

Saint-Prex (Vaud) à l'âge du Bronze : le cas d'une commune lémanique

Autor(en): **David-Elbiali, Mireille / Moinat, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **88 (2005)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-117845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mireille David-Elbiali et Patrick Moinat

Saint-Prex (Vaud) à l'âge du Bronze: le cas d'une commune lémanique*

Résumé

A la faveur d'une intervention récente sur le site de Saint-Prex VD-La Moraine, nous présentons les résultats des fouilles ainsi qu'un inventaire de l'ensemble du mobilier provenant des habitats et des structures funéraires de la commune à l'âge du Bronze. La description des ensembles est accompagnée d'une datation précise. L'opposition entre structures funéraires et habitats permet de faire ressortir plus particulièrement cinq aspects.

– *La synthèse chronologique fait état d'une contemporanéité au moins partielle entre habitats et sépultures du Bronze final. Elle permet aussi de constater que la séquence chronologique de l'habitat palafittique est particulièrement longue.*

– *Deux céramiques permettent d'identifier la présence du Bronze récent en contexte lacustre.*

– *Un rapide bilan des pratiques funéraires est dressé sur la base des inhumations du pourtour lémanique.*

– *La comparaison entre les objets funéraires et ceux de la vie quotidienne permet de faire ressortir le caractère personnel et la valeur symbolique des pièces qui accompagnent le défunt dans la tombe.*

– *Enfin, les parures annulaires découvertes en contexte sépulcral sont considérées comme des marqueurs ethniques et sociaux.*

Zusammenfassung

Der vorliegende Artikel präsentiert die Resultate einer Ausgrabung, die jüngst in Saint-Prex VD-La Moraine stattgefunden hat, ferner sämtliche in der gleichen Gemeinde geborgenen bronzzeitlichen Kleinfunde aus Siedlungs- und aus Grabzusammenhang. Die Ensembles sind beschrieben und präzise datiert. Bei der Gegenüberstellung von Nekropolen und Siedlungen springen fünf Aspekte ins Auge:

– *Die chronologische Betrachtung ergibt, dass die spätbronzezeitlichen Siedlungen und Bestattungen mindestens teilweise zeitgleich sind. Ausserdem erweist sich die chronologische Sequenz der Ufersiedlung als ungewöhnlich lang.*

– *Das mittlere 11. Jh. v. Chr. ist in der Ufersiedlung mit zwei Keramikfragmenten vertreten.*

– *Auf der Basis der Körpergräber im Genferseegebiet lassen sich die Bestattungsriten summarisch umschreiben.*

– *Der Vergleich von Objekte aus Grabzusammenhang mit solchen aus der Alltagswelt macht deutlich, dass erstere eng mit dem/der Toten verbunden sind und einen stark symbolischen Gehalt haben.*

– *Die Arm- und Beinringe in den Gräbern sind vermutlich als ethnische und soziale Kennzeichen zu interpretieren.*

* Publié avec l'appui du Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

Introduction

Entre exploitation du gravier et constructions, la commune de Saint-Prex voit disparaître les derniers témoins d'un passé lointain. Les grandes propriétés riveraines du 19^e s. ont progressivement été morcelées et remplacées par un tissu dense de maisons individuelles et de petits immeubles de haut standing qui s'égrènent le long du rivage, implantés dans les graviers de la terrasse lacustre qui renferme notamment les sépultures de l'âge du Bronze final, comme à Tolochenaz VD-Le Boiron ou à Lausanne VD-Vidy! D'autre part, à quelques mètres des rives, les stations palafittiques achèvent de s'éroder dans une eau brassée par la navigation de plaisance et la dynamique agressive du plus grand lac d'Europe occidentale.

Tableau pathétique qui justifie un inventaire avant que le mobilier ne s'endorme à nouveau dans un musée et que la publication aille rejoindre le lot poussiéreux d'une bibliothèque d'archéologie.

A la faveur des fouilles menées en 2001 et 2003 à Saint-Prex-La Moraine, nous avons pensé utile de reprendre l'ensemble des découvertes communales de l'âge du Bronze, d'en dresser un inventaire en opposant les témoins funéraires et ceux des habitats (fig. 1). Malgré des provenances incertaines, des découvertes mal documentées et des objets épars, on peut dresser un bilan satisfaisant de l'occupation humaine à l'âge du Bronze dans la commune de Saint-Prex.

Vestiges funéraires

Saint-Prex-La Moraine

Les fouilles d'Aloys Revilliod de Muralt en 1865

Aloys Henri Gustave Revilliod (1839–1921), capitaine de carabiniers, épouse en 1863 Rachel de Muralt et s'installe, en 1864, dans une propriété au lieu-dit La Moraine à Saint-Prex. Collectionneur, il s'intéressera à la porcelaine ancienne de la Chine et du Japon¹, mais récolte aussi un certain nombre d'objets de la préhistoire locale, à une époque où les bourgeois se passionnent pour ce passé lointain de la Suisse, mis au goût du jour par la diffusion du «mythe des lacustres» à la suite de la publication de Ferdinand Keller en 1854. Ainsi en 1865, lorsqu'il fait défoncer son jardin, situé sur la terrasse en bordure de la falaise qui domine le lac, ses ouvriers découvrent une trentaine d'inhumations et apparemment autant d'incinérations, dont une partie au moins date de la fin de l'âge du Bronze. A. Revilliod ne semble pas avoir établi une documentation ou même simplement pris de notes sur ces travaux, par contre il les a observés avec une certaine attention, car il en fait un récit détaillé

à François-Alphonse Forel (1841–1912). Ce dernier, célèbre fondateur de la limnologie, mais aussi conseiller municipal à Morges, est un des grands spécialistes de l'âge du Bronze de son époque². Il transcrit les informations fournies par A. Revilliod, en 1876, dans son article sur les stations lacustres et les cimetières de la rive vaudoise du Lac Léman, dont voici quelques extraits (p. 49): «... les ouvriers découvrirent en 1865, une trentaine de squelettes étendus en terre libre, à quatre pieds environs de profondeur; quelques uns d'entr'eux étaient recouverts chacun par une dalle en pierre brute de deux à trois pieds, étendue horizontalement sur le corps. ... Entre ces squelettes, et autant qu'a pu l'observer M. Revilliod, alternant presque régulièrement avec les corps, à la même profondeur qu'eux, étaient des urnes ... Tandis que ces squelettes reposaient dans des fosses creusées en terre vierge et non remaniée, les urnes au contraire étaient entourées d'un lit considérable d'une terre noirâtre, renfermant des cendres et des charbons, et montrant des traces évidentes de foyers.»

Contrairement à l'opinion d'A. Revilliod, F.-A. Forel interprète alors les incinérations comme des vestiges de «cérémonies religieuses», de «repas funèbres ou de sacrifices», hypothèse qui sera reprise par D. Viollier, en 1911, dans son article sur les rites funéraires en Suisse durant la préhistoire. Dans son ouvrage de 1897 sur les tombes de l'âge du Bronze en Suisse, J. Heierli ne cite que très brièvement Saint-Prex (p. 45). Puis F.-A. Forel reprend et développe en 1908, dans son article sur le cimetière du Boiron, son texte de 1876. Il revient sur son hypothèse de pratiques cérémonielles et admet que les urnes pleines de cendres sont bien des incinérations et qu'il y a usage simultané de l'inhumation et de la crémation. En fait, la nécropole de La Moraine, tout comme celle de Montreux (en fait de Veytaux VD-Chillon) explorée par L. Rode entre 1876 et 1877, est presque exclusivement mentionnée à titre de comparaison dans les publications consacrées au cimetière contemporain du Boiron, sis sur la commune de Tolochenaz, voisine de celle de Saint-Prex, et que F.-A. Forel aura l'opportunité de fouiller en partie lui-même.

Le mobilier en bronze découvert dans les tombes exhumées en 1865 est connu au travers des articles de F.-A. Forel, qui écrit en 1876 (p. 49): «Les ornements qui furent trouvés autour de ces squelettes, une vingtaine de bracelets, épingles à cheveux, anneaux etc. sont incontestablement du bel âge du bronze». Une photo réalisée à Genève en 1905, à la demande de F.-A. Forel³, montre deux épingles, quatre bracelets ou anneaux de jambes et treize annelets, apparemment sans particularité sauf un qui est plus épais (fig. 2). La légende précise: «Tombes de la Moraine à St-Prex. Fouilles 1865. Collection A. Re-

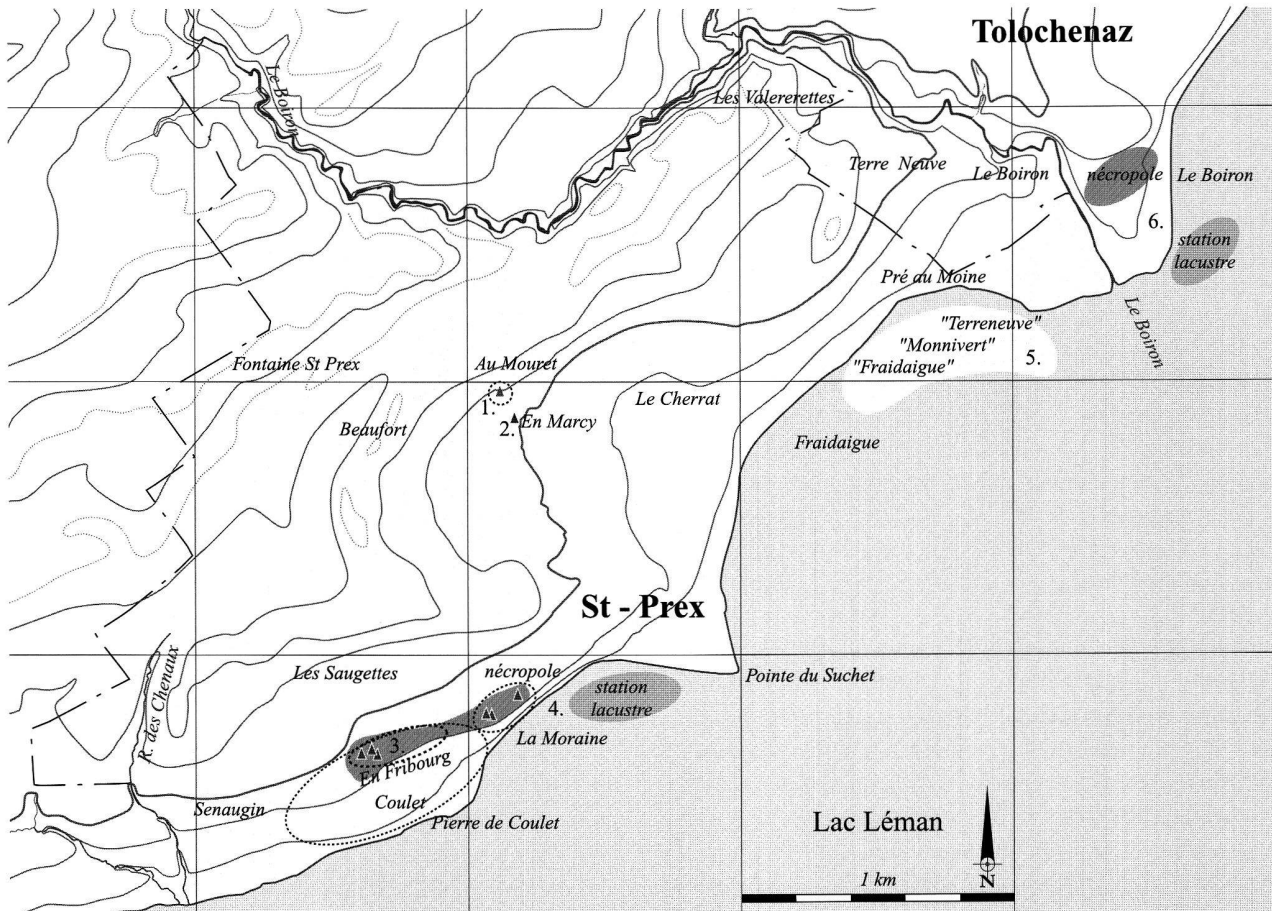


Fig. 1. Fond de carte de la commune de Saint-Prex VD d'après la CN au 1/25'000 et position des sites préhistoriques et des lieux-dits de la commune. Les sites du Boiron (station lacustre et nécropole) sont sur la commune de Tolochenaz VD.

villiod de Muralt». En 1908, F.-A. Forel publie deux photos⁴ représentant trois fragments de bracelets ou anneaux de jambes – il s'agit en fait de deux pièces, car une est cassée en deux morceaux – et de «petits bronzes», soit deux bracelets, onze anneaux et deux épingles. Nous pouvons ainsi raisonnablement en déduire que ces pièces constituent la totalité du mobilier en bronze exhumé. La céramique, par contre, n'a apparemment pas été conservée, à l'exception d'une urne de 16 cm de diamètre et 13 cm de hauteur, que F.-A. Forel a observée, mais qui n'a pas été retrouvée dans les musées, et dont il précise: «... des urnes dont un exemplaire a été conservé et présente aussi tous les caractères de la poterie de l'âge du bronze lacustre». Elle était «remplie d'une masse noirâtre homogène, que M. Revilliod a estimée être des cendres (dans ces soi-disant cendres il n'a cependant pas observé de débris d'os calcinés)»⁵. Hélène Louise de Mandrot, fille d'A. Revilliod, devient la dépositaire de la collection d'antiquités locales de son père. En tout cas, c'est elle qui en fait don au Musée d'art et d'histoire de Genève en 1922, mais elle garde les plus belles pièces en bronze issues des tombes fouillées en 1865 – deux épingles et trois

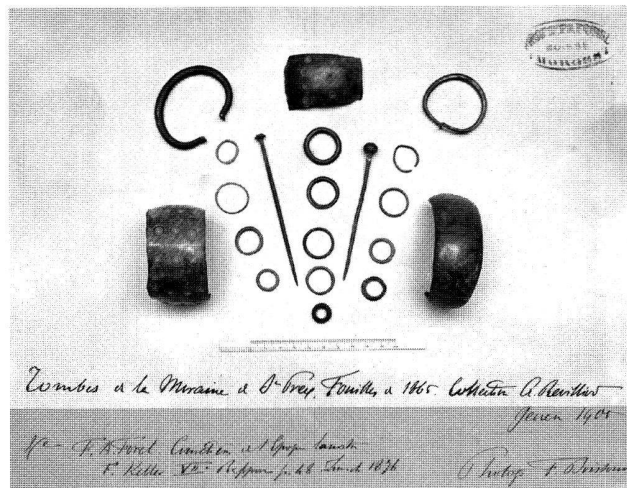


Fig. 2. «Tombe de la Moraine à St-Prex. Fouilles 1865. Collection A. Revilliod de Muralt». Photo réalisée à Genève en 1905 à la demande de F.-A. Forel (Cliché du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne).

bracelets –, qu'elle promet de laisser en héritage au Musée après sa mort. En fait, elle les remettra en 1944, quatre ans avant son décès, à un certain Paul Bonifas, maître potier, qui fait aussi le commerce des antiquités. Ce dernier, dans une situation financière difficile, va négocier ces pièces pour la somme de Frs 45.– auprès d'Emil Vogt, alors directeur du Musée national suisse de Zurich. C'est ainsi que le mobilier ancien de la nécropole de La Moraine va se trouver dispersé. H.L. de Mandrot ne connaît du reste pas la provenance exacte de ces objets, puisqu'elle confie à P. Bonifas qu'il s'agit probablement du produit des «pêches aux antiquités» que son père effectuait sur le lac. Parmi le matériel recueilli à La Moraine, seuls les bracelets ont fait l'objet de publications récentes, par U. Ruoff en 1974⁶, puis surtout par K. Pászthory en 1985⁷.

Les objets vendus par P. Bonifas ont été retrouvés au Musée national de Zurich.

Une des *épingles* (fig. 3,1) mesure moins de 11 cm de long et possède une tête bitronconique côtelée et une tige rectiligne de section ronde à col décoré. La partie supérieure de la tête porte trois à quatre moulures et le centre est caractérisé par une dépression en pointe, alors que la partie inférieure n'est pas ornée. Le décor a manifestement été réalisé au tour et la partie manquante de la tête pourrait s'être détachée au cours de cette opération. Le sommet du col, directement sous la tête, est orné d'incisions très fines et très régulières, réalisées aussi en imprimant un mouvement rotatif régulier à la pièce, et le bas du registre est limité par une ligne en zigzag ciselée. En l'état, cette pièce n'appartient pas aux fossiles directeurs du Bronze final, mais si nous admettons l'hypothèse, lors de la réalisation du décor, d'un accident qui aurait provoqué la cassure de la pointe de la tête, la forme de départ voulue par le bronzier était une épingle à tête biconique. Or les épingles à tête biconique ornée de cercles concentriques et col décoré sont assez fréquentes en Suisse occidentale, un exemplaire a du reste été retrouvé dans la tombe 1 fouillée en 2001⁸.

La seconde *épingle* (fig. 3,2) est courte – moins de 10 cm –, et présente une tête globuleuse en champignon et une tige droite. Elle n'est pas décorée. Cassée en trois tronçons de longueurs inégales, elle ne porte toutefois pas de traces de feu apparentes. Comme les deux exemplaires provenant de l'habitat, elle peut être datée du HaB1⁹.

Le *bracelet* fig. 3,3 de type Homburg et les *anneaux de jambes*, un de type Corcelettes (fig. 3,4) et un de type Boiron (fig. 3,5), ont été publiés par K. Pászthory¹⁰. Un dernier *bracelet* avec des traces de décor – un registre de six côtes assez près d'une extrémité – figure sur les photos de mobilier réalisées par F.-A. Forel en 1905 et 1908 (fig. 2)¹¹ et proviendrait donc de la nécropole de La Moraine. Cette pièce, aussi publiée par K. Pászthory, n'a pas été retrouvée¹² et est difficile à dater.

Les treize *annelets en bronze*, qui figurent sur le cliché de F.-A. Forel de 1905, ont été retrouvés dans la collection A. Revilliod déposée au Musée de Genève. Deux d'entre eux ont été retirés de l'illustration publiée en 1908¹³, notamment une pièce décorée de fines côtes obliques qui est assurément plus tardive. Les autres (fig. 3,6–16) varient grossièrement entre 1,5 et 2,5 cm de diamètre et leur section est rhomboïdale ou lenticulaire. Plusieurs sont fortement corrodés, ce qui explique leur apparente irrégularité. Ils correspondent cependant au standard des annelets du Bronze final, période durant laquelle ils entrent fréquemment dans des parures plus ou moins complexes, ainsi une inhumation de la nécropole voisine du Boiron a livré sept annelets entiers et des fragments qui formaient une chaînette¹⁴.

La découverte de deux tombes en 1939

Il faut attendre 74 ans pour que la découverte d'une nouvelle sépulture soit mentionnée à Saint-Prex. Elle se situe «... au lieu-dit La Moraine, dans une gravière» d'après la chronique archéologique¹⁵. Ces deux indications sont contradictoires dans la mesure où il n'y a jamais eu de gravière au lieu-dit La Moraine. La surveillance récente du terrassement de l'ensemble de la parcelle a confirmé la présence des graviers sous-jacents sur toute la surface. Dans ces conditions, la tombe n'était probablement pas dans la propriété A. Revilliod à La Moraine, mais dans une gravière des environs immédiats.

Le juge Rebut, habitant de Saint-Prex, signale à J. Chevalley la découverte de cette sépulture et lui fixe un rendez-vous pour l'étudier. La description très sommaire que fournit ce dernier est consignée dans une lettre au juge datée du 29 avril 1939. Elle signale une tombe à inhumation dont «la profondeur et le mode de construction ... indiquent clairement qu'il s'agit d'une tombe très ancienne»¹⁶. Aucun détail n'est donné sur l'aménagement de la sépulture ou la position du squelette. Seule une épingle, qualifiée de «type à tête de pavot», est sauvée du massacre avec quelques ossements¹⁷. Il s'agit en fait d'une longue *épingle à petite tête vasiforme* surcoulée et dont le haut du col conserve les traces ténues et incertaines d'un décor incisé (fig. 4). Cette pièce se caractérise par un bouton terminal bombé dont le diamètre est plus étroit que celui du corps. Elle trouve un bon parallèle dans la tombe 1 d'Elgg ZH-Im Ettenbühl, qui peut être datée du HaB2 (2^{ème} moitié du 10^e s. av. J.-C., phase de désertion partielle des rives lacustres), ainsi qu'à Auvergnier NE-Nord au début du 9^e s. av. J.-C., mais dans ce dernier cas, V. Rychner suggère justement que cet exemplaire pourrait être plus ancien¹⁸.

L'étude du squelette confirme la description ancienne. Il se compose de quelques fragments de calotte crâ-

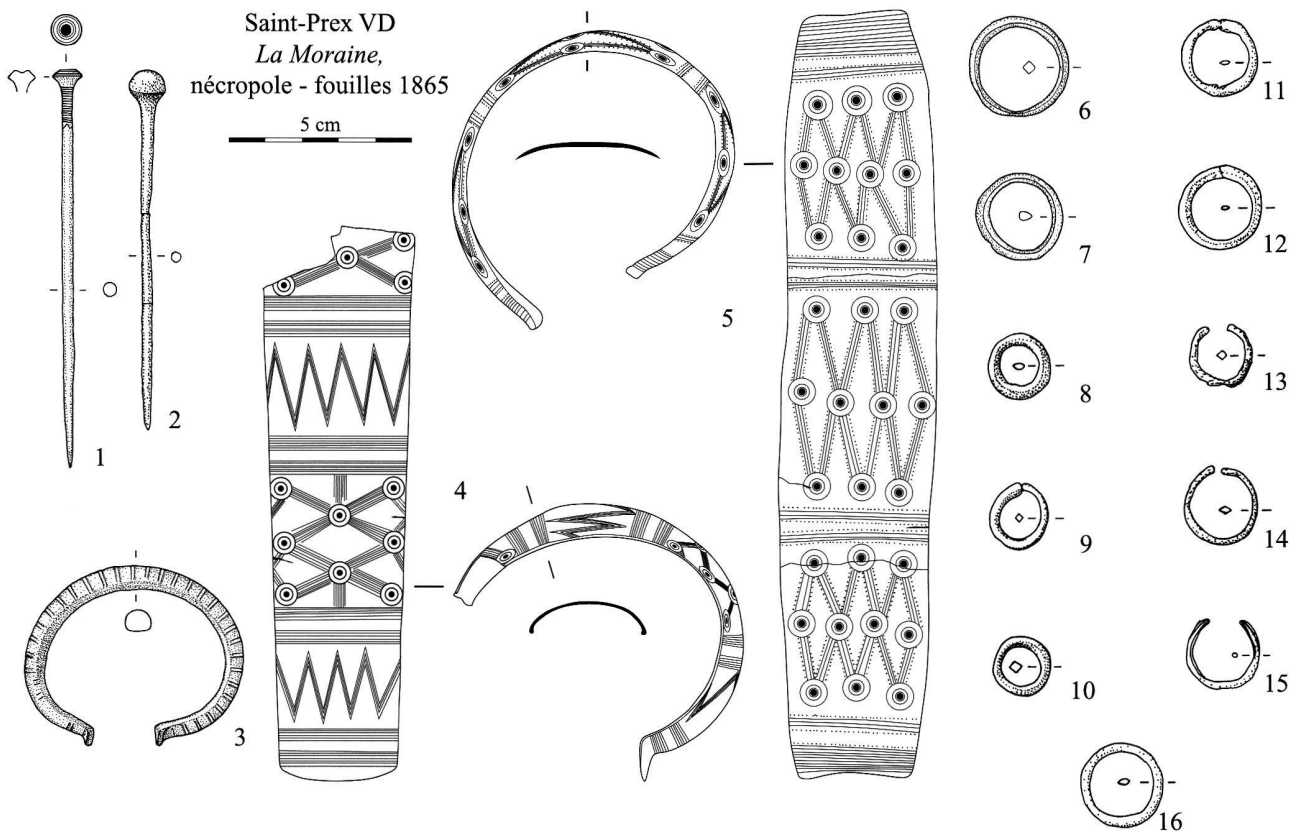


Fig. 3. Saint-Prex VD-La Moraine, nécropole. Mobilier métallique des tombes exhumées en 1865 par A. Revilliod. 1.2 Epingles; 3-5 bracelets; 6-16 annelets en métal cuivreux. Ech. 1:2.

nienne, d'une partie de la mandibule et des principaux os longs des membres. Le squelette du tronc et notamment le bassin ne sont pas conservés, si bien que la diagnose sexuelle repose uniquement sur des critères de robustesse. Sur cette base très peu précise, on peut admettre qu'il s'agit d'une sépulture masculine. L'âge au décès est estimé par l'observation des sutures crâniennes et de l'usure dentaire. Ces deux critères s'accordent pour reconnaître un individu adulte de plus de 35 à 40 ans.

J. Chevalley fait part de son étonnement quant au caractère «isolé» de cette sépulture et propose, toujours dans la lettre du 29 avril 1939, de réaliser un sondage au début du mois suivant. Nous ne savons pas si ce dernier aura bien eu lieu, mais une seconde sépulture sera découverte au début du mois de mai. Dans une lettre d'excuse datée du 6 mai 1939 et adressée au Président de la Société vaudoise d'histoire, on apprend qu'une nouvelle tombe de l'âge du Bronze a été mise au jour à Saint-Prex¹⁹. Elle ne laissera malheureusement aucune trace dans la documentation.

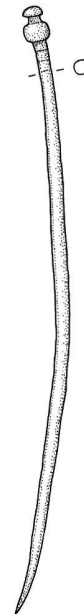


Fig. 4. Saint-Prex VD-La Moraine, nécropole. Epingle à petite tête vasiforme découverte dans la tombe 1 de 1939. Métal cuivreux. Ech. 1:2.

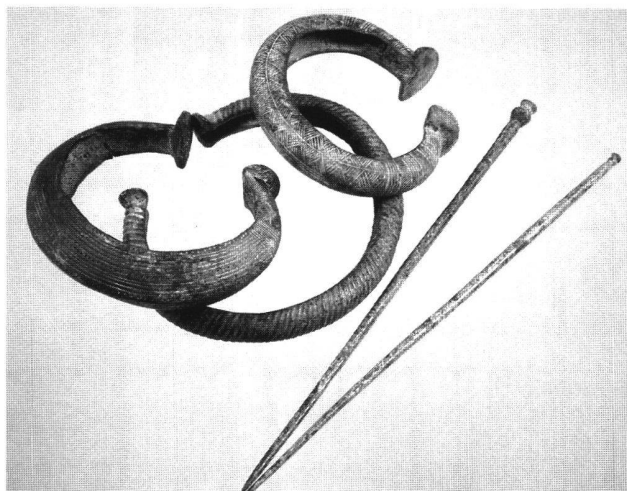


Fig. 5. Saint-Prex VD-La Moraine, nécropole. Les objets de la collection A. Genton.

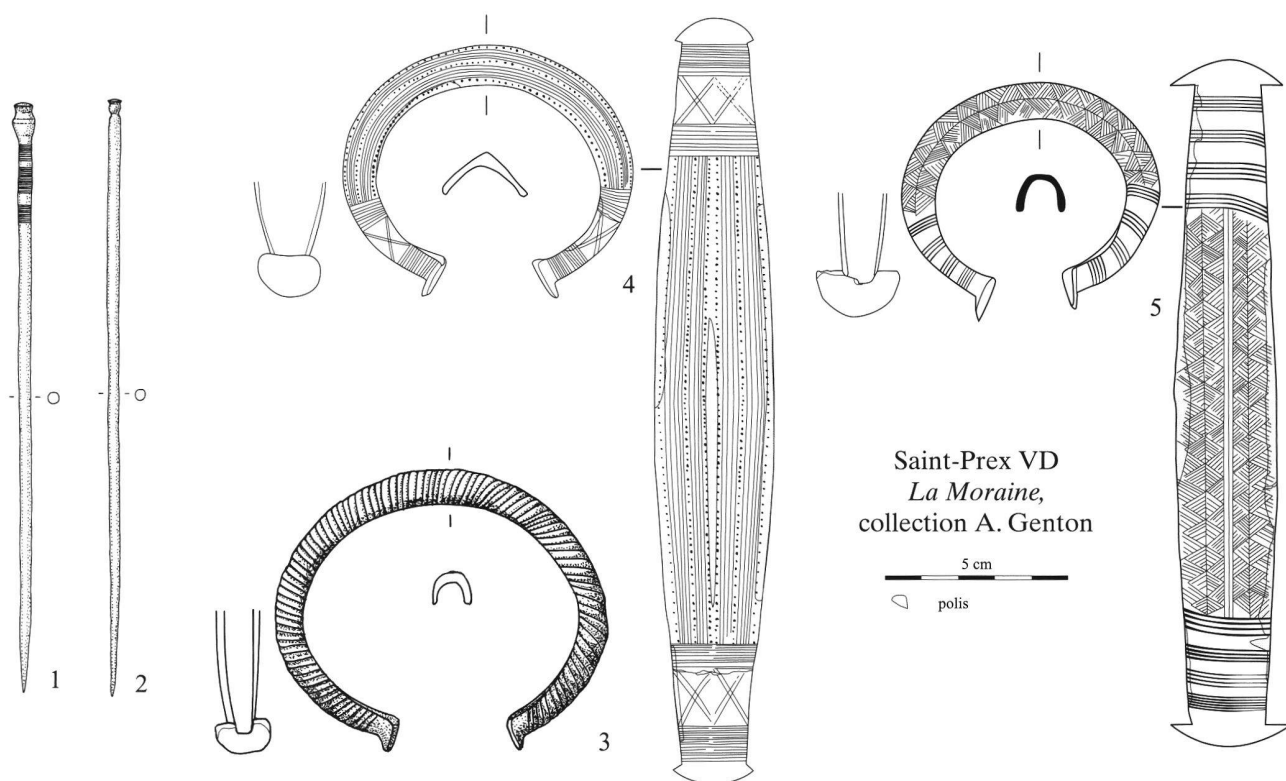


Fig. 6. Saint-Prex VD-La Moraine, nécropole. Collection Anselme Genton. 1.2 Epingles; 3-5 bracelets en métal cuivreux découverts avant 1950. Ech. 1:2.

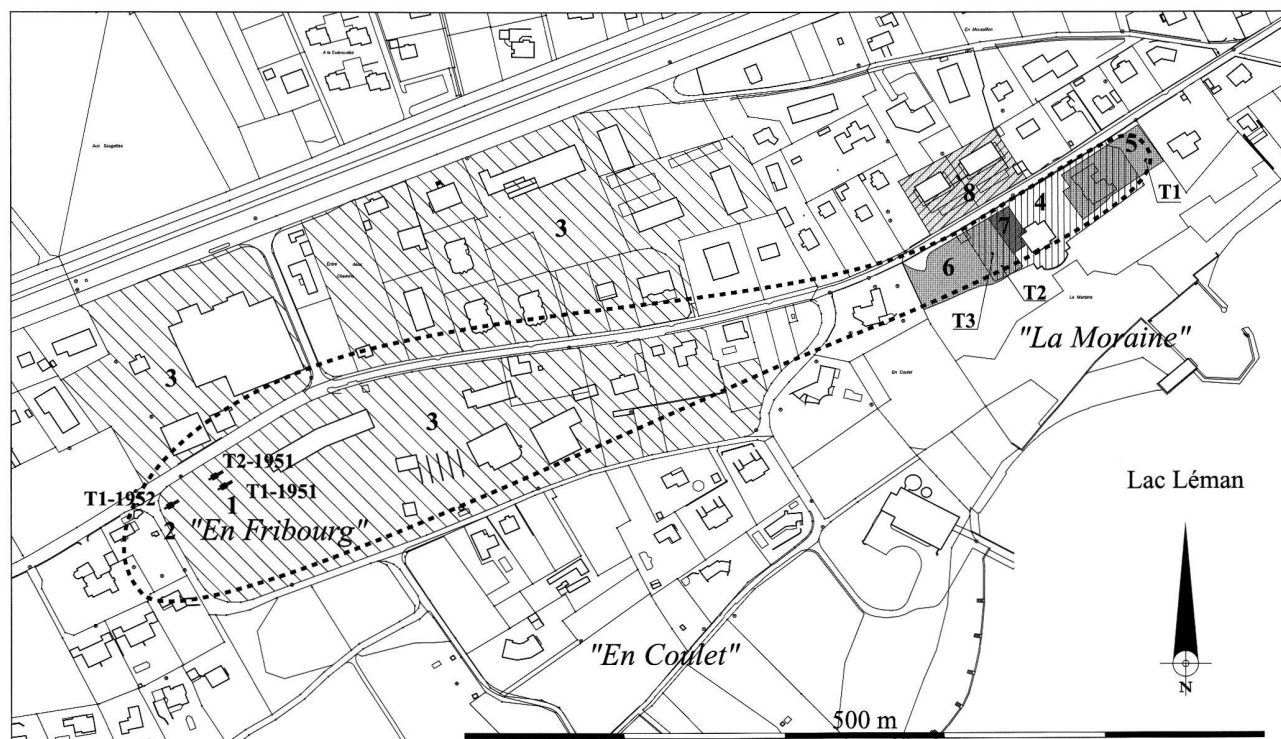


Fig. 7. Les découvertes de la nécropole de Saint-Prex VD-La Moraine avec les principaux lieux-dits et les sépultures connues. 1 tombes de 1951 (position précise); 2 tombe de 1952 (position supposée et approximative); 3 surfaces détruites par l'exploitation du gravier ou par des terrassements récents; 4 la zone hachurée correspond à l'ancienne cour de la propriété Revilliod de Muralt, lieu probable des découvertes de 1865; 5 surface de 1800 m² explorée en 2001 et position de T1-2001; 6 surface de 2200 m² explorée en 2003 et position des tombes T2-2003 et T3-2003; 7 surveillance 2004, pas de sépulture; 8 surveillance 1999, pas de sépulture.

La collection Anselme Genton, antérieure à 1950

Un dossier du Musée de Lausanne, daté du 5 mai 1970, contient une photo de Jean-Pierre Gadina qui représente cinq objets en bronze, soit deux épingles à petite tête vasiforme et trois anneaux ouverts à tampons²⁰. C'est grâce à ce document que nous avons retrouvé la trace de la collection privée du Dr. Anselme Genton, médecin à Saint-Prex, qui a reçu anciennement en cadeau ces objets de la part de M. Dubois, un de ses patients, contremaître dans une entreprise exploitant les gravières (fig. 5). Ce dernier lui aurait précisé qu'ils venaient de la terrasse de La Moraine. Contemporains des autres bronzes trouvés dans les sépultures de Saint-Prex, ils évoquent nettement des mobiliers funéraires provenant d'une ou plusieurs tombes détruites.

La première épingle (fig. 6,1) présente une petite tête vasiforme, anguleuse et irrégulière, et trois registres d'incisions sur le col. Elle a été coulée en une fois. Une épingle de Brison Saint-Innocent (Savoie)-Grésine (lac du Bourget) constitue la meilleure comparaison, alors qu'une pièce de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie)-Les Tougues montre une tête proche, mais n'est pas décorée²¹. Technologie et décor suggèrent une datation Ha B3 ancien²². La seconde épingle (fig. 6,2) possède une tête

vasiforme minuscule, plus étroite que la tige; elle a été coulée d'une pièce et n'est pas décorée. Ces caractéristiques correspondent aux dernières représentantes de cette famille qui perdure jusqu'à l'aube du Premier âge du Fer. Les parallèles les plus proches ont été trouvés à Auvernier NE-Nord, avec une pièce découverte dans la couche 0, postérieure à l'occupation datée par dendrochronologie, dans les stations tardives de Mörigen BE et d'Ürschhausen TG-Horn²³, ainsi que sur la rive sud du Léman à Tougues et au lac du Bourget en Savoie, à Brison Saint-Innocent-Grésine et Tresserve-Les Fiollats²⁴. Nous retenons une datation HaB3 récent.

Les anneaux appartiennent aux types Mörigen (HaB3; fig. 6,3), à section triangulaire ouverte (HaB1; fig. 6,4) et Auvernier (HaB3; fig. 6,5)²⁵.

Saint-Prex-En Fribourg (gravière Chiavazza)

A partir de 1951, les indications sont un peu plus précises et deux des trois tombes fouillées ont pu être situées. Elles ne sont plus associées au lieu-dit La Moraine, mais En Fribourg, petite bande de terrain orienté est-ouest le long du chemin de La Moraine, à 300 m à l'ouest de la propriété Revilliod de Muralt (fig. 7,1,2). D'autres tombes ont sans nul doute été découvertes au

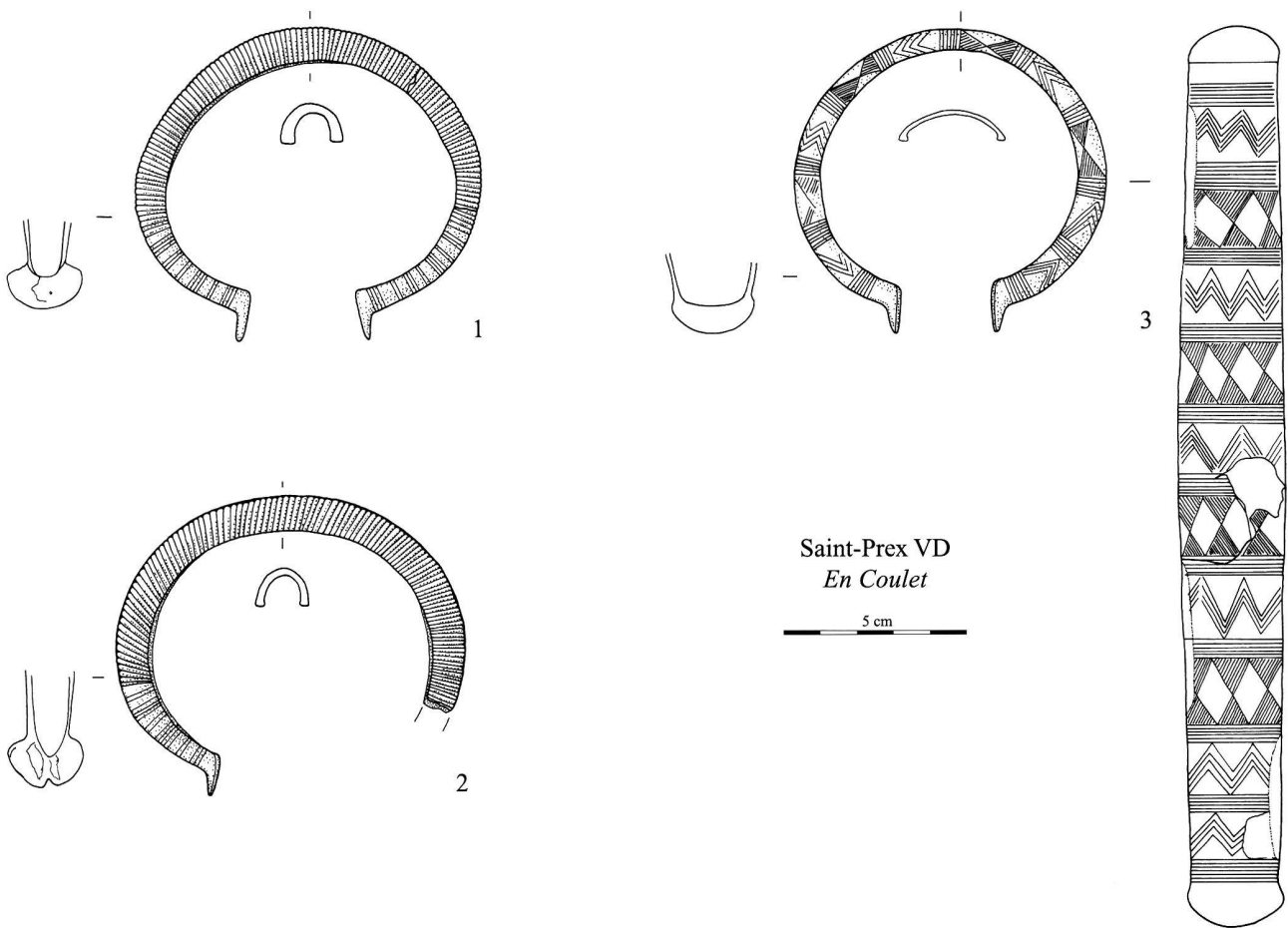


Fig. 8. Saint-Prex VD-En Coulet. Bracelets en métal cuivreux. Ech. 1:2.

cours des travaux d'exploitation des graviers sans jamais être signalées à l'archéologue cantonal. On en veut pour preuve l'existence de quelques collections privées dont une nous a été montrée.

Renseignements pris auprès de Dominique Chiavazza, descendant de l'exploitant de la gravière, les objets sont vraisemblablement répartis en trois lots. Comme nous venons de le voir, le docteur A. Genton possède trois bracelets et deux épingles. L'entreprise Chiavazza a également bénéficié de ces découvertes et posséderait quelques objets, enfin les descendants du contremaître de l'entreprise ont vraisemblablement aussi du mobilier. Nous n'avons pas eu accès à ces deux derniers lots.

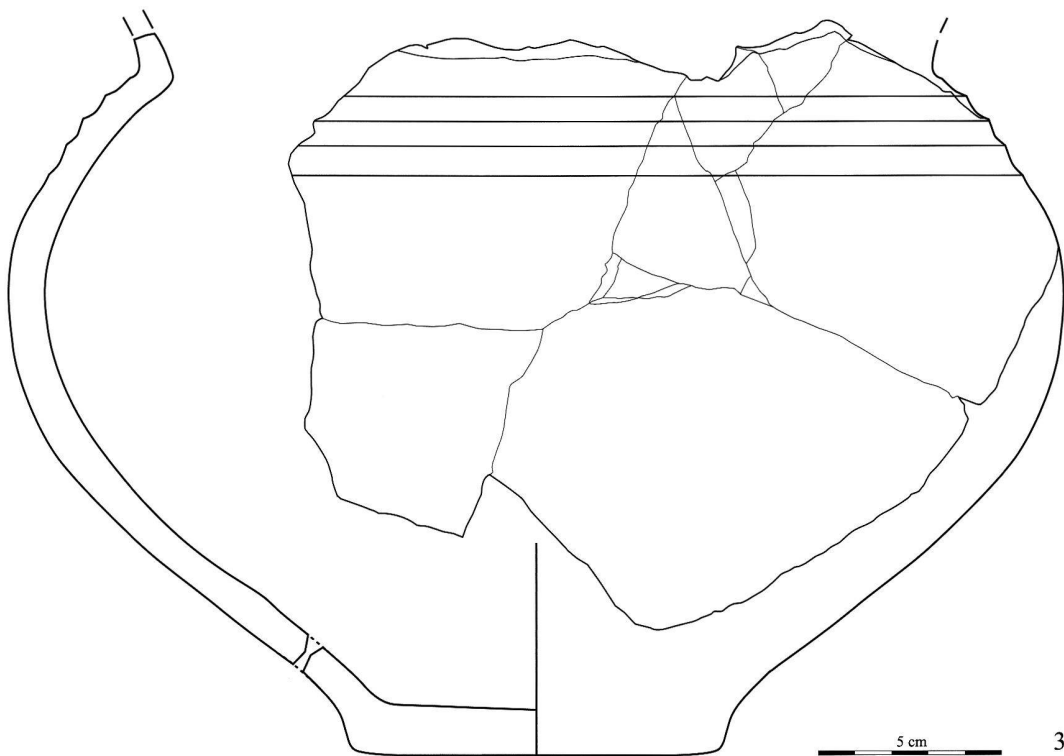
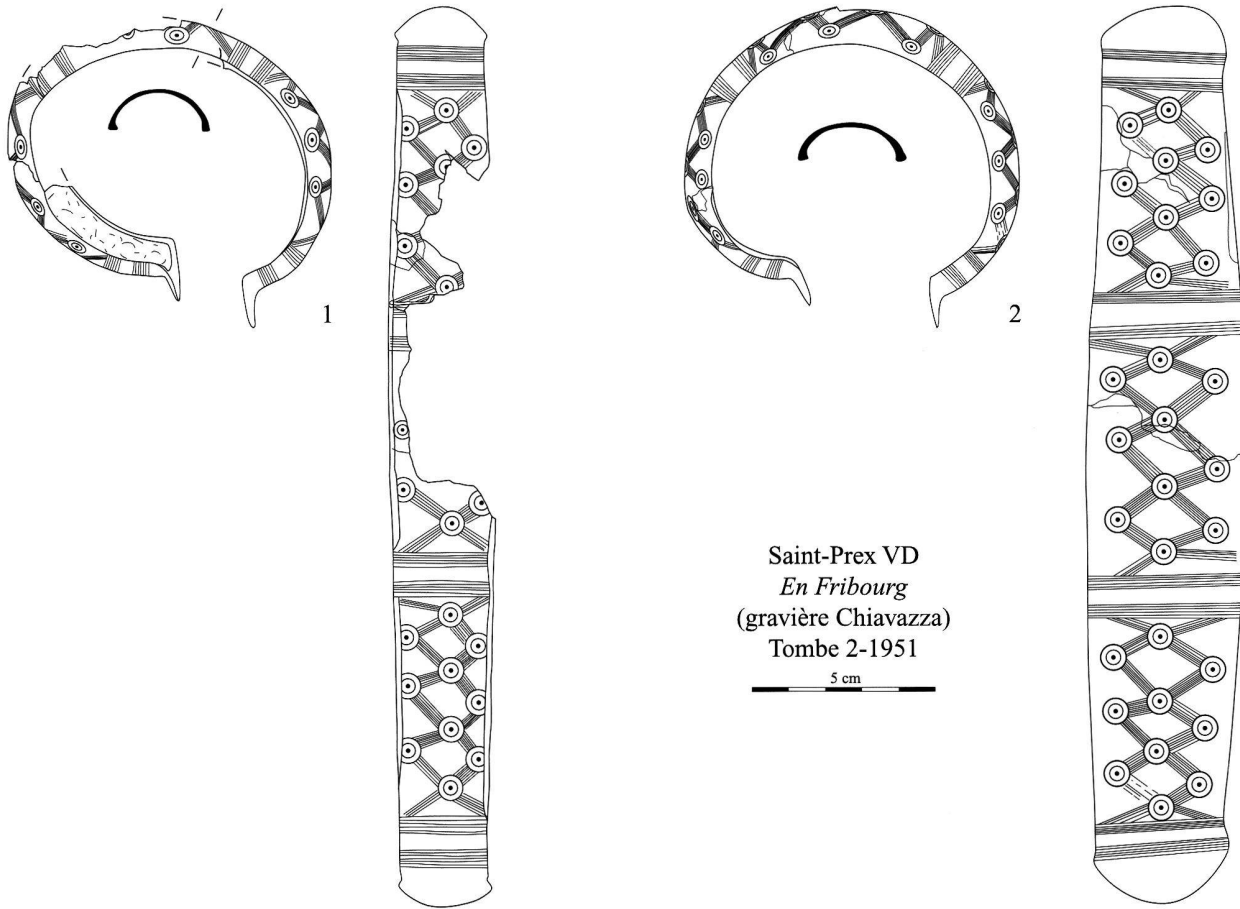
En septembre 1951, deux tombes échappent à la destruction et sont partiellement documentées. Elles sont reportées sur une feuille cadastrale, ce qui nous a permis de les situer avec une bonne précision. Une seconde intervention aura lieu au printemps de l'année suivante, mais la sépulture n'a pas été positionnée.

On peut encore mentionner, dans les années 1950 ou après, la découverte d'autres tombes «En Coulet». Cette dénomination assez vague ne nous a pas permis de loca-

liser les tombes, car les propriétés Treuthardt et Kisling, auxquels se rapportaient les objets n'ont pas pu être retrouvées. Dans ces conditions, les deux paires d'anneaux de la figure 8 déposées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne appartiennent certainement à deux tombes de la nécropole, mais ces dernières ne peuvent pas être localisées précisément.

La découverte des deux premières sépultures dans la gravière Chiavazza est datée des 17 et 18 septembre 1951. La tombe 1 fera l'objet de tractations avec le contremaître, très pressé de la détruire, mais elle sera finalement fouillée et photographiée alors que la seconde sera vraisemblablement détruite sans observation²⁶.

Fig. 9. Saint-Prex VD-En Fribourg (gravière Chiavazza). Mobilier de la tombe 2 fouillée en 1951 par E. Pélichet (?). Bracelets en métal cuivreux, l'appartenance de la céramique à la tombe est incertaine. Ech. 1:2.



La tombe 1–1951

Les documents et les ossements sont conservés, si bien qu'il est possible de donner quelques précisions sur le rituel funéraire et de réaliser une étude anthropologique sommaire.

La photographie de la sépulture (fig. 10,A,B) permet de reconnaître une inhumation en décubitus dorsal, les membres supérieurs sont faiblement fléchis, disposés le long du corps avec les mains sur les hanches. Le corps est orienté est-ouest, la tête repose à l'ouest. Le crâne semble être légèrement plus haut que les épaules, ce qui pourrait indiquer un appui contre le bord de la fosse. L'épiphyse distale de l'humérus droit pointe vers le haut, alors que l'ulna est disposé à plat et un peu plus bas, au même niveau que les autres os. Le coude droit était probablement plus haut que le reste du corps. Là encore, on peut évoquer un appui sur une banquette ou dans une fosse étroite, gênant la mise en place du membre supérieur droit. Sur le bord gauche, un effet de paroi touche l'avant bras gauche, ainsi que le membre inférieur dont les os prennent tous le même alignement. On peut évoquer un appui contre un coffrage de bord de fosse, un cercueil ou plus simplement contre le bord rectiligne de la fosse pour expliquer cette configuration. Il est très difficile de tenir compte du lot de trois ou quatre phalanges situées sur le bord gauche, car elles ne sont visiblement plus en place, bougées lors du dégagement.

Dans ces conditions, il n'existe pas d'os qui soient sortis du volume initial du cadavre et il s'agit probablement d'une inhumation en fosse particulièrement étroite, avec un maintien du crâne et du coude droit en position haute et un appui de la partie gauche du corps contre le bord de la fosse. Compte tenu des conditions de dégagement, il est difficile d'aller plus loin dans la restitution d'un éventuel contenant.

La détermination du sexe est possible, grâce à la présence des deux os coxaux. Il s'agit d'une femme assez robuste. Les indicateurs d'âge s'accordent tous pour reconnaître une femme âgée, de plus de 50 ans.

Les seules pathologies rencontrées concernent les dents, avec la présence de chicots et d'un abcès cicatrisé qui a provoqué la perte de la seconde incisive inférieure droite. Cette sépulture n'a pas livré de mobilier.

La tombe 2–1951

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, nous n'avons que le plan de situation pour décrire cette seconde sépulture. Dès lors, il faut se limiter à dire qu'elle se situait à 9 m au nord de la première et que l'inhumation était orientée est-ouest, tête à l'ouest.

On sait par une fiche de restauration qu'elle contenait deux bracelets en bronze «... brisés et tordus (champs

d'urne), mais de type lacustre»²⁷. Par contre ces objets n'ont pas reçu de numéro d'inventaire, si bien qu'on ne sait pas quels sont les bracelets qui appartiennent véritablement à la tombe 2. Par recoupement et si l'on se base sur la mention «de type lacustre», on peut penser que ce sont les numéros d'inventaire 2399-1 et -2 du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne²⁸. Il s'agit de deux anneaux de jambe de type Corcelettes (fig. 9,1,2). Il est également fait mention de «petits débris céramiques», qui pourraient correspondre à un grand pot à corps globuleux et col évasé, décoré d'un registre de trois cannelures sur le haut de l'épaule. Comme les anneaux, il est caractéristique du HaB3 (fig. 9,3).

Nous n'avons pas non plus retrouvé de squelette, détruit par la pelle, mais la tombe 1 contenait deux os en double: un fragment de sacrum et un fragment de scapula gauche. Il peut s'agir d'os surnuméraires de la première sépulture ou des seuls restes conservés de la seconde. En tous les cas, nous n'avons pas de quoi faire une analyse anthropologie sérieuse.

La tombe 1–1952

Cette dernière inhumation a été fouillée par Anne-Lise Reinbold du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, le 14 mars 1952. La documentation déjà publiée comprend aussi une série de trois photographies, dont deux sont reproduites, ainsi qu'un abondant mobilier composé de six céramiques et d'une fusaïole en terre cuite. La tombe ne contenait pas d'objet métallique²⁹.

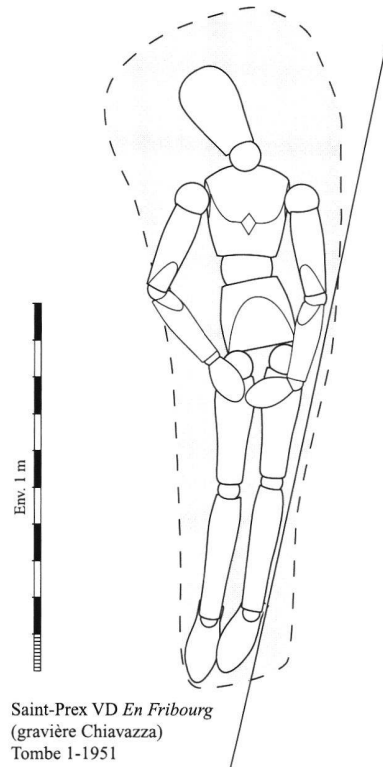
Nous ne connaissons pas la localisation précise de cette structure, mais l'écart d'un peu plus de six mois entre les découvertes de l'automne 1951 et du printemps 1952 permet de supposer que cette tombe se trouve à proximité des deux premières et qu'elle est apparue avec l'avance du front de taille de la gravière. Si cette hypothèse est exacte, la tombe devrait se situer à l'ouest des deux premières (fig. 7,2).

Comme les précédentes, elle est orientée est-ouest, la tête se trouvait à l'ouest. Le squelette repose en décubitus dorsal, bras le long du corps, la cage thoracique est recouverte par le dépôt des céramiques. L'observation détaillée des photographies permet de faire quelques remarques intéressantes pour l'architecture de la tombe.

- Une dalle de molasse plantée verticalement au chevet constitue un élément architectural important (fig. 11,B). Déjà mentionné pour une des sépultures de 1951 et souvent observé par F.-A. Forel à Tolochenaz VD-Le Boiron, mais en position horizontale au-dessus des corps, ce type de dispositif comprenant une ou plusieurs dalles est assez fréquent³⁰.
- On constate qu'il y a une épaisseur de sédiment entre les ossements humains et le dépôt de céramique. C'est particulièrement vrai pour la fusaïole qui, compte tenu



Fig. 10A. Saint-Prex VD-En Fribourg (gravière Chiavazza). Vue générale de la T1-1951. Photo anonyme, Archives cantonales vaudoises, fonds des monuments historiques, document A.11697.



Saint-Prex VD En Fribourg
(gravière Chiavazza)
Tombe 1-1951

Fig. 10B. Saint-Prex VD-En Fribourg (gravière Chiavazza). Plan schématique d'après photographie de T1-1951.

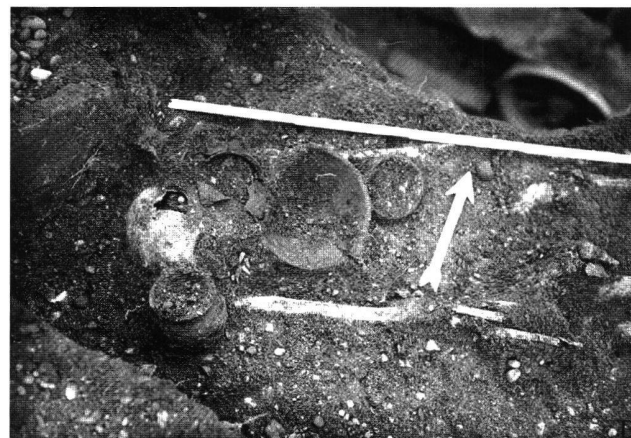


Fig. 11. Saint-Prex VD-En Fribourg (gravière Chiavazza). Photographies de la T1-1952. A gauche, la vue générale à gauche montre la sépulture, le front de taille de la gravière et les machines pour l'exploitation en contrebas. A droite, le détail du chevet de la tombe avec les céramiques et la petite dalle située derrière le crâne. Photo anonyme MCAHL.

de son faible encombrement et de son poids relativement élevé, devrait se situer en fond de sépulture et qui reste au contraire au-dessus des ossements humains, au niveau du coxal gauche.

- Parmi les céramiques disposées autour du corps, celle qui se trouve à l'épaule droite est verticale, posée sur son fond, alors que celles qui sont sur le corps ont légèrement bougé. Cette observation peut être interprétée comme une chute d'objets situés sur la couverture de la sépulture ou comme des objets disposés sur le corps et qui se seraient enfoncés avec la décomposition.

Les deux dernières observations, à savoir le basculement des céramiques sur le corps et la présence de sédiment entre les objets et les ossements, peuvent s'expliquer par le processus suivant: dans un premier temps, le corps est séparé des objets par une couverture en matière périssable (couvercle en bois?). Cette architecture sommaire permet la décomposition du corps et l'apport de sédiments autour des os. Dans un second temps, la couverture se décompose et les céramiques arrivent au contact du corps. Celles qui sont sur la cage thoracique ne trouvent pas d'appui stable et se renversent. Cette observation associée à la présence d'une dalle de chevet, plantée verticalement derrière le crâne, permet d'envisager la présence d'une architecture mixte, de bois et de dalles autour du corps. Pour le reste et compte tenu du mauvais dégagement, il est très difficile de se baser sur la position des ossements pour restituer un éventuel contenant. Nous ne voyons aucun effet de paroi, ni aucun os sorti du volume initial du corps.

Le mobilier se compose d'une *écuelle* à corps tronconique légèrement convexe (fig. 12,7), de deux *jattes*, une moyenne (fig. 12, 4) et une grande (fig. 12, 2), d'une sorte de *gobelet à épaulement abâtardi* (fig. 12,1), d'un *pot* à col concave évasé qui se développe sans rupture avec le corps biconique (fig. 12,5), d'un *pot* à corps bombé et col en entonnoir (fig. 12,3) et d'une *fusaïole* (fig. 12,6). Les décors sont sobres et exclusivement horizontaux. Plusieurs des formes présentes sont répertoriées dans la nécropole de Vidy et les parallèles confirment une datation HaB3 ancien³¹. La présence de la fusaïole suggère qu'il s'agit d'une tombe féminine.

L'étude anthropologique se résume à très peu de chose, dans la mesure où le crâne incomplet est seul conservé. Tous les os du squelette post-crânien manquent, à l'exception des quatre premières vertèbres cervicales. Le crâne est assez mal conservé, la face et les dents du maxillaire supérieur sont absentes, la base du crâne est incomplète. La mandibule ne retient plus que les incisives et les premières prémolaires, les autres dents sont tombées *ante mortem*.

Il n'est pas possible de déterminer le sexe, car il manque les os coxaux, alors que le crâne, sans la face, et la mandibule n'est pas d'une robustesse ou d'une gracilité hors normes. Le degré de synostose des os crâniens, l'usure dentaire et la résorption alvéolaire signalent un sujet âgé, un adulte vieux probablement au-delà de 45–50 ans.

Deux pathologies ont également été reconnues sur ces quelques fragments osseux. Une bosse importante touche la partie latérale droite de l'os frontal. Elle occupe une surface ovale de 4 cm de long pour 3,6 cm de large juste en avant de la suture coronale et à 4 cm du bregma. Elle se développe uniquement sur la face externe de la boîte crânienne. Nous n'avons pas fait de radiographie de cette excroissance, mais tout porte à croire qu'il s'agit d'une tumeur bénigne de l'os, ostéome ou angiome compte tenu de son aspect et de sa localisation³².

Une autre pathologie est visible sur les processus articulaires gauches entre les vertèbres C2 et C3. On observe un doublement de la taille des surfaces de contact par rapport au côté droit qui est sain. À gauche, la surface est poreuse, richement vascularisée, les bords sont épaissis, avec des excroissances marquées. On peut évoquer une arthrose liée à l'âge ou à un éventuel traumatisme, car les autres surfaces articulaires ne sont pas touchées par ce phénomène.

Saint-Prex La Moraine, les fouilles de 2001 et 2003

La réalisation d'un sauvetage dans l'ancienne propriété Revilliod de Muralt constituait une occasion unique de tenter de localiser les découvertes anciennes. Malheureusement, les informations relatives à la nécropole, anciennes ou récentes n'échappent pas à l'approximation générale. Les situations sont très imprécises, mais on peut tout de même se baser sur les constructions et sur l'exploitation des graviers pour tenter de mieux situer les différentes tombes et lieux-dits qui nous sont parvenus.

Si l'on se réfère au cadastre de Saint-Prex, la mention La Moraine apparaît avec la construction d'une maison de maître et des dépendances (fig. 7,4), car elle n'existe pas encore sur le cadastre de J.J.A. Mayor, daté de 1827. Cette première feuille intégrait La Moraine au lieu-dit En Coulet. Ce n'est que sur le cadastre plus récent de J. Raymond, daté de 1901, que la mention fait son apparition et se limite à la propriété A. Revilliod.

On peut donc admettre que les sépultures découvertes en 1865 le sont à l'occasion de la construction des aménagements extérieurs. Les plans et la description des différentes parcelles de la propriété montrent clairement que toute la surface située entre les dépendances et la maison de maître était aménagée en cours, alors que les parcelles non bâties sont en vigne ou en jardin pour le replat, et en forêt pour la pente vers le lac. La réalisation de

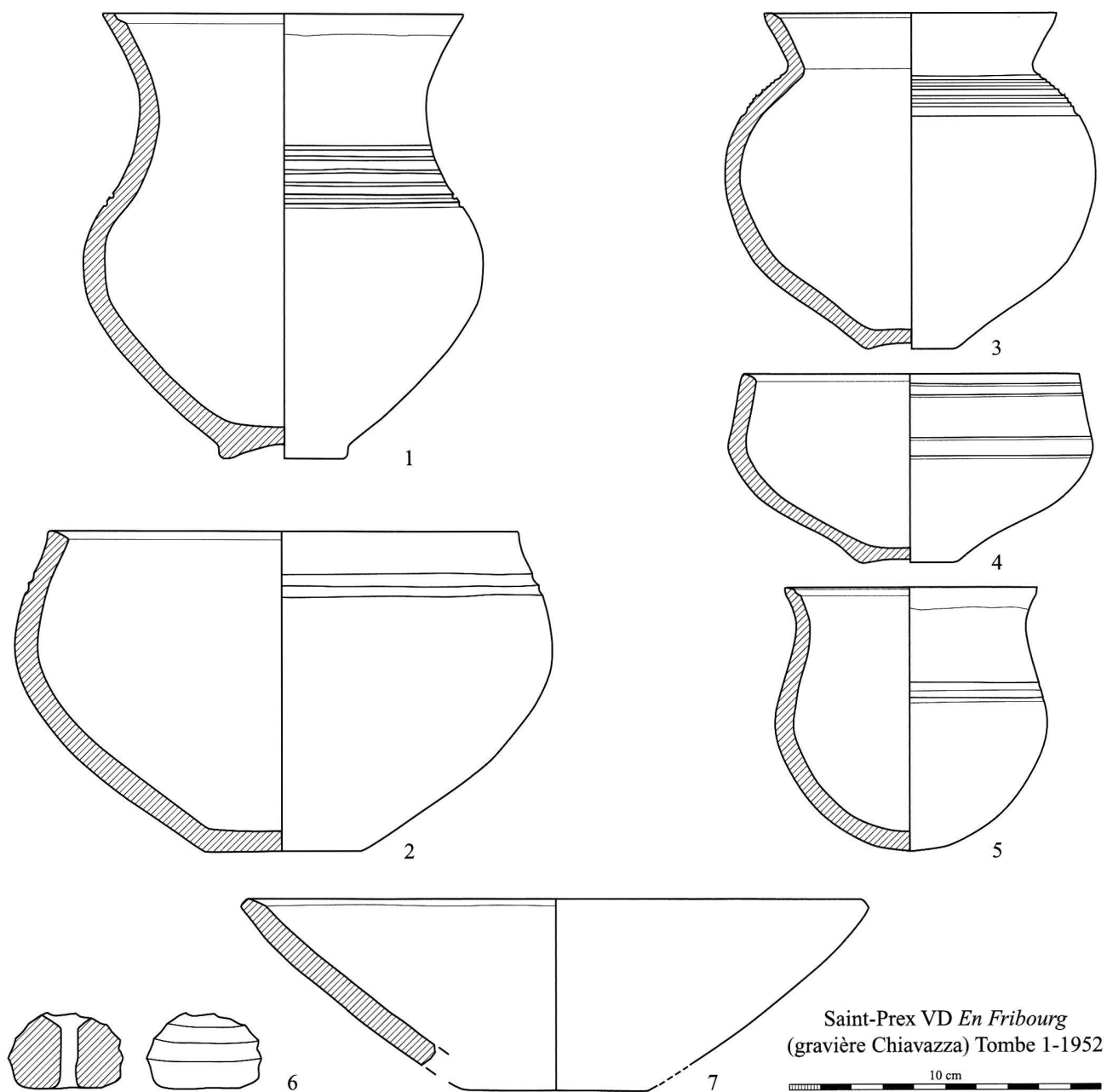


Fig. 12. Saint-Prex VD-En Fribourg (gravière Chiavazza). Mobilier de la T1-1952. Céramique et fusaïole en terre cuite. Ech. 1:2.

la cour et l'aménagement des jardins pourraient donc correspondre au «défonçage» du jardin décrit dans les premiers articles relatant la découverte³³. Cette hypothèse a le mérite de délimiter clairement une surface de 4800 m² dans laquelle devaient se trouver les premières sépultures (fig. 7,4, zone hachurée).

Les surveillances de chantier et l'état des lieux

En 1990, une première surveillance a lieu à La Moraine, en face de la propriété Revilliod de Muralt (fig. 7,8). Le décapage des deux parcelles sur une surface de 2800 m² prouva qu'il n'y avait pas de trace de la nécropole à cet endroit.

Dès 2001 le projet de construction de deux immeubles, de part et d'autre de l'ancienne maison de maître, permettra d'intervenir sur le lieu-même des découvertes de 1865 (fig. 7,4). La surveillance du terrassement s'est déroulée en trois étapes:

1. Au mois d'août 2001, une première intervention a permis d'explorer la moitié est de la parcelle, sur une surface de 1800 m². Le sommet de la séquence sédimentaire était largement perturbé et les chances de découvrir des sépultures étaient assez faibles. Une seule incinération sera mise au jour et prélevée pour être fouillée dans les locaux de la section de l'Archéologie cantonale³⁴. La fouille s'est déroulée entre le 13 et le 21 septembre 2001 (fig. 7,5).
2. Entre le 17 février et le 10 avril 2003, le décapage mécanique a touché la moitié ouest de la propriété. Cette seconde étape a eu lieu dans de mauvaises conditions, elle a permis d'explorer une surface de plus de 2200 m². Deux tombes ont été mise au jour, la première (T2-2003) a été partiellement détruite lors de sa découverte, alors que la seconde (T3-2003) se trouvait en bordure d'une piste de chantier aménagée avant l'intervention des archéologues. Le décapage a également permis de retrouver quelques os humains épars, un fragment d'occipital et un fragment de fémur, non incinérés, correspondant vraisemblablement à des restes d'inhumations déjà fouillées ou détruites anciennement. A l'évidence, la zone située autour des tombes 2 et 3 a été profondément remaniée par de nombreux aménagements ou/et par une ancienne fouille (fig. 7,6).
3. En juillet 2004, une dernière surveillance autour de la maison et sur une surface de 400 m² n'apportera aucune nouvelle sépulture (fig. 7,7)³⁵.

Pour être tout à fait complet sur «l'état des lieux» concernant la nécropole et les différents points de découvertes entre La Moraine et les sépultures situées En Fribourg, il faut encore signaler que D. Chiavazza nous a indiqué toutes les zones qui avaient fait l'objet d'une exploitation en gravière (fig. 7,3), ne laissant qu'une petite bande de terrain non touchée au nord du lieu-dit En Fribourg.

Le bilan que l'on peut tirer de ce siècle et demi de terrassement indique clairement que les terrains aux lieux-dits En Fribourg et La Moraine ont été totalement décapés et que les chances de découvrir de nouvelles sépultures dans ces zones sont très faibles. Par contre, il reste quelques parcelles non explorées entre ces deux lieux-dits. Dans l'hypothèse assez réaliste d'une continuité même lâche entre les deux zones funéraires, il est fort probable que d'autres sépultures puissent encore être découvertes. Rien n'indique non plus que la limite est de la nécropole soit définitivement atteinte. Les parcelles situées à l'est de La Moraine sont méconnues et peuvent encore livrer des sépultures.

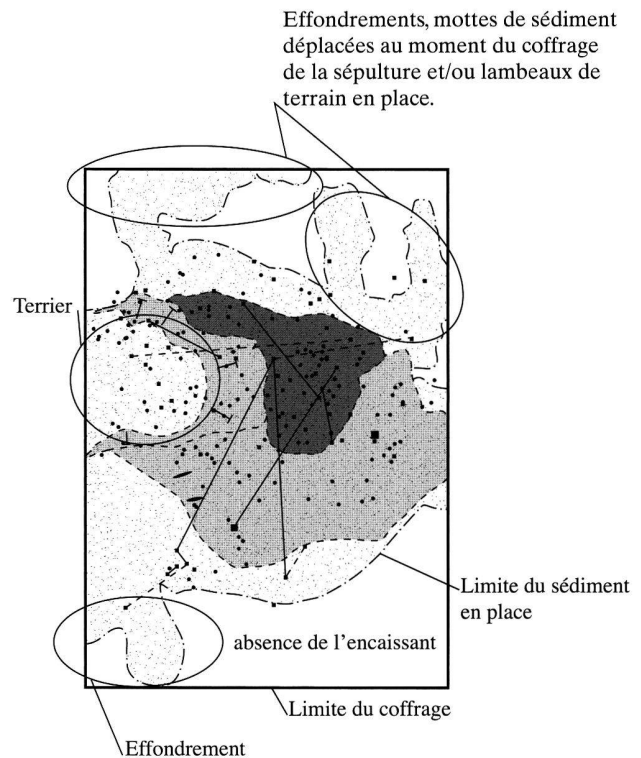


Fig. 13. Schéma explicatif des différentes destructions apparues après le prélèvement des trois incinérations de Saint-Prex VD La Moraine. Le rectangle externe correspond au coffrage de bois entourant le prélèvement de sédiment.

L'extension de la nécropole reste difficile à estimer. La limite sud coïncide avec la rupture de pente très bien marquée devant la propriété A. Revilliod. Les tombes se situaient probablement toutes à la même altitude que les quelques structures positionnées avec précision, sur la terrasse glacio-lacustre dite de trente mètres. La limite nord ne dépassait pas le chemin de La Moraine au niveau de la propriété A. Revilliod et l'exploitation des graviers ne nous permettra jamais de savoir comment elle évoluait au nord-ouest. Il est raisonnable de penser qu'il s'agit d'une surface dont le grand axe est orienté d'est en ouest sur une distance d'au moins 700 m et que le petit axe nord-sud ne se développe que sur quelques dizaines de mètres. Sans atteindre les densités mentionnées pour le site ancien de La Moraine, avec une soixantaine de structures observées, il est probable que des tombes étaient disséminées par petits groupes sur toute la zone comprise entre La Moraine et En Fribourg.

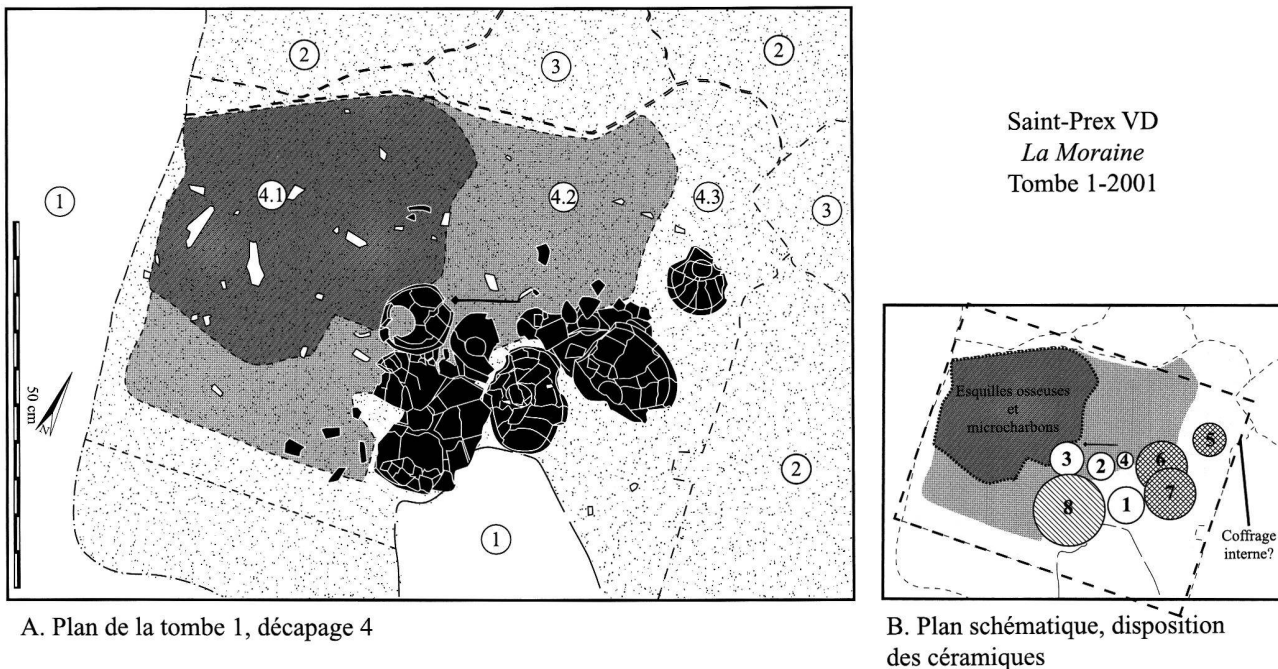


Fig. 14. Saint-Prex VD-La Moraine. Plan de la T1-2001 (éch. 1:20) et plan schématique de la disposition du mobilier. Les céramiques complètes et les tessons sont en noir, les esquilles d'os incinérés sont en blanc. L'analyse des différents sédiments dans et autour de la tombe est la suivante:

1. zone composée de sables gris décompactés et correspondant à un affaissement lors de la préparation du prélèvement. Cette destruction est sans conséquence;
2. zone également composée de sables gris, mais les fins litages observés et la compaction montrent que ces ensembles sont en place et ne correspondent pas à des destructions;
3. poches de sables jaunes contenant une faible fraction limoneuse et correspondant vraisemblablement à des sédiments de colmatage entre le coffrage interne rectangulaire et les limites de creusement de la fosse (voir l'interprétation donnée plus bas);
4. sédiment sablo-limoneux contenu à l'intérieur de la structure. Nous avons distingué trois sédiments ou zones différentes en fonction de la teneur en micro-charbons. La zone la plus sombre équivaut à des sédiments noirs, alors que les deux autres densités correspondent à un sédiment de plus en plus brun.

L'état de conservation des sépultures

Déjà malmenées lors de la découverte, les trois dernières sépultures de La Moraine ont encore dû souffrir de la technique de prélèvement que nous avons employée. Trois facteurs influencent la conservation médiocre des céramiques et des structures. Aux conditions sédimentaires très acides des terrasses lémaniques s'ajoutent deux aspects plus directement liés au type d'intervention mené à Saint-Prex. Le premier concerne le choix de la technique de coffrage qui s'est révélée une mauvaise option, les fosses des structures étant dans les trois cas incomplètes après prélèvement. Enfin, le tassement occasionné par la circulation répétée des machines de chantier a fortement contribué à l'émiettement des céramiques des deux dernières tombes observées.

Pour les trois coffrages réalisés en 2001 et 2003, la lecture des fosses avant prélèvement était erronée et les structures sont orientées à 45° par rapport au coffre en bois qui limite le prélèvement. Les destructions touchent essentiellement les angles des structures. Des effondrements, liés à la mise en place du plancher permettant de

soulever la motte de sédiment, ont provoqué des destructions supplémentaires.

Dans ces conditions, les structures ont été fortement endommagées, les limites des fosses sont difficilement observables et la répartition interne des sédiments ou des objets donne parfois des indications discutables (fig. 13). La restitution d'une architecture interne devient dès lors difficile et très hypothétique.

La tombe 1-2001

Limites sédimentaires

Dès le premier décapage, la fosse est de forme oblongue, elle mesure 1.1×0.8 m. Sa limite nord n'est pas totalement présente dans le coffrage. La structure est creusée dans des sables gris propres, sans matrice fine, alors que l'intérieur de la tombe renferme des sédiments sablo-limoneux de couleur jaune, beige à noire selon leur teneur en limon et en micro-charbons.

Dès l'apparition des céramiques au cours du troisième décapage, les différents sédiments s'organisent en plan selon le dessin de la figure 14 et ne varieront plus de fa-



Fig. 15. Saint-Prex VD-La Moraine. Détails du dépôt de céramiques à l'intérieur de T1-2001.

çon importante. Les limons bruns ou noirs sont limités par des sables jaunes ou gris et forment un rectangle net de 0.85×0.6 m. Les limites nord, est et sud forment entre elles des angles droits marqués par des différences sédimentaires nettes. La répartition des tessons et des esquilles osseuses confirme l'observation des limites sédimentaires avec des alignements assez nets d'objets le long des deux grands côtés de la fosse.

Parmi les observations plus difficiles à expliquer, on constate la présence de taches plus claires dans le remplissage. Ces taches sont certainement des traces de piquets plantés à l'intérieur de la structure. L'une d'entre elles se situe contre la limite est du rectangle interne, il pourrait s'agir d'un petit piquet enfoncé pour maintenir un coffrage de planche. On aurait dans ce cas un exemple de construction interne en bois retenant les sédiments, plutôt que d'un coffre déposé à l'intérieur de la fosse. Ce coffrage pourrait contenir les objets, puis être remblayé ou recouvert d'une dalle ou d'un couvercle de bois.

Dépôt des objets

À l'intérieur du rectangle, deux «unités» différentes se distinguent clairement. L'ensemble formé par les céramiques et l'épingle s'organise sur une surface rectangulaire limitée de 0.4×0.3 m (fig. 15). Le caractère très ramassé et quadrangulaire de l'ensemble, dont le récipient 5 est exclu, indique qu'une structure en matière périssable limitait le dépôt des objets. Si les récipients 1, 2, 3 et 8 sont posés sur leur fond et n'ont certainement pas bougé, le récipient 4 est renversé, de même que les écuellés 6 et 7. Enfin, la petite écuellé 5 se situe à l'extérieur de ce groupe d'objets, volonté délibérée de la placer à l'écart ou situation résultant de sa chute alors qu'elle était déposée en situation haute?

Sur la base de ces éléments, il est possible de restituer une structure quadrangulaire interne de 0.85×0.6 m correspondant vraisemblablement à un coffrage des bords de la fosse. Celui-ci contient deux ensembles distincts: d'une part des esquilles humaines en très faible quantité mêlées aux cendres et regroupées dans un carré de 0.4 m de côtés et, d'autre part, l'ensemble du mobilier d'accompagnement, également regroupé sur une très faible surface. La disposition des vases ne semble pas être le fruit du hasard, puisque le récipient biconique est entouré des quatre formes fermées et de petite taille, alors que les trois écuellés sont regroupés et/ou empilés. L'épingle est le seul objet dont la disposition n'est pas comparable à celles qui sont connues à Lausanne VD-Vidy. Les objets métalliques y sont habituellement regroupés avec les cendres du défunt plutôt qu'avec les céramiques, comme c'est le cas ici³⁶.

Les deux plus grandes écuellés, de même que les jattes et peut-être le vase biconique ont été déposés entiers dans la sépulture, alors que la plus petite écuellé et le petit pot de la figure 16,4 et 5 arrivent probablement à l'état de tessons. L'absence du profil complet d'une jatte et du pot biconique est plus probablement liée aux conditions de conservation ou de découverte de la tombe.

Mobilier

La tombe T1-2001 a livré une épingle en bronze et un service en céramique. L'unique objet en bronze accompagnant cette incinération est une *épingle* (fig. 16,9) de 3 g qui a échappé au feu du bûcher. D'excellente facture, elle possède une petite tête biconique entièrement décorée de moulures concentriques et une tige droite, dont le col est orné de deux registres hélicoïdaux séparés par un vide et limités, sur le bas, par de petites encoches disposées en zigzag. Le décor, d'une finesse remarquable, a été réalisé après polissage de la pièce, assurément à l'aide d'un tour, sauf pour les encoches, gravées peut-être au ciselet. Les exemplaires de Suisse occidentale sont attribués au HaB1 classique, voire au HaB2 pour celui de la structure 111 de Lausanne VD-Vidy³⁷. À part l'exemplaire ancien de La Moraine mentionné ci-dessus, des épingles quasiment identiques proviennent du port de Tougues sur la rive sud du Léman³⁸; il s'agit de trouvailles non datées.

La céramique compte environ 540 tessons qui pèsent 800 g. Une trentaine de tessons n'ont pas pu être attribués à des vases précis après remontage, alors que le reste constitue huit récipients distincts. L'homogénéité de la pâte permet toutefois d'affirmer que tous les fragments font partie du même lot de céramique; il n'y a apparemment pas de tesson intrusif. La pâte de tous les récipients est constituée par une argile faiblement dégraissée à l'aide d'éléments minéraux, peut-être quartz, de taille hétérogène, pouvant aller jusqu'à 2,5 mm.

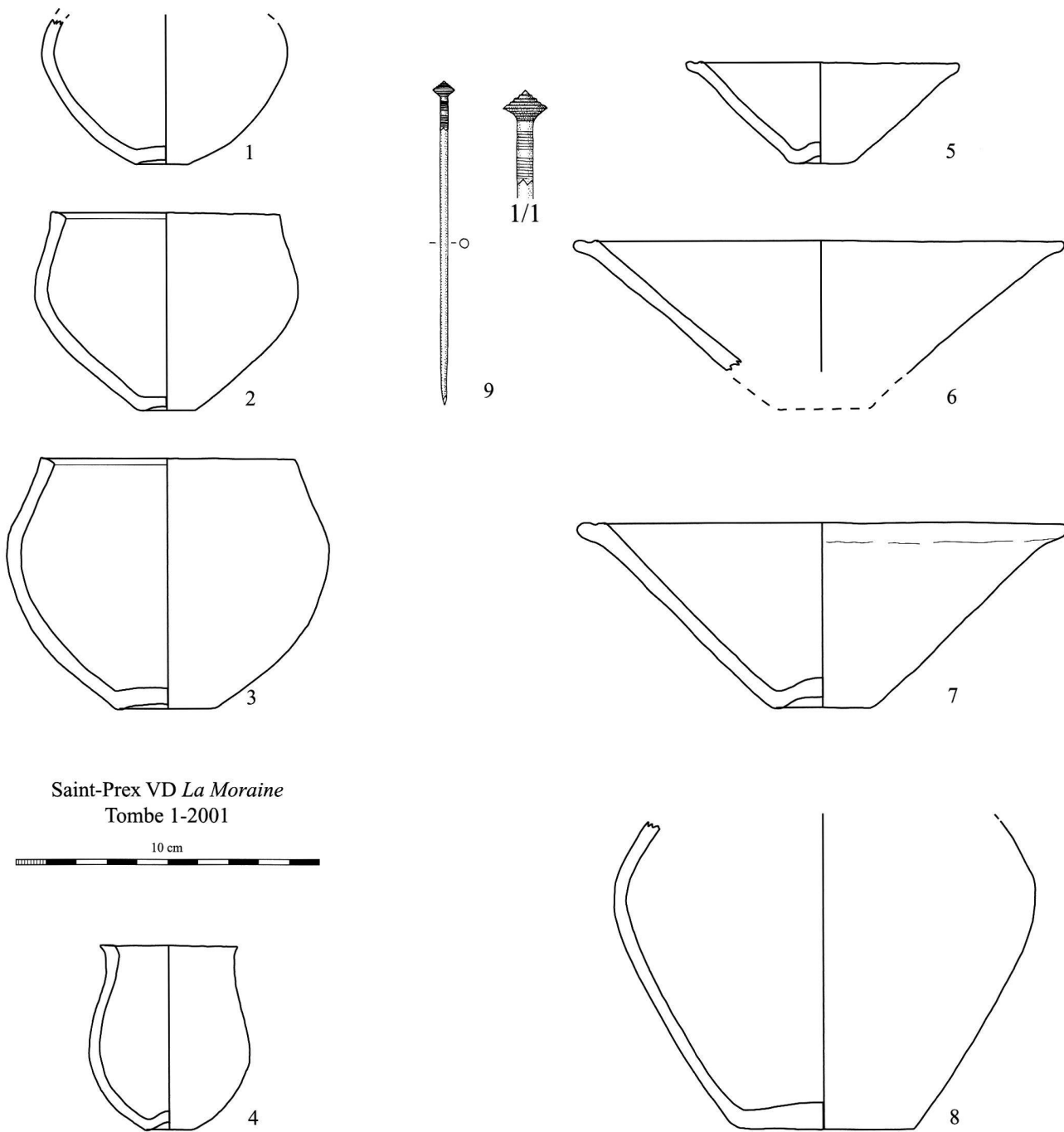


Fig. 16. Saint-Prex VD-La Moraine. Mobilier de la T1-2001. 1-8 Céramiques; 9 épingle en métal cuivreux. Ech. 1:2.

Catégories	Poids (g)	Tot.	NR	Tot.
Crâne		8.8		12
Côtes	0.46		7	
Tronc		0.46		7
Métacarpe et métatarse	0.34		1	
Membres		0.34		1
Total des fragts déterminés		9.6		20
Membre supérieur	4.99		4	
Membre inférieur	1.2		3	
Diaphyses indet.	10.56		45	
Os plats	0.8		8	
Os courts/épiphyses	0.51		2	
Indéterminés	11.55		204	
Total des os non identifiés		29.61		266
Total des os humains		39.21		286
Total des os non brûlés		0.57		5

Fig. 17. Saint-Prex VD-La Moraine. Tombe T1-2001. Détermination des esquilles osseuses.

Suivant les récipients, la pâte apparaît mi-fine ou fine. La finition varie légèrement d'une pièce à l'autre. L'épaisseur moyenne des parois, toutes formes confondues, se situe autour de 4 mm. Les parois sont lissées ou le plus souvent polies, avec plus ou moins de soin, à l'extérieur ou/et à l'intérieur. Aucune pièce n'a été décorée. La cuisson initiale semble avoir été réductrice, mais sans enfumage final. La teinte est relativement homogène et tire sur le brun gris. La fragmentation des vases est extrêmement importante; beaucoup de tessons ne dépassent pas 2 à 3 cm de longueur et les récipients se composent de 21 fragments, pour le pot minuscule, à 133, pour le pot moyen. Plusieurs indices montrent que ces pièces ont été soumises une seconde fois au feu: surfaces rougeâtres localisées, mais surtout délitement des parois accompagné fréquemment du détachement d'écailles et de la présence de zones grises caractéristiques.

Les huit récipients appartiennent aux formes suivantes: trois écuelles, trois jattes et deux pots. Ils sont tous de petite taille, à l'exception d'un des pots (fig. 16,8), légèrement plus volumineux, mais dont il manque toute la partie supérieure, dommage causé, au moins en partie, par le dégagement à la pelle mécanique. Aucun des vases n'est complet, mais un remontage soigné a permis de reconstituer plusieurs profils.

Les trois écuelles (fig. 16,5-7) sont de forme identique, avec un corps tronconique rectiligne, un rebord évasé à lèvre arrondie et biseau interne concave, ainsi qu'une base en cupule à fond convexe pour deux d'entre elles (fig. 16,5,7), la partie inférieure de la troisième (fig. 16,6) n'étant pas conservée. Deux des pièces fig. 16,6 et 7 sont même de dimensions analogues, alors que la dernière (fig. 16,5) est singulièrement petite. Les deux jattes (fig. 16,2,3) présentent également des silhouettes très

proches avec une épaule rentrante, un corps bombé et une base concave. La lèvre de la jatte (fig. 16,2) la seule conservée, montre un léger biseau. Même si la jatte (fig. 16,1) est incomplète, son analogie morphologique avec les deux pièces précédentes rend vraisemblable son attribution aux jattes. Un pot biconique de volume moyen (fig. 16,8), dont seul le corps est préservé, possède une longue panse rectiligne évasée et un départ d'épaule. La jonction entre les deux est légèrement arrondie et la base est plate à fond convexe. Il est peu aisé de déterminer les proportions exactes de ce pot, mais le segment de l'épaule semble ne pas devoir excéder en longueur celui de la panse, visiblement haute, ce qui exclut donc d'emblée les pots à épaule longue du HaB1 classique. Un pot minuscule (fig. 16,4) présente une forme atypique, qui s'apparente un peu à celle des gobelets à épaulement. Le corps est bombé, la panse basse et l'épaule est longue et faiblement incurvée. Le rebord est évasé, alors que la base se limite à une cupule.

Les éléments de datation fournis par la céramique sont assez ténus. La forme des écuelles et des jattes trouve d'excellents parallèles dans la structure 111 de Vidy que nous avons proposé d'attribuer au HaB2³⁹. Ces morphologies commencent toutefois à être diffusées au HaB1 classique. Par contre, le corps biconique du pot de la figure 16,8 montre une panse haute et un raccord arrondi avec l'épaule, alors que le profil est généralement surbaissé et anguleux au HaB1 classique⁴⁰. La même remarque est valable pour le minuscule pot de la figure 16,4, qui évoque vaguement un petit gobelet à épaulement évolué. Une datation relative HaB2 nous semble la plus appropriée pour cet ensemble, ce que vient conforter l'absence totale de décor, qui contraste avec le «style riche» fréquent du HaB1 classique.

En conclusion, l'examen attentif des caractères intrinsèques de la céramique déposée dans la T1-2001 suggère que ces récipients ont été fabriqués spécialement pour la cérémonie funéraire: homogénéité de la pâte, de l'épaisseur des parois, de la finition, de la cuisson et taille réduite des vases. L'absence d'ornementation, au-delà de l'aspect chronologique, pourrait s'expliquer par la fonction exclusivement funéraire du service pour une sépulture qui n'est pas prestigieuse.

Anthropologie

Avec 286 fragments osseux représentant seulement 39,2 g d'os humain, la détermination anthropologique de la tombe 1 est particulièrement difficile, puisque le poids moyen par fragment est de 0,14 g seulement (fig. 17).

Les restes humains les plus gros et les plus simples à identifier sont constitués par une douzaine de fragments de crâne. Le reste comprend des fragments appartenant aux membres, mais les déterminations précises se limitent à quelques côtes et à un fragment de métatarse.

On peut noter la présence d'un os wormien non synostosé et de fragments qui comportent des portions de suture crânienne encore libre. Ces observations s'accordent pour reconnaître un adulte relativement jeune, dont le sexe ne peut en aucun cas être déterminé.

On constate que la faible quantité globale d'os humain dans la tombe, de l'ordre de 40 g, est en accord avec les sépultures du Ha B1 dans lesquelles les restes osseux excèdent rarement 100 g⁴¹. Dans notre cas, il est très vraisemblable que ces esquilles ne correspondent pas à un ramassage volontaire, mais au dépôt de cendres dans la sépulture. Les restes osseux du corps devaient être déposés ailleurs.

La tombe 2–2003

Une première tache noire de très faible dimension est apparue lors du décapage à la machine. Elle ne contenait pas de mobilier ou d'ossement, si bien que nous avons continué le décapage mécanique jusqu'à l'apparition des céramiques, malheureusement très abîmées par ce mode de dégagement. Finalement, le remplissage de la sépulture était conservé sur une profondeur totale de 8 cm.

Le mobilier se compose de restes osseux incinérés (249,05 g), de tessons de céramique grossière et des restes d'au moins sept récipients en céramique fine, brûlés ou non, et déposés dans la sépulture. Le mobilier métallique se compose de deux fragments de tiges d'épingles en bronze. Cinq fragments d'os non brûlés constituent vraisemblablement un dépôt d'os d'animaux.

Limites sédimentaires

Les limites sédimentaires apparaissent clairement dès le premier décapage, la tombe se compose de trois zones distinctes (fig. 18.19). Une première unité marque la limite nord et s'oriente d'est en ouest. Il s'agit d'un sable très chargé en micro-charbons et relativement limoneux. Ce sédiment est assez strictement lié aux objets provenant du bûcher: tessons recuits, fragments de jarre en céramique grossière, fragments de bronze et os humains incinérés.

Au sud et sur les bords de cette première unité se trouve un sédiment gris à noir, moins charbonneux. Il contient encore quelques esquilles humaines et des tessons, et reçoit l'essentiel des objets en dépôt.

La répartition du mobilier permet encore de restituer la limite ouest, par absence de mobilier et de sédiment charbonneux, la situation est moins claire sur le bord est. Enfin, trois petites taches circulaires sont apparues à la base du remplissage sédimentaire, elles sont interprétées comme des négatifs de trous de piquets.

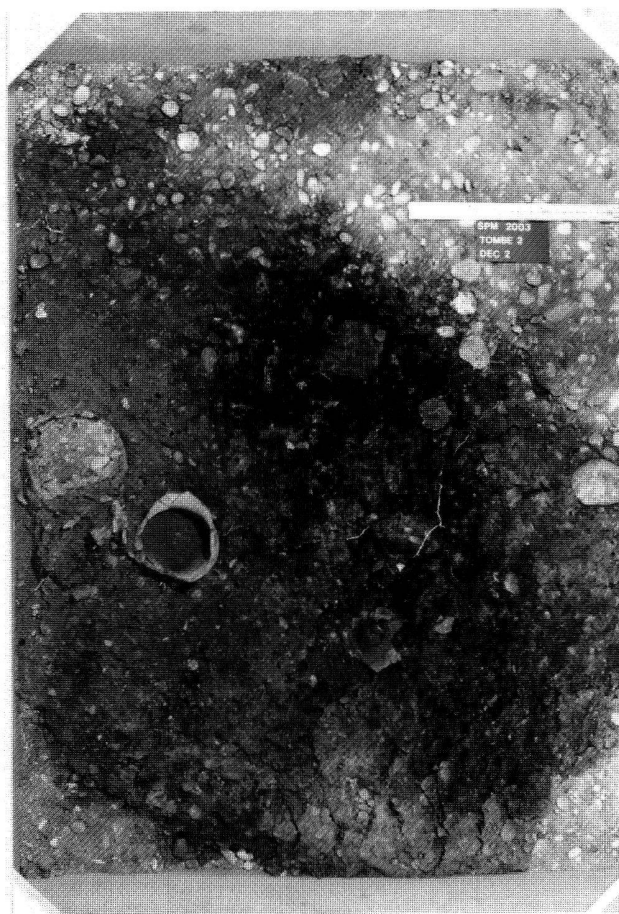


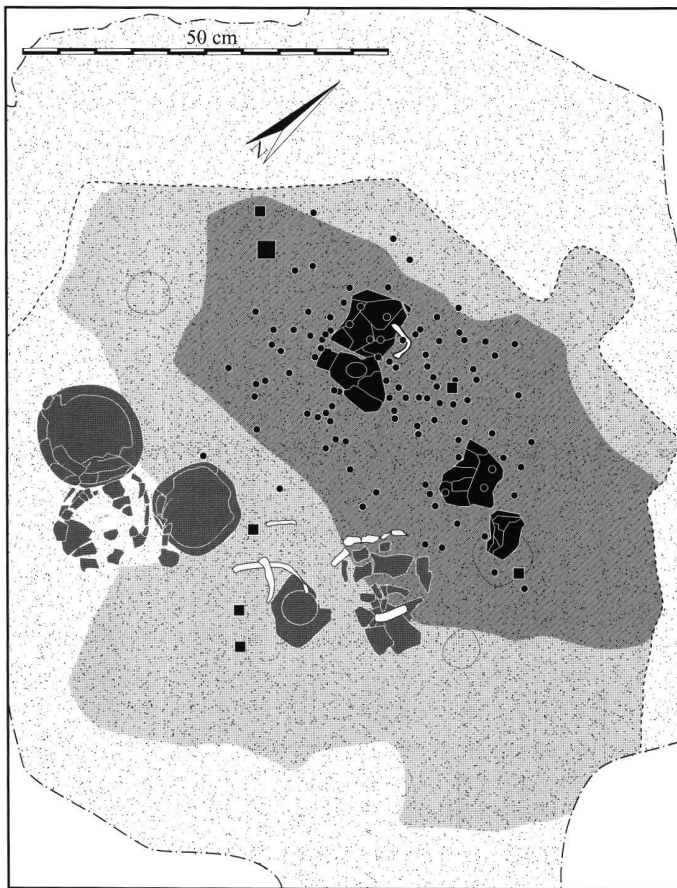
Fig. 19. Saint-Prex VD-La Moraine. Vue générale de la tombe 2 au décapage 2.

Dépôt des objets

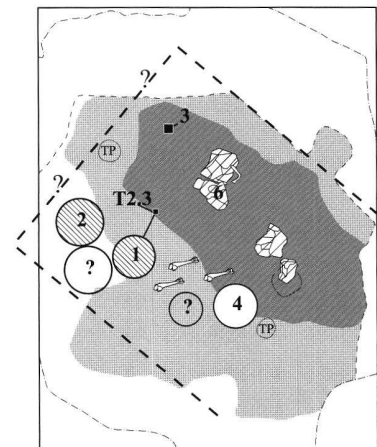
On constate tout d'abord un regroupement des cendres du bûcher: esquilles humaines, tessons recuits, fragments de bronze brûlés et grands tessons de jarre dans le sédiment très charbonneux.

Au sud de l'amas osseux se trouvait le dépôt d'objets, il se composait d'au moins cinq récipients complets ou fragmentaires, ainsi que d'ossements non brûlés. Ce dépôt s'oriente, comme les esquilles osseuses, selon un axe est-ouest (fig. 18.19).

Pour cette sépulture, la présence d'un coffre ou d'un coffrage de bois n'est pas clairement attestée. Une seule limite est claire au nord, la destruction des angles nord-est et sud-ouest ne nous permet pas de vérifier si la structure était vraiment quadrangulaire. On peut simplement constater la cohérence de l'organisation des vestiges selon un axe est-ouest. L'ensemble s'inscrit dans une surface oblongue de 0,7 m de largeur, mais dont la longueur est difficile à fixer. Il peut s'agir d'une structure carrée ou rectangulaire, mais certainement pas d'une simple fosse ovale.



- Zone très charbonneuse
- ▨ Zone peu charbonneuse
- (4) Petit récipient
- (2) Récipient de taille moyenne
- ⊗ Tessons de grand récipient (jarre?)
- ☞ Os non brûlés, faune
- ⌢ Mobilier en bronze
- - - Coffrage de bois?



B. Plan schématique

A. Saint-Prex VD La Moraine
Tombe 2-2003, décapage 3

- Céramique complète
- ⊗ Tessons de céramique grossière (jarre?)
- Tessons
- Esquilles incinérées
- ☞ Os non brûlés, faune
- ⌢ Mobilier en bronze

Fig. 18. Saint-Prex VD-La Moraine. Plan de la T2-2003 (éch. 1:20) et plan schématique de la disposition du mobilier.

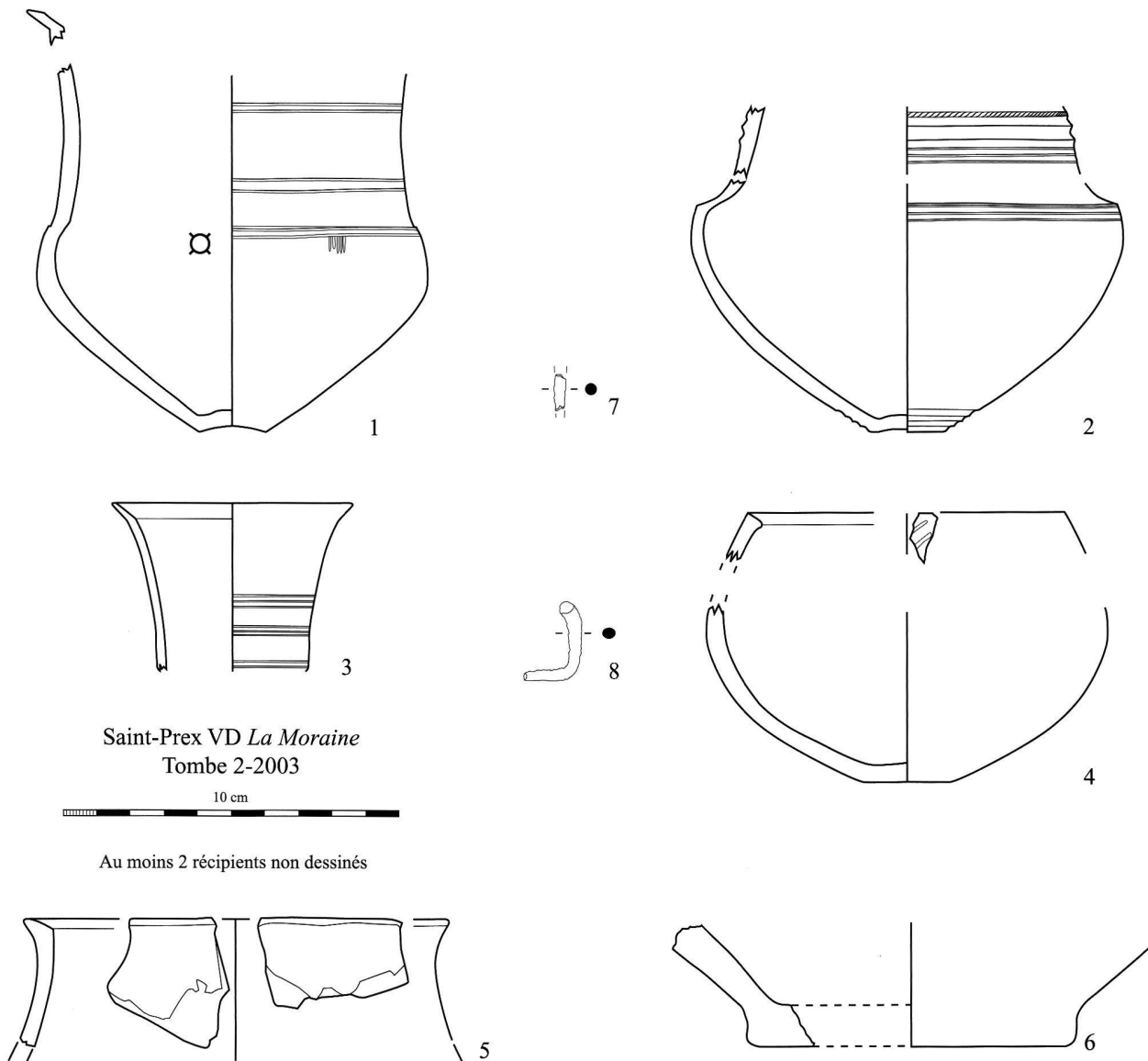


Fig. 20. Saint-Prex VD-La Moraine. Mobilier de la T2-2003. 1-6 Céramiques; 7,8 métal cuivreux. Ech. 1:2.

Mobilier

Cette sépulture a livré 380 tessons de céramique, qui pèsent 860 g et moins de 2 g de bronze. Ces derniers éléments se résument à deux pièces fortement brûlées: un petit fragment de tige d'épingle (fig. 20,7) et un objet qui pourrait être une autre épingle (fig. 20,8) de petite taille, très déformée par le feu et à tige coudée. En outre, un morceau de tuile, romaine ou plus récente, de 16 g a été retrouvé dans les déblais de cette sépulture, trace d'un possible remaniement ponctuel.

Le nombre de récipients n'est pas établi avec précision, mais il est supérieur ou égal à huit. Il y a au moins quatre gobelets à épaulement, une jatte à corps bombé et base plate étroite, le fond et trois grands tessons de par-

tie inférieure d'une grande jarre (fig. 20,6). Des éléments très partiels en pâte fine à mi-fine n'ont pas été attribués à des individus céramiques précis, soit quatre fragments de bords évasés à lèvre à biseau interne, un épaulement arrondi et trois bases plates. A cela s'ajoutent une trentaine de tessons non typologiques. A part les deux fragments métalliques, au moins cinq éléments céramiques – tessons isolés ou parties de remontages – montrent les traces d'une réexposition à un feu violent. Comme dans la sépulture précédente, la fragmentation est très importante.

Les quatre *gobelets à épaulement* sont décorés de registres d'incisions ou de cannelures fines sur le col et/ou l'épaulement. L'un d'eux montre, en plus, une crête de

Catégories	Poids (g)	Tot.	NR	Tot.
Crâne	32.25		56	
Mandibule				
Dents	0.92		7	
Crâne		33.17		63
Côtes	4.38		55	
Vertèbres	0.22		1	
Tronc		4.6		56
Tibia	17.22		6	
Humérus	4.19		2	
Radius	0.67		1	
Phalanges	0.83		3	
Membres		22.91		12
Total des frags déterminés		60.68		131
Membre supérieur	12.86		14	
Membre inférieur	9.4		5	
Diaphyses indet.	70.27		201	
Os plats	8.24		41	
Os courts/épiphyses	5.35		21	
Indéterminés	82.25		1669	
Total des os non identifiés		188.37		1951
Total des os humains		249.05		2082

Fig. 21. Saint-Prex VD-La Moraine. Tableau de la détermination des esquilles osseuses de T2–2003.

cannelure finement encochée et une base circonscrite de cannelures (fig. 20,2), alors qu'un autre porte un discret registre d'encoches pendantes (fig. 20,1). Ces décors sont déjà présents au HaB1 et perdurent jusqu'au HaB3 ancien. Bien que tous les récipients soient incomplets, deux d'entre eux montrent que le col n'est pas surdimensionné par rapport à la panse et que cette dernière peut être bien arrondie. Ce sont des critères récents qui apparaissent toutefois dès le 10^e s. av. J.-C. Le gobelet de la figure 20,2 trouve à Vidy des parallèles, datés du HaB1 classique au HaB3 ancien⁴². La *jatte* à corps bombé (fig. 20,4) présente quelques traces juste sous le bord des traces non interprétables. Les parallèles évoqués pour les trois jattes de la tombe 1 sont également valables ici, la forme est présente dès le HaB1 classique et durant le HaB2. En résumé, les indices chronotypologiques sont bien maigres et ne font que suggérer une datation entre le HaB1 classique et le HaB2, probablement pas au-delà. Les gobelets à épaulement correspondent à une tradition suisse occidentale.

Ossements non brûlés

Entre les récipients 1 et 4, cinq os ou fragments d'os non brûlés étaient déposés. Pour les mieux conservés, il s'agissait de fragments de côtes, non humaines, très probablement de petit ruminant ou de porc/suidé. L'une d'elle se trouvait sur les restes du vase 4. Ces os étaient en très mauvais état de conservation, ils ont été prélevés, mais une détermination précise n'est plus envisageable.

Anthropologie

Les esquilles osseuses représentent un total de 249,05 g pour un nombre de reste de 2082 fragments dont 1669 esquilles indéterminées (82,25 g). Cet ensemble est incomplet du fait des conditions de découvertes (fig. 21).

Près d'un quart des ossements sont déterminés précisément (24,4 %). Pour le squelette postcrânien, il s'agit de fragments de tibia, d'humérus, de radius et de phalanges. Le score relativement élevé des dents avec 7 fragments de racines, est lié au tamisage à la maille de 1 mm, qui a permis de récolter beaucoup de petits fragments, ce qui n'est pas un gage d'une meilleure détermination.

Le degré de crémation est relativement homogène. Deux fragments sont encore bruns ou légèrement noircis. Entre 60 et 70 % des esquilles sont noires à cœur et parfois blanches en surface, alors que le reste est un peu mieux brûlé. La température de crémation devait être faible à moyenne, variant entre 400° et 550°, ce qui correspond aux stades II à III de Wahl⁴³.

Il s'agit d'un sujet très robuste, probablement de sexe masculin: l'épaisseur du crâne est moyenne à forte, les fragments provenant des membres sont plutôt robustes. Cette estimation doit être prise avec prudence, aucun caractère sexuel secondaire n'a pu être observé directement.

Les fragments de crâne présentent tous des sutures libres et indiquent un sujet adulte encore jeune, probablement de moins de 30 ans.

La tombe 3–2003

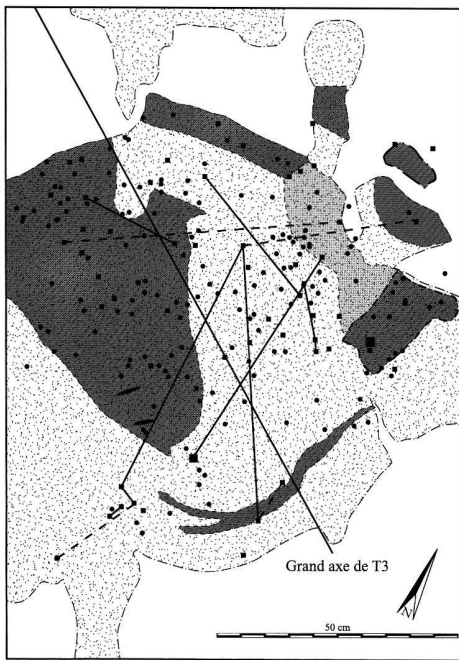
Il s'agit d'un dépôt de mobilier comprenant au moins six récipients, des restes de bronze et peut-être de fer, des os animaux et des esquilles humaines accompagnées de cendres.

La tombe est apparemment mieux conservée que la précédente, puisque son remplissage a pu être fouillé sur une hauteur de plus de 40 cm. Pourtant, le coffrage a posé plus de difficulté, avec de nombreux affaissements de sédiments. Enfin, un terrier a détruit partiellement le dépôt des objets à la base du remplissage.

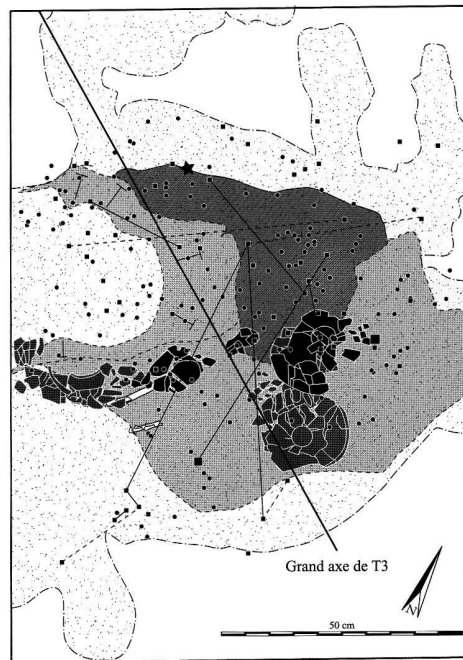
Tous ces éléments viennent perturber la lecture de la fosse et de la disposition des objets, mais malgré ce constat négatif, la tombe 3 présente une disposition originale en étage, avec des lots distincts et superposés d'esquilles osseuses.

Limites sédimentaires et coupe schématique

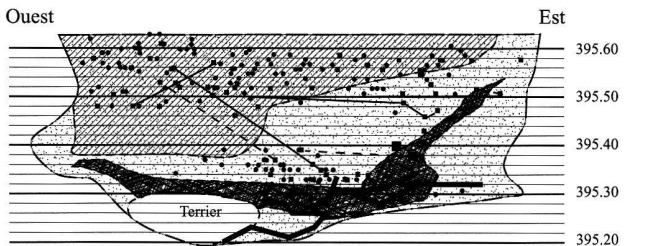
Dès le premier décapage, la tombe 3 apparaît comme une structure quadrangulaire de 0,9×0,8 m prise en diagonale dans le coffrage. On retrouve des sédiments charbonneux formant des poches parfois importantes et des concentrations de charbons sur les bords de la structure.



A. Saint-Prex VD La Moraine
Tombe 3-2003, décapage 4



B. Tombe 3, décapage 9



C. Coupe schématique et projection selon le grand axe de T3

- Collage entre tessons
- Céramique complète
- Faune non brûlée
- Céramiques
- Os incinérés

D. Plan schématique, disposition des céramiques

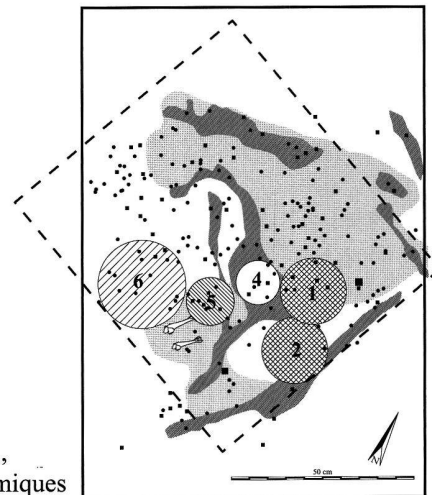


Fig. 22. Saint-Prex VD-La Moraine. Plans et coupe schématique de T3-2003. Le décapage 4 correspond au niveau supérieur, le décapage 9 au dépôt des objets dans le fond de la structure.

Le mobilier osseux est inclus dans le sédiment charbonneux, alors que les sables jaunes ne contiennent que quelques tessons. Jusqu'au cinquième décapage, les traces organiques noires se concentrent dans l'angle sud-ouest et forment un rectangle ou une poche contenant la majorité des esquilles humaines (fig. 22,A).

Avec l'apparition des objets en dépôt au fond de la tombe, la position des traces organiques change. Les nouvelles zones charbonneuses se concentrent essentiellement dans la partie nord et est de la structure (fig.

22,B). Cette image est partielle, puisqu'un terrier détruit toute la moitié ouest du dépôt.

La coupe schématique reprend la projection des objets et la composition sédimentaire selon un axe longitudinal orienté ouest-est (fig. 22,C). Elle permet d'observer la très bonne séparation entre les deux niveaux de mobilier. Les objets situés au sommet du remplissage, entre 395.60 et 395.50 m sont associés à une première unité sédimentaire très charbonneuse dont l'amplitude maximale se localise en plan au sud-ouest de la structure. Le second ni-

veau de mobilier se situe dans et autour du dépôt des objets, sur une profondeur de l'ordre de 10 cm. En plan, les densités les plus importantes se limitent cette fois à l'est et au nord.

Cette situation correspond vraisemblablement à un apport de deux lots d'os brûlés dans la sépulture. Le premier, à la base du remplissage, alors que le second se situe à un niveau supérieur. Cette séparation implique soit un comblement immédiat avec apports séparés d'esquilles humaines, soit un dépôt en deux lots, par exemple dans et sur un coffre de bois, afin qu'une séparation reste bien visible entre les lots d'esquilles. Les collages de mobilier et l'étude anthropologique montrent qu'il s'agit des os et des objets d'un même individu.

A Tolochenaz VD-Le Boiron dans la TII et à Lausanne VD-Vidy dans la T1-1985, cette disposition par lot avait déjà été mise en évidence avec, pour le Boiron, un lot d'esquilles situé à l'extérieur du coffre en dalle et à mi-hauteur du remplissage⁴⁴. La tombe 3 de Saint-Prex constitue un nouvel exemple mais cette fois, les lots sont superposés.

À la base du remplissage, un terrier a détruit la partie ouest de la structure. Les limites sédimentaires ne peuvent plus être observées avec précision. L'extension des traces noires n'est certainement pas complète et donne une image tronquée de la forme de la fosse.

Dépôt des objets

L'inventaire des objets de T3-2003 montre qu'il s'agissait d'une sépulture bien dotée, avec des restes d'animaux, du bronze et peut-être du fer, une masse osseuse largement au dessus de la moyenne et une série d'au moins six récipients.

Malgré le passage du terrier, l'organisation au sol est conservée, puisqu'il ne manque que le fond du récipient 6. Pour les autres, on peut estimer que les mouvements n'ont pas été trop importants, puisque les fonds sont conservés en place (fig. 23). On peut distinguer de gauche à droite (fig. 22,D): un grand récipient biconique (6), un pot de taille moyenne (5), puis le fond d'un récipient de forme indéterminée (4), de taille moyenne ou petite. À droite l'ensemble des récipients se termine par deux écuelles (1 et 2). Ces deux céramiques sont les objets les moins touchés par le terrier.

Il faut encore noter que des traces organiques contenant de gros charbons recouvrent les céramiques. Dans certains cas, comme sur les écuelles, ce niveau charbonneux est très compact, ce qui est assez surprenant et peu fréquent dans ce type de structure.



Fig. 23. Saint-Prex VD-La Moraine. T3-2003, détail de l'état très fragmentaire des récipients déposés dans le fond de la sépulture.

Mobilier

Cette sépulture a livré un nombre minimum de sept récipients en céramique et deux pièces métalliques retirées lors du tamisage des sédiments. Un minuscule fragment d'un métal indéterminé (fig. 24,9) et une lamelle de fer (fig. 24,8), les deux brûlés, évoquent, comme pour la tombe précédente, un remaniement ponctuel. La céramique de cette tombe apparaît un peu hétérogène et la fragmentation se révèle très forte avec plus de 900 tessons pour un poids total de 1249 g. Une des écuelles est composée d'au moins 152 tessons – et des traces de réexposition au feu ont aussi été observées.

Le corpus se compose de deux *écuelles* à corps tronconique et base plate (fig. 24,1.2). L'une d'elles est décorée de larges cannelures internes (fig. 24,2). Le fond probable d'une troisième écuelle (fig. 24,4) pourrait appartenir à l'une des précédentes. La partie supérieure d'un *pot* à corps biconique (fig. 24,5.1) possède un col évasé rectiligne et une lèvre à biseau interne concave. Elle est décorée d'une large cannelure surmontant un registre de deux cannelures plus fines sur l'épaule. La partie inférieure d'un récipient (fig. 24,5.2), à base plate et fond convexe, pourrait, sans certitude, appartenir à ce pot, tout comme un fragment médian d'anse en ruban (fig. 24,5.3), orné de cannelures verticales. L'épaule courte, le raccord du col, l'anse cannelée et le décor exclusif de cannelures semblent permettre de rapprocher ce vase des pichets du HaB3 ancien, présents notamment à Auvornier-Nord et dans la tombe 25-1962 de Vidy⁴⁵. La partie supérieure d'un second pot (fig. 24,6), de plus grandes dimensions, montre un petit col évasé et une épaule rentrante. Malheureusement, le raccord avec la panse n'a pas été retrouvé et il est impossible de savoir s'il s'agit d'un pot à épaule longue, donc de tradition HaB1. Tant la forme que le décor, composé d'un registre de cannelures surmontant quatre doubles incisions, sont déjà présents à Cortaillod NE-Est et se retrouvent abondamment au Landeron NE-Grands Marais⁴⁶. À Vidy, deux

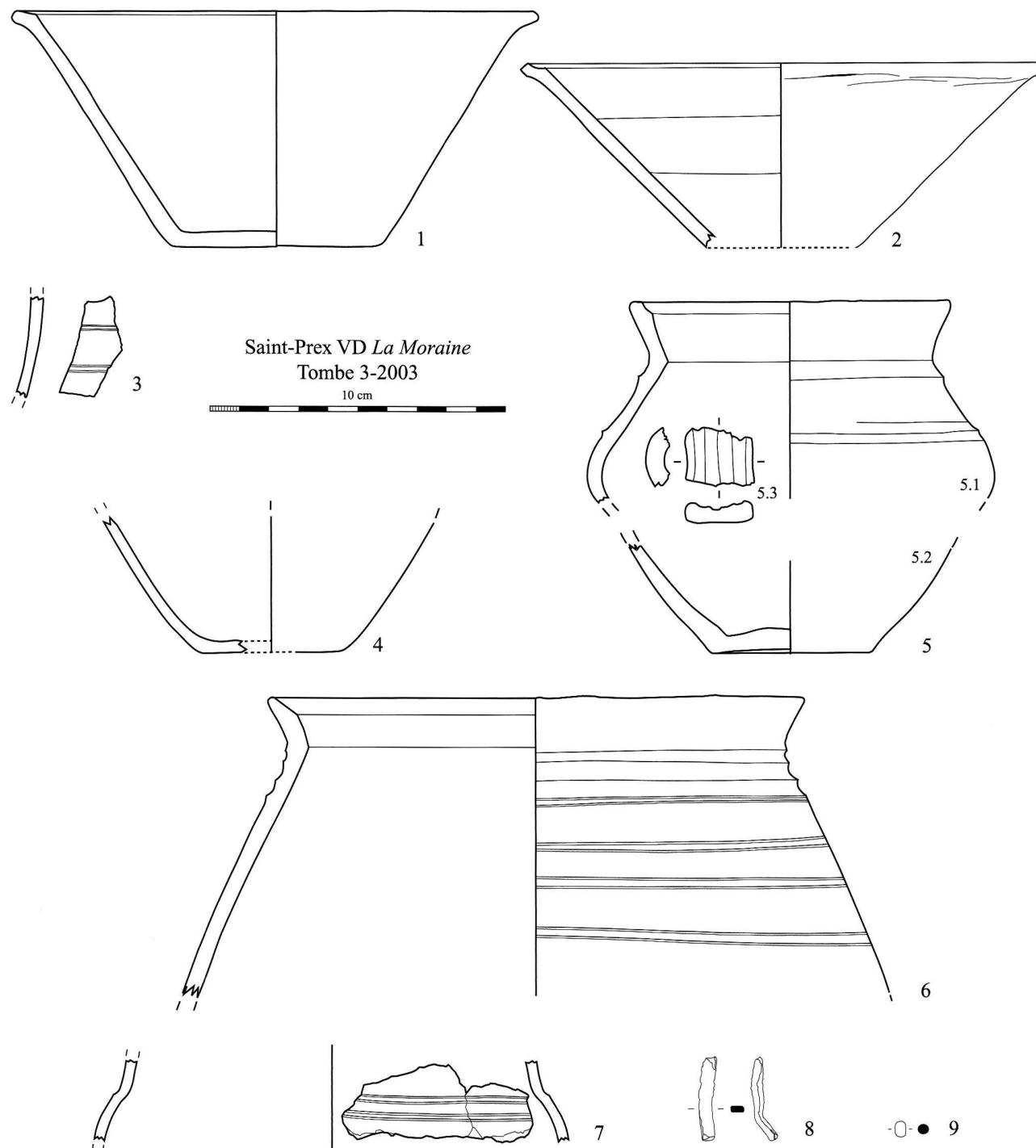


Fig. 24. Saint-Prex VD-La Moraine. Mobilier de la T3-2003. 1-7 Céramiques; 8 fer?; 9 métal cuivreux. Ech. 1:2.

parallèles proviennent de sépultures attribuées au HaB2⁴⁷. La pauvreté du matériel et sa fragmentation n'autorisent pas une attribution chronologique relative précise. Le HaB1 classique semble devoir être exclu en raison de la pauvreté des décors et de la forme évoluée du pot (fig. 24,5), mais les indices sont extrêmement ténus. Le HaB3 récent peut aussi être exclu. La proba-

bilité que ce mobilier date du HaB2 ou du HaB3 ancien semble la plus élevée.

Ossements non brûlés

A la base du remplissage et au sud des récipients 4 et 6, le dépôt contenait les restes de deux diaphyses d'os non incinéré. L'état de conservation n'autorise plus aucune

Catégories	Poids (g)	Tot.	NR	Tot.
Crâne	77.03		125	
Mandibule	4.86		4	
Dents	0.72		7	
Crâne		82.61		136
Vertèbres	2.81		13	
Atlas	0.93		1	
Axis	1.39		1	
Scapula	1.22		1	
Clavicule	3.8		1	
1ère côte g.	1.46		1	
Côtes	23.82		244	
Coxal	1.29		4	
Tronc		36.72		266
Tibia	10.07		4	
Fémur	22.11		6	
Os du tarse	1.67		2	
Humérus	11.62		4	
Radius	0.42		1	
Métacarpe et/ou métatarse	1.26		2	
Phalanges	2.68		8	
Membres		49.83		27
Total des frags déterminés		169.16		429
Membre supérieur	32.02		33	
Membre inférieur	48.88		32	
Diaphyses indet.	214.95		557	
Os plats	33.01		95	
Os courts/épiphyses	20.4		101	
Indéterminés	257.32		5657	
Total des os non identifiés		606.58		6475
Total des os humains		775.74		6904
Total des os non brûlés		0		0

Fig. 25. Saint-Prex VD-La Moraine. Tableau de la détermination des esquilles osseuses de T3–2003.

détermination, mais la position de ces deux diaphyses, à l'écart des os humains et avec les autres objets, parle en faveur d'un dépôt d'os animaux.

Analyse carpologique⁴⁸

Une analyse carpologique a été tentée dans le but de mettre en évidence des restes éventuels d'offrandes alimentaires. Pour ce faire, le sédiment des décapages à l'intérieur de la structure et celui du sédiment contenu dans les différents récipients ou aux abords de ces derniers a été prélevé pour être ensuite tamisé et analysé. C'est ainsi que 19 échantillons ont été observés à l'aide d'un microscope stéréoscopique.

Tous les échantillons contenaient des petits charbons de bois, des fragments d'ossements brûlés et des restes végétaux non carbonisés. Mais ceux-ci sont récents: preuves en sont les restes d'endosperme encore présents dans plusieurs graines de pinacées ou de caryophyllacées.

Aucun échantillon ne contenait de paléosemences carbonisées, qui auraient pu, par exemple, représenter des restes d'offrandes, à l'exception peut-être d'un échantillon provenant du fond de la sépulture (SPM03–T3–déc.10), dans lequel deux fragments très endommagés ressemblant à des céréales, à de l'orge (*Hordeum vulgare*) pour l'un d'eux, ont été prélevés.

Il est très probable que l'acidité du sol soit responsable de la mauvaise qualité de conservation des restes végétaux. Compte tenu des résultats de ce premier test, du mélange d'éléments récents avec seulement deux fragments probables de paléosemences, les échantillons de la tombe 2 n'ont pas été analysés.

Anthropologie

La tombe renfermait 775,74 g d'os humains incinérés (fig. 25). Le nombre de fragments s'élève à 6904 esquilles, dont 5657 petites esquilles et ossements indéterminés (257,32 g). Le taux de détermination précise est un peu plus faible que pour la tombe 2 (20 %), mais la masse osseuse très abondante a permis de déterminer de nombreux fragments provenant des différentes régions anatomiques. Le tronc est particulièrement bien représenté par des fragments d'atlas, d'axis ou de scapula, de clavicule et de côtes, ce qui est assez rare. La détermination précise touche également de nombreux fragments de tibia, de fémur, ou encore d'humérus. Le crâne est légèrement sous représenté (10,6 %). Comme dans le cas de la tombe 2, le score élevé des dents et des fragments de mandibule est à mettre en relation avec un tamisage soigné des sédiments. Les esquilles indéterminées représentent plus de 33 % (257,32 g), ce qui est particulièrement élevé, malgré une technique de fouille et un tamisage visant à limiter la fragmentation des os.

La température de crémation se situe autour de 650–700° (Stade IV de Wahl) pour les esquilles les mieux brûlées, alors qu'un bon tiers des ossements est moins bien brûlé avec une température de l'ordre de 550° (Stade III).

Les mesures de l'épaisseur de la voûte crânienne, de même que celles des diaphyses indiquent que le sujet devait être relativement robuste. Aucun caractère sexuel secondaire ne peut être apprécié, ce qui ne nous autorise pas à estimer le sexe.

Les indicateurs d'âge ne sont pas plus parlants, les dents ou les fragments crâniens correspondent à un sujet adulte. Les sutures crâniennes observées ne sont pas synostosées, indiquant plutôt un jeune adulte, probablement de moins de 30 ans.

Les ossements épars

Lors du terrassement et à proximité des tombes 2 et 3, quelques fragments osseux non incinérés sont également apparus. Deux des six fragments ont été observés en

place, ils n'appartenaient pas à une structure bien conservées, mais provenaient de remaniements de la terrasse, sans situation précise ou contexte archéologique quelconque. A posteriori, l'étude du cadastre de la propriété La Moraine montre que ces ossements se trouvaient dans la cour de la propriété, soit dans la zone ayant probablement livré les sépultures de la fin du 19^e s.

Ces fragments sont également mêlés à des restes de faune et de terre cuite moderne (brique, pot de fleur). L'inventaire des objets prélevés est le suivant:

- un fragment de crâne, probablement d'origine animale.
- un petit fragment osseux indéterminé.
- deux fragments correspondant à une diaphyse de fémur droit humain.
- deux fragments d'un même occipital humain comprenant le bord incomplet du trou neural ainsi qu'une partie de l'écaille occipitale dont la protubérance occipitale interne, la crête occipitale interne et les sillons du sinus sagittal supérieur et transverse.

Le fémur droit et l'occipital ne sont pas incinérés, ce qui confirme la présence d'inhumations dans les surfaces touchées anciennement⁴⁹.

Vestiges d'habitats et trouvailles isolées

Saint-Prex-Au Mouret et -En Marcy

Sur le territoire de la commune de Saint-Prex, les plus anciennes trouvailles connues de l'âge du Bronze ont été faites dès le milieu du 19^e s. Elles sont associées à Adrien Colomb, dont la famille a longtemps possédé le château de Saint-Prex. Si le large bracelet en bronze découvert au lieu-dit Au Mouret, en 1846 déjà, date en fait de la période romaine⁵⁰, la *hache à rebords droits* de la figure 26⁵¹, trouvée dans cette même zone probablement en 1859, appartient bien à l'âge du Bronze. Publiée pour la première fois en 1896, dans l'Album des antiquités lacustres de B. van Muyden et A. Colomb⁵², elle s'apparente nettement au type Neyruz, malgré l'épaississement marqué du talon, qui est exceptionnel, et une section anguleuse des bords. Elle montre d'autres défauts de coulée et une des surfaces est poreuse. Proche des haches du dépôt de Neyruz VD, elle date probablement du Bronze ancien (BzA2a).

Bien que la localisation de cette découverte ne soit pas connue avec précision, plusieurs indications convergent vers un même point. Le lieu-dit Au Mouret est un endroit assez précis du cadastre ancien. Le folio 23, levé en mars 1896, indique que les parcelles 21 et 22 appartiennent respectivement à Adrien et François Colomb⁵³. Elles se situent à l'intérieur d'une dénomination plus approximative ou plus vaste: En Marcy (fig. 1,1.2). Enfin, c'est à

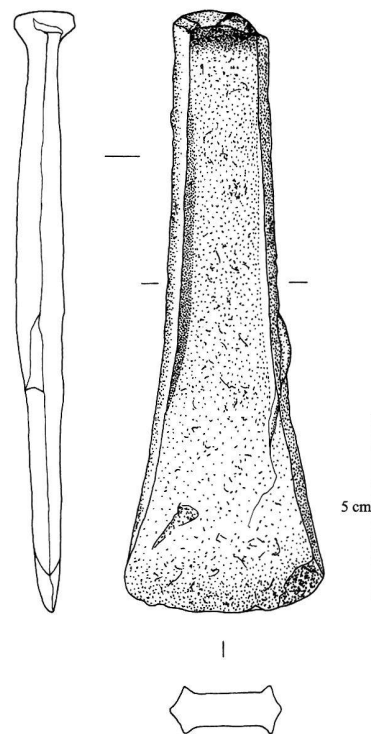


Fig. 26. Saint-Prex VD-Au Mouret. Hache à rebords droits découverte en 1859 (métal cuivreux). Ech. 1:2.

moins de 300 m de ce lieu-dit qu'un sauvetage dans une villa gallo-romaine a mis au jour en 1999, une fosse sans mobilier datée par le C14 de la fin du Bronze final⁵⁴. Tout ces éléments tendent à démontrer qu'un ou plusieurs sites sont localisés En Marcy et que cette première découverte de hache doit être rattachée à cet endroit.

En mars et avril 1999, la surveillance du chantier de construction d'une nouvelle villa permettait de fouiller une surface de 1200 m² occupée par des vestiges d'époque romaine⁵⁵. Deux bâtiments datés du 2^e-3^e s. apr. J.-C., dont l'un entouré d'un portique, se trouvaient bordés à l'ouest par une route d'axe nord-sud. On doit rattacher ces découvertes à celles de 1846 qui avaient livré du mobilier, ainsi qu'une mosaïque.

Les fouilles récentes ont permis d'observer deux structures en surface des sables naturels. La première d'un mètre de diamètre n'a pas pu être fouillée, alors que la seconde se situait dans une coupe orientée nord-est sud-ouest au niveau de la route romaine.

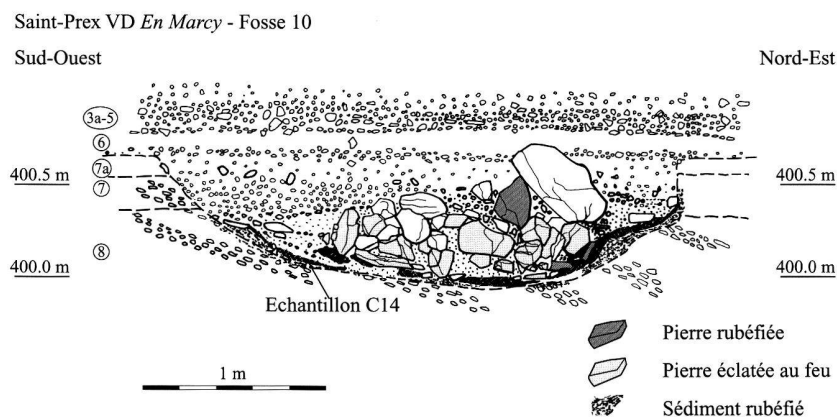


Fig. 27. Saint-Prex VD-En Marcy. Coupe en travers de la fosse 10, une fosse-foyer (four polynésien) datée de la fin du Bronze final. Fouille C.-A. Paratte et K. Weber, 1999. Dessin P. Moinat.

La fosse 10 est creusée dans les sables naturels, elle est profonde de 40 cm pour une longueur observée en coupe de 2.8 m, mais son orientation précise n'est pas connue (fig. 27). Les bords de la fosse sont profondément rubéfiés sur une épaisseur dépassant parfois 10 cm, ils sont au contact d'importantes quantités de charbons de bois, restes de poutres ou de grosses bûches. L'intérieur de la fosse est comblé par une série de blocs qui occupent un peu plus de la moitié de la longueur totale. Il s'agit de galets éclatés au feu ou rubéfiés. L'ensemble apparaît bien agencé, un petit bloc vertical au sud-est limite l'extension des pierres et ces dernières reposent contre le bord de la fosse au nord-est. Les blocs rubéfiés tapissent le fond de la structure et sont plus petits que les autres. Enfin, une grande dalle non rubéfiée, interprétée comme un marquage par les fouilleurs, se trouvait partiellement basculée au sommet du remplissage. L'ensemble est recouvert par des sables et des graviers dans une matrice de limon brun à gris, scellé par un fin niveau limoneux sans élément grossier (C. 6). La séquence sédimentaire se poursuit vers le haut par les niveaux de la route romaine (C. 3a-5).

Le mobilier se compose d'un unique tesson de panse de couleur orangée à pâte fine à mi-fine et à dégraissant assez abondant, il n'apporte aucune indication chronologique pertinente. Une esquille osseuse partiellement brûlée et un arc neural appartenant à une vertèbre non humaine se trouvaient également dans la structure. Cette fosse-foyer, vraisemblablement rectangulaire, peut être qualifiée de «four polynésien»⁵⁶.

Les charbons de bois ont permis d'obtenir une datation absolue comprise entre 1050 à 820 av. J.-C. (calibration à 2 sigma, UtC 9115, 2782±47 BP)⁵⁷. Ce résultat peut être comparé à ceux de la séquence obtenue pour les sépultures de Lausanne VD-Vidy et situe l'occupation à la fin du Bronze final, probablement au début du HaB3, dans la première moitié du 9^e s.⁵⁸.

Saint-Prex-La Moraine, village palafittique

En 1860, F. Troyon n'évoque qu'un seul emplacement de pilotis à Saint-Prex, celui de Fraidaigues⁵⁹. En 1888, le Pfahlbaubericht 9 mentionne une grande station très envasée de l'âge du Bronze dans la baie de Morges, au sud du bourg de Saint-Prex, donc au large du lieu-dit La Moraine, qui se distingue bien des autres villages lacustres connus sur le territoire de la commune, soit Fraidaigues, Terreneuve et Monnivert qui sont situés à l'est de l'embouchure du Boiron. Dans la collection privée d'Adrien Colomb, vendue à sa mort en 1902 au Musée cantonal de Lausanne, et dans celle d'Aloys Revilliod, les objets de l'âge du Bronze pourraient donc provenir, au moins en grande partie, de la station de La Moraine, car les autres ont essentiellement livré du matériel néolithique. Dans une lettre du 31 janvier 1944, Hélène Louise de Mandrot, fille d'A. Revilliod, mentionne que son père s'adonnait à la pêche aux antiquités, pour laquelle «il s'était fait faire un bateau spécial», depuis son installation à La Moraine en 1864. Il s'y serait livré pendant une dizaine d'années, soit jusque vers 1874. D'autre part, les documents et le registre d'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne indiquent qu'Adrien Colomb, conservateur de la Section préhistorique du Musée⁶⁰, aurait pratiqué des «fouilles» à La Moraine ou «Près de la Moraine» au moins en mai et juin 1882, puis peut-être à nouveau en août 1885, date qui figure sur deux objets en céramique. Il est précisé, dans le registre d'inventaire, qu'il s'agit de la station située à droite de Saint-Prex en regardant le lac et que son exploitation est difficile en raison de la profondeur des eaux. Tant F.-A. Forel, dans son article de 1908, que Henri Monod de Buren, conseiller municipal à Morges et qui s'est occupé des fouilles de la nécropole du Boiron, dans un texte de 1922, associaient la station de La Moraine de Saint-Prex à la nécropole retrouvée sur la terrasse voisine. Ils considéraient que

c'étaient les habitants du village lacustre – les «Palafiteurs» – qui étaient ensevelis en ce lieu. Nous verrons ci-dessous ce que l'examen de l'ensemble des trouvailles encore accessibles apporte comme éclairage sur ce sujet important. En 1927, D. Viollier mentionne la station de La Moraine, dans sa carte archéologique du canton de Vaud, en reprenant les termes utilisés en 1888 et indique que des objets sont déposés aux Musées de Genève et de Lausanne⁶¹. En 1958, des plongeurs lausannois reviennent bredouilles après onze plongées successives sur l'emplacement présumé du village: ils n'ont plus retrouvé aucune trace de l'ancienne station. Puis en 1991, l'équipe du GRAL effectue une plongée de contrôle et ne découvre que quelques tessons de céramique, qualifiés de Bronze final⁶², et précise qu'il n'y a effectivement plus aucune structure architecturale conservée.

Au Musée de Lausanne, dans la collection A. Colomb, les cinq objets prélevés sur les fouilles «près de la Moraine», en 1882 et en 1885, montrent des zones d'encroûtement blanchâtre caractéristiques d'un séjour dans l'eau. Ce sont une longue épingle à petite tête céphalaire, un tesson à décor rehaussé d'étain, un tore et deux croissants fragmentaires en argile cuite (fig. 28). D'autre part, un prélèvement de résidus végétaux atteste que la couche archéologique – le fameux «fumier lacustre» – était encore conservée sur le site à la fin du 19^e s.

Comme déjà mentionné ci-dessus, en 1922, H.L. de Mandrot fait don au Musée d'art et d'histoire de Genève d'une partie de la collection de son père, dont plus de 200 objets semblent provenir de Saint-Prex⁶³. Parmi eux, plus d'une septantaine peuvent être attribués à l'âge du Bronze, alors que le reste appartient à la période Néolithique. Si les annelets sont incontestablement ceux découverts en 1865 dans la nécropole de La Moraine, car ils figurent sur le cliché réalisé pour F.-A. Forel en 1905, les autres pièces semblent avoir été récoltées sur les stations palafittiques proches, car un nombre important d'entre elles se caractérise soit par la présence d'un encroûtement blanchâtre de craie lacustre, soit pour la céramique par des surfaces visiblement érodées par un séjour prolongé dans l'eau, soit par une patine lisse, sombre ou dorée, parfois qualifiée de «lacustre», pour le métal.

Les accessoires du vêtement: les épingles

Une longue épingle à tête sphérique creuse, avec noyau d'argile, est percée de deux rangées d'orifices de forme triangulaire et le col porte des registres de côtes, limités par deux lignes ondoyantes incisées sur le bas (fig. 28,1). La technologie de la tête se rapproche de celle des épingles céphalaires⁶⁴, épingles dont le col peut être côtelé, avec un zigzag ou un motif en arêtes de poisson sur le bas⁶⁵. Elles datent du 10^e s. av. J.-C. et de la première moitié du 9^e s. av. J.-C.

Une épingle (fig. 29,1) à tête vasiforme couronnée par un chapeau conique décoré de cercles concentriques tracés au tour, aussi à la face inférieure, est ornée de 17 côtes irrégulières sur le col. Le chapeau a peut-être été rajouté après le coulage de la pièce. Très peu d'exemplaires de ce type sont connus en Suisse occidentale⁶⁶; V. Rychner propose d'y voir une variante lémanique et savoyarde, peut-être née sous l'influence des épingles italiennes⁶⁷. Si Audouze et Courtois (1970) illustrent en effet de nombreuses pièces provenant de la rive française du Léman et des lacs de Savoie⁶⁸, aucune de ce type n'a toutefois été observée parmi les épingles récoltées anciennement dans la baie de Morges⁶⁹. Un exemplaire daté entre 882 et 834 av. J.-C. provient de Chindrieux-Châtillon (Savoie)⁷⁰. Ce type n'est, d'autre part, pas absent de Suisse orientale et d'Allemagne du Sud⁷¹. L'exemplaire d'Ürschhausen TG-Horn, trouvé en bordure de la maison 6 qui est tardive, semble bien appartenir, avec le reste des trouvailles métalliques, à l'occupation du HaB3 récent⁷². Celui de la tombe 164 de Singen-Am Hohentwiel (Kr. Konstanz) est associé à une épée en fer et à de la céramique peinte de la phase Si.IIIb (HaB3)⁷³. Le lien entre ces épingles et les types villanoviens à *capocchia ad ombrellino*, en principe un peu plus récents, n'est pas éclairci⁷⁴.

Deux épingles courtes à tête en champignon (fig. 29,2,3) ne sont pas décorées. La seconde est fortement corrodée. Ces pièces s'apparentent aux épingles à tête conique. A Hauterive NE-Champréveyres, les exemplaires morphologiquement proches des nôtres et datés proviennent tous de la couche 3, à Cortaillod-Est, un seul parallèle a été trouvé et cette forme est absente à Auvonnier-Nord et dans les villages récents⁷⁵. On peut donc attribuer ces deux objets au HaB1. C'est une forme présente sur d'autres stations lémaniques et de Savoie, ainsi qu'en Suisse orientale⁷⁶.

La parure

Un *pendentif* (fig. 29,4) en tôle de bronze, avec annelet de suspension, possède un anneau à la partie proximale dont part un corps triangulaire à base concave avec deux petites excroissances sur les pointes. Il n'est pas décoré. Sa forme n'est pas sans évoquer une silhouette humaine très stylisée. Les parallèles sont nombreux, mais beaucoup sont finement ciselés de motifs géométriques⁷⁷. Une pièce quasiment identique fait partie des anciennes collections du lac du Bourget⁷⁸. A Champréveyres, les trois exemplaires en stratigraphie proviennent de la couche 3 et ceux de Cortaillod-Est ne portent plus de décor et sont moins bien formés. En Allemagne du Sud-Ouest, des inventaires de tombes montrent que ces pendentifs sont encore présents à une phase évoluée du Bronze final et peuvent entrer dans des parures complexes⁷⁹.

L'attribution au Bronze final de la *perle en céramique*

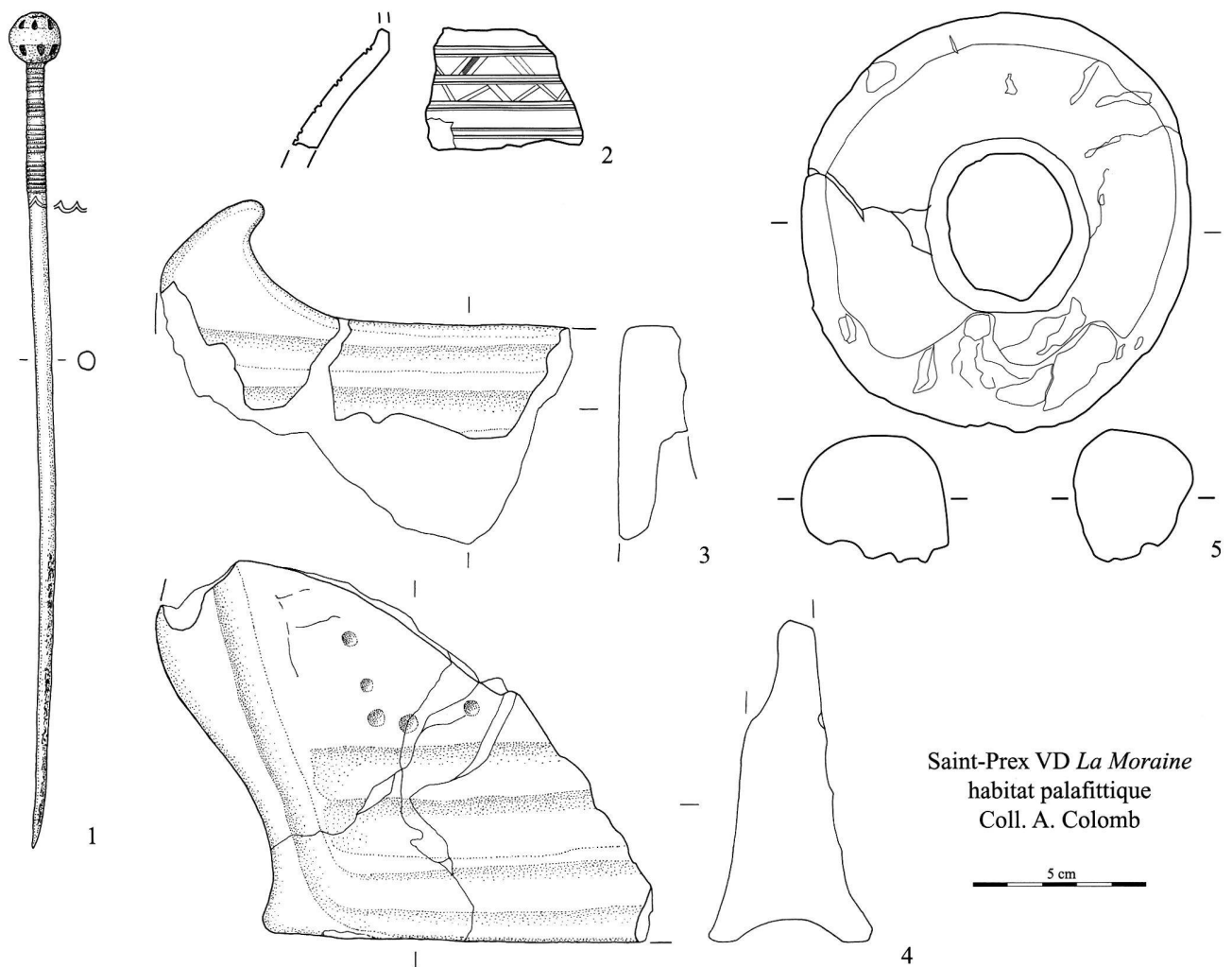


Fig. 28. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Adrien Colomb. 1 Epingle; 2 tesson décoré orné d'étain; 3,4 croissants d'argile; 5 tore. Métal cuivreux (1); céramique (2-5). Ech. 1:2.

(fig. 29,5) est incertaine. Les quatre protubérances médianes rappellent toutefois les perles en verre à nodosités, fréquentes dans les stations du Bronze final⁸⁰. D'autre part, une perle apparentée provient du lac du Bourget et une autre, moins ressemblante, de Chevroux VD, mais ce sont des trouvailles du 19^e s., donc aussi de datation incertaine⁸¹.

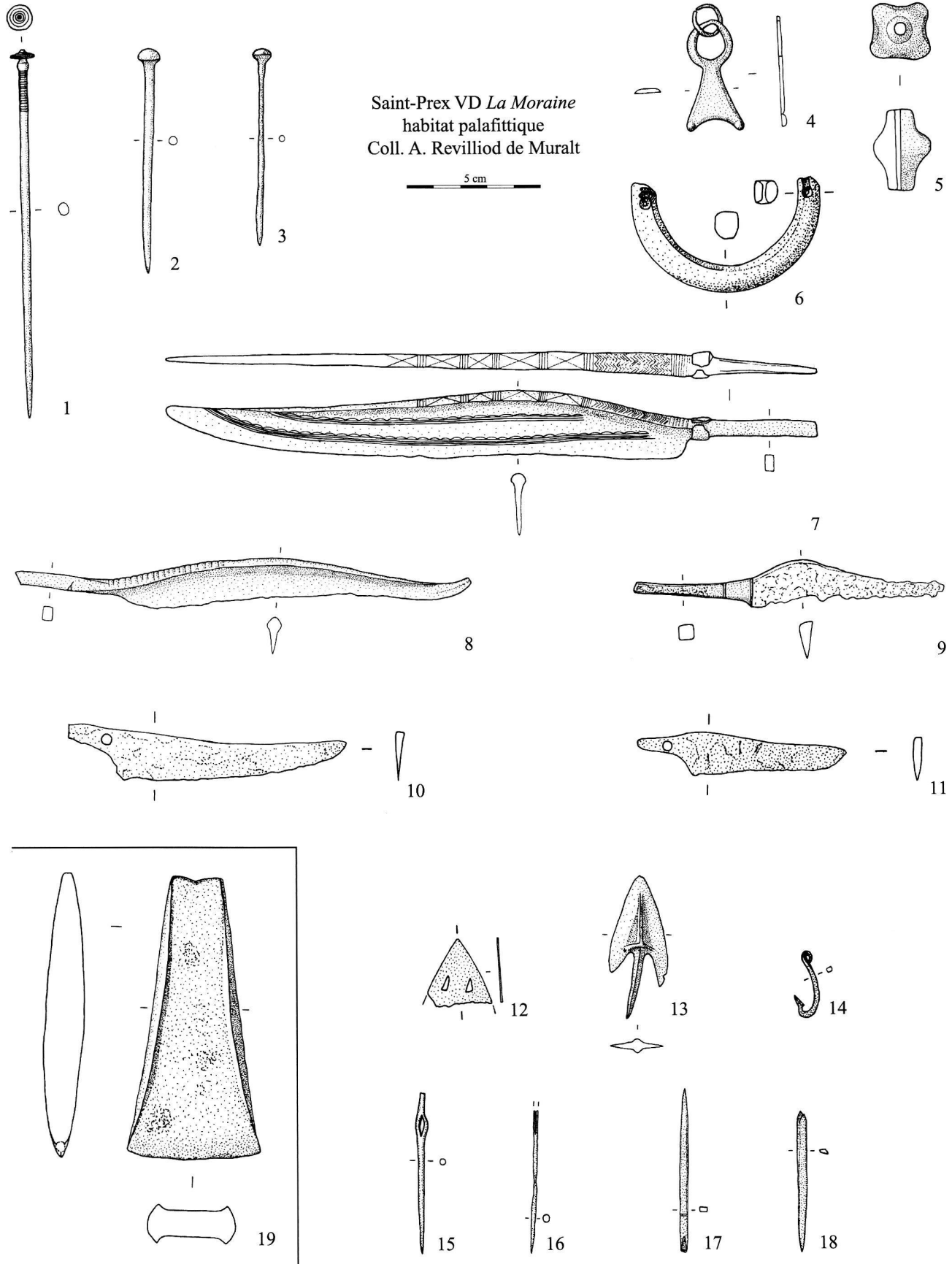
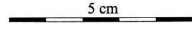
Un *demi-bracelet* en sapropélite ou lignite (fig. 29,6), de section quadrangulaire, porte deux trous de fixation aux extrémités. Cet objet pourrait dater du Bronze final, des fragments identiques ayant été découverts notamment à Cortailod-Est et dans la couche 3 de Champréveyres⁸². Ces parures apparaissent dès le début du Bronze final et elles évoluent au Premier âge du Fer.

Les couteaux

Cinq couteaux ont été retrouvés au Musée de Genève. Ils appartiennent à la collection Revilliod, sauf une pièce magnifiquement décorée qui est entrée au Musée en 1904 déjà (fig. 29,7). Elle possède un dos arqué épaissi, un tranchant rectiligne sans cran marqué et une soie droite à virole dans le prolongement du dos, qui permettent de la classer dans la forme 2 définie par V. Rychner (1979), puis par A.-M. Rychner-Faraggi (1993). A Champréveyres, cette forme est limitée aux couches 5 et 3, da-

Fig. 29. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Aloys Revilliod de Muralt. 1-3 Epingles; 4 pendentif; 5 perle; 6 bracelet; 7-11 couteaux; 12,13 pointes de flèches; 14 hameçon; 15,16 aiguilles à chas; 17 ciselet; 18 poinçon; 19 hache. Métal cuivreux (1-4,7-19); céramique (5); sapropélite/lignite (6). Ech. 1:2.

Saint-Prex VD La Moraine
habitat palafittique
Coll. A. Revilliod de Muralt



tées entre environ 1050 et 1030 av. J.-C.⁸³ Elle est également présente dans les strates les plus anciennes de nombreux autres palafittes suisses du Bronze final et le décor sur le dos et la lame est très répandu, tant dans la zone des Trois-Lacs qu'en Suisse orientale⁸⁴. Il s'agit véritablement d'un fossile directeur du HaB1 ancien dans la zone palafittique. Un deuxième exemplaire (fig. 29,8) peut être attribué à la même phase chronologique; il présente une morphologie proche, mais avec seulement quelques traces d'un décor incisé ou faiblement côtelé sur le dos. Un troisième couteau (fig. 29,9) montre un départ du dos sinueux dont la section n'est pas épaissie et une soie droite décorée, alors que la lame est extrêmement corrodée. Ces quelques traits suggèrent que cet objet est légèrement postérieur aux deux précédents et pourrait dater du HaB1 classique⁸⁵. Les deux dernières pièces (fig. 29,10.11) sont atypiques, tant par leur morphologie simple que par l'absence de décor. Le cran est assez marqué entre le tranchant et la soie. La station de Cortaillod-Est en a livré un exemplaire proche, à soie non perforée, mais des parallèles sont aussi connus dans plusieurs collections anciennes datées simplement du Bronze final⁸⁶.

Activité de chasse (ou de combat), de pêche et artisanat: quelques outils en métal

Une *pointe de flèche* en tôle très fine (fig. 29,12), à base cassée, est de forme triangulaire et munie de deux perforations⁸⁷. Elle appartient au type Bourget, fréquent dans les palafittes de Suisse occidentale et de Savoie⁸⁸.

Une seconde *pointe de flèche* en métal cuivreux (fig. 29,13) possède un corps renforcé par une nervure centrale, deux ailerons et un pédoncule quadrangulaire. Une pièce presque identique provient de la couche 3 de Champréveyres et quelques exemplaires sans bouton sont répertoriés à Cortaillod-Est⁸⁹. Déjà connue au Bronze récent, il n'est pas possible d'assigner à cette forme une datation précise⁹⁰.

Un petit *hameçon* en métal cuivreux (fig. 29,14) possède un seul crochet et une extrémité proximale en bélière. Des pièces analogues sont très nombreuses dans les stations palafittiques du Bronze final.

Un *ciselet* et un *poinçon* (fig. 29,17.18) en métal cuivreux font partie des outils fréquemment représentés dans les habitats de l'âge du Bronze, où ils sont parfois retrouvés avec leur manche en os. Ils ont pu servir à décorer des objets de métal et à d'autres tâches, comme percer ou graver le cuir.

La nourriture et la boisson

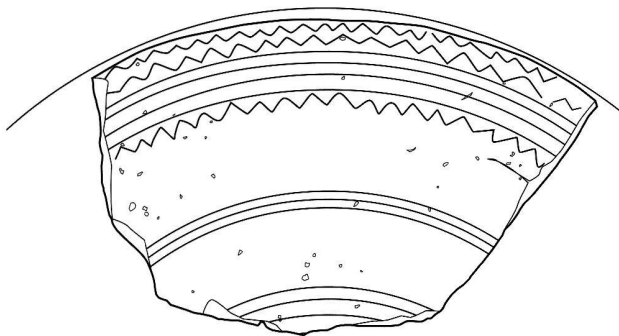
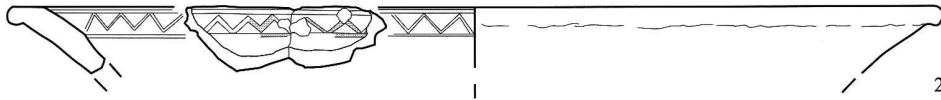
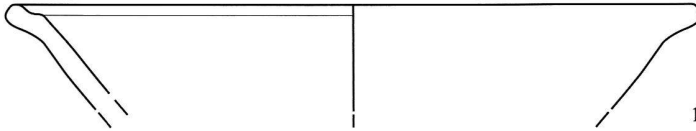
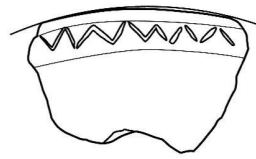
Parmi les objets de la collection Revilliod figure une majorité de récipients en céramique. Ils sont tous fragmentaires et constitués, pour la plupart, d'un seul gros tesson d'encolure et de corps finement décoré. Les bases sont plus rares. Bien que quelques tessons grossiers aient aussi été conservés, il s'agit à l'évidence d'une récolte ciblée sur les plus belles pièces.

Les écuelles

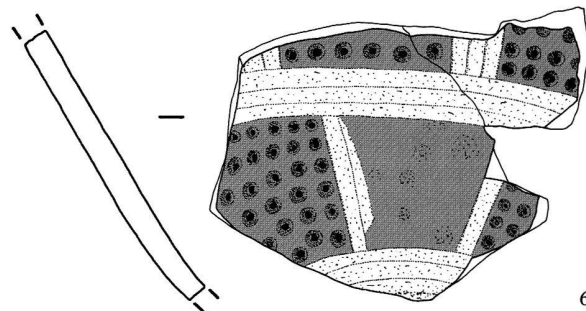
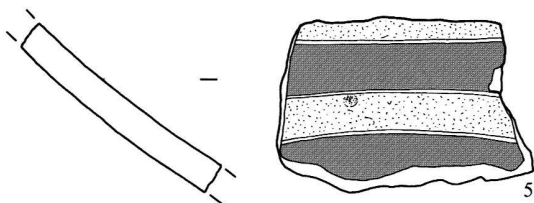
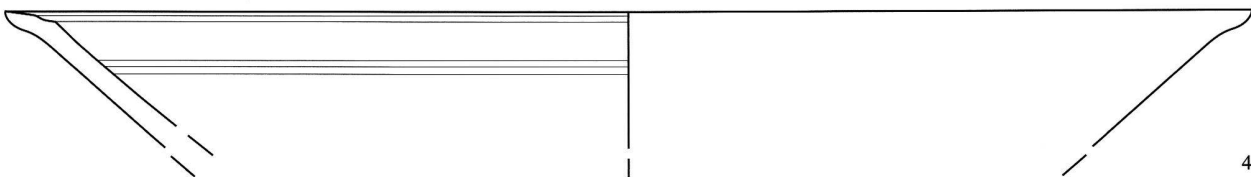
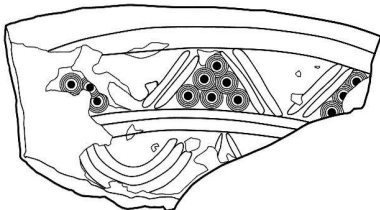
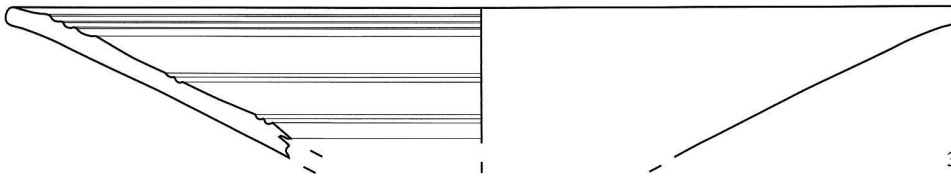
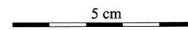
Les fragments de six écuelles à décor interne ont été retrouvés. Leur forme semble tronconique et quatre d'entre elles possèdent encore un rebord à lèvre arrondie travaillée. La première (fig. 30,1) est ornée d'une ligne gravée en zigzag sur la cannelure interne du rebord. Une deuxième pièce (fig. 30,2) porte aussi un zigzag sur le rebord interne, qui est peint en blanc et encadré de lignes blanches⁹¹. Une troisième (fig. 30,3), mieux conservée, montre une alternance de registres de zigzags et de cannelures. Une quatrième pièce (fig. 30,4) est richement ornée de bandes séparées par deux cannelures. La bande supérieure montre des motifs triangulaires formés d'ocelles encadrés par des cannelures obliques, alors que sur la bande inférieure, très abîmée, semblent alterner des guirlandes cannelées et des cannelures en chevron. Un fragment de panse (fig. 30,5) porte des bandes alternées peintes en rouge et grises mates – une matière décorative pourrait avoir disparu sur ces dernières – séparées par deux incisions, comme sur une pièce de Châtillon⁹². Enfin, le bas d'une dernière écuelle (fig. 30,6) porte un décor organisé en bandes concentriques et en panneaux peints en rouge, lisses ou poinçonnés, séparés par des cannelures verticales et horizontales qui montrent des traces de peinture noire. Un fragment d'écuelle de Grésine présente un décor très proche⁹³.

Si les pièces peintes ne sont pas antérieures au HaB3, les autres peuvent avoir une datation plus large. Ainsi le zigzag, associé ou non à des cannelures, apparaît dès le 11^e s. av. J.-C. et perdure jusqu'au 9^e s.⁹⁴. Par contre, les motifs organisés en bandes concentriques séparées par des cannelures ne semblent pas antérieurs au HaB1 classique et sont encore bien présents au HaB3 sur le lac de Neuchâtel⁹⁵. Des écuelles décorées de bandes peintes, séparées par des incisions ou des cannelures, sont connues en particulier au lac du Bourget et, dans une moindre mesure, à Mörigen ou encore à Corcelettes⁹⁶. L'organisation en panneaux pourrait être très tardive⁹⁷.

Fig. 30. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Aloys Revilliod de Muralt. Ecuelles. 2 Décor de peinture blanche; 5 peinture rouge en gris sombre et grise mat aux points; 6 peinture rouge en gris sombre et traces de peinture noire dans les cannelures. Céramique. Ech. 1:2.



Saint-Prex VD *La Moraine*
habitat palafittique
Coll. A. Revilliod de Muralt



Les récipients en céramique fine

Un tesson appartenant à la partie supérieure d'un plat creux (fig. 31,1) est richement décoré d'une *frise rehaussée d'étain*, qui comprend notamment deux bandes de losanges découpés dans une feuille d'étain et une autre de triangles hachurés. La station de Conjux (lac du Bourget) a livré anciennement plusieurs écuelles et un pot ornés de frises comparables⁹⁸. D'autre part, un fragment d'épaule bombée (fig. 28,2) porte une *frise incisée rehaussée d'étain*, qui ne subsiste qu'à l'état de traces. Bien que plutôt caractéristiques du HaB1 classique, les motifs de «style riche» s'observent exceptionnellement dès le HaB1 ancien et jusqu'au HaB3⁹⁹.

Sept petits *pots* fragmentaires (fig. 31,2–8) présentent un corps biconique à globuleux surmonté d'un petit col évasé rectiligne, dont la lèvre peut être plus ou moins élaborée. Ils sont tous décorés sur l'épaule de cannelures ou d'incisions horizontales complétées, dans un cas, par une ligne d'ocelles¹⁰⁰. Deux autres fragments d'épaule (fig. 31,9.10), dont un avec départ du col, entrent dans cette même catégorie. Ces petits pots constituent un des principaux fossiles directeurs du HaB3 et ils trouvent de nombreux parallèles dans les collections palafittiques et le mobilier funéraire¹⁰¹. Il faut toutefois relever que les exemplaires des niveaux datés de la première moitié du 9^e s. av. J.-C., comme la couche 1 Est de Champréveyres ou encore Auvernier-Nord, ont généralement un col développé qui rappelle les gobelets à épaulement, ce qui n'est cependant déjà plus le cas sur les sites savoyards. Un tesson de col évasé rectiligne (fig. 31,11) d'un pot de taille moyenne à grande et l'épaule décorée (fig. 31,12) d'un autre pot de taille moyenne, peuvent aussi être attribués à la phase finale.

Une *base* isolée d'écuelle (fig. 33,1) présente un pied annulaire concave avec un fond convexe circonscrit par trois cannelures étroites. Les pieds sont assez rares dans la céramique du Bronze final et ils ne datent pas d'une phase précise¹⁰². Une *base* concave (fig. 33,2) possède un fond arrondi, non marqué, et appartient probablement à un des petits pots globuleux présentés ci-dessus.

Un grand *plat creux* de forme basse (fig. 32,1), au profil anguleux, porte trois cannelures sur la face interne du rebord. En pâte mi-fine, il a été très érodé par son séjour dans l'eau, qui pourrait avoir effacé un éventuel décor sur l'épaule. Les parallèles sont peu nombreux, mais ils s'échelonnent durant toutes les phases du HaB¹⁰³. Le profil anguleux suggère cependant une datation assez ancienne, plutôt au HaB1.

Les récipients en céramique grossière

La partie supérieure de deux *plats creux* (fig. 32,2.3) montre un petit col évasé à la lèvre ornée de coups d'ongle et un raccord avec l'épaule décoré de disques estampés irréguliers, dans un cas, et, dans l'autre, d'une ligne

horizontale d'impressions digitales. L'épaule est rectiligne ou très légèrement incurvée. Forme très fréquente à la fin du 11^e et au 10^e s. av. J.-C., elle devient plus rare, mais ne disparaît pas, au début du 9^e s. av. J.-C.¹⁰⁴.

Le corps évasé d'une *tasse* (fig. 32,4) porte une anse en ruban, qui semble située juste au-dessous du bord absent. Cette pièce s'apparente aux grandes tasses hautes, non décorées, du Bronze final, bien représentées dans les collections palafittiques¹⁰⁵.

Une *base* à amorce de pied (fig. 32,5) est ourlée d'impressions digitales sur son pourtour, décor modelé qui se rencontre occasionnellement au Bronze final¹⁰⁶.

Deux fragments (fig. 32,6.7) sont ornés d'un *cordon* horizontal imprimé au doigt, situé à la jonction de l'encolure et du corps. Ils sont caractéristiques des grandes jarres de stockage du Bronze final.

Un récipient (fig. 33,3) en forme de jatte, mais de facture grossière et à parois épaisses, possède un large fond plat, percé de nombreux trous; il a pu servir de *faisselle* pour la fabrication du fromage ou plus simplement de *passoire*. Il est identique, dimensions comprises, à un exemplaire provenant du lac du Bourget¹⁰⁷; d'autres céramiques à fond percé sont répertoriées dans les collections palafittiques suisses¹⁰⁸.

Un vase zoomorphe: une lampe?

Un petit vase d'allure zoomorphe (fig. 33,4) n'est conservé que partiellement. Il se présente comme l'arrière-train d'un animal reposant sur deux petites pattes. L'avant a disparu et le sommet, bien que cassé, correspond à une ouverture subcirculaire. Des pièces analogues, en meilleur état, proviennent notamment de Grésine¹⁰⁹. L'ouverture du sommet porte un col évasé et la partie avant repose sur deux autres pieds et est allongée et perforée. C. Eibner a répertorié à l'échelle européenne ces petits vases de la période des Champs d'urnes munis d'une embouchure perforée¹¹⁰. Bien que généralement interprétés comme des biberons, l'hypothèse de leur usage comme lampes ne doit pas être écartée, en particulier pour notre exemplaire. En ce qui concerne la datation, il faut relever qu'un vase du même type que le nôtre provient de la tombe 6 d'Ossingen ZH-Im Speck, clairement attribuable au HaB3 récent¹¹¹.

Des croissants d'argile

Des trois croissants d'argile fragmentaires répertoriés (fig. 28,3.4; 33,8), deux ont un profil en S bien marqué et une base creuse soigneusement modelée. Un exemplaire possède une corne à peine esquissée et un autre une corne bien développée et rentrante. Une seule face est décorée à l'aide de motifs communs à ce genre d'artefacts: des cannelures, des cupules et, dans un cas, une ligne de pe-

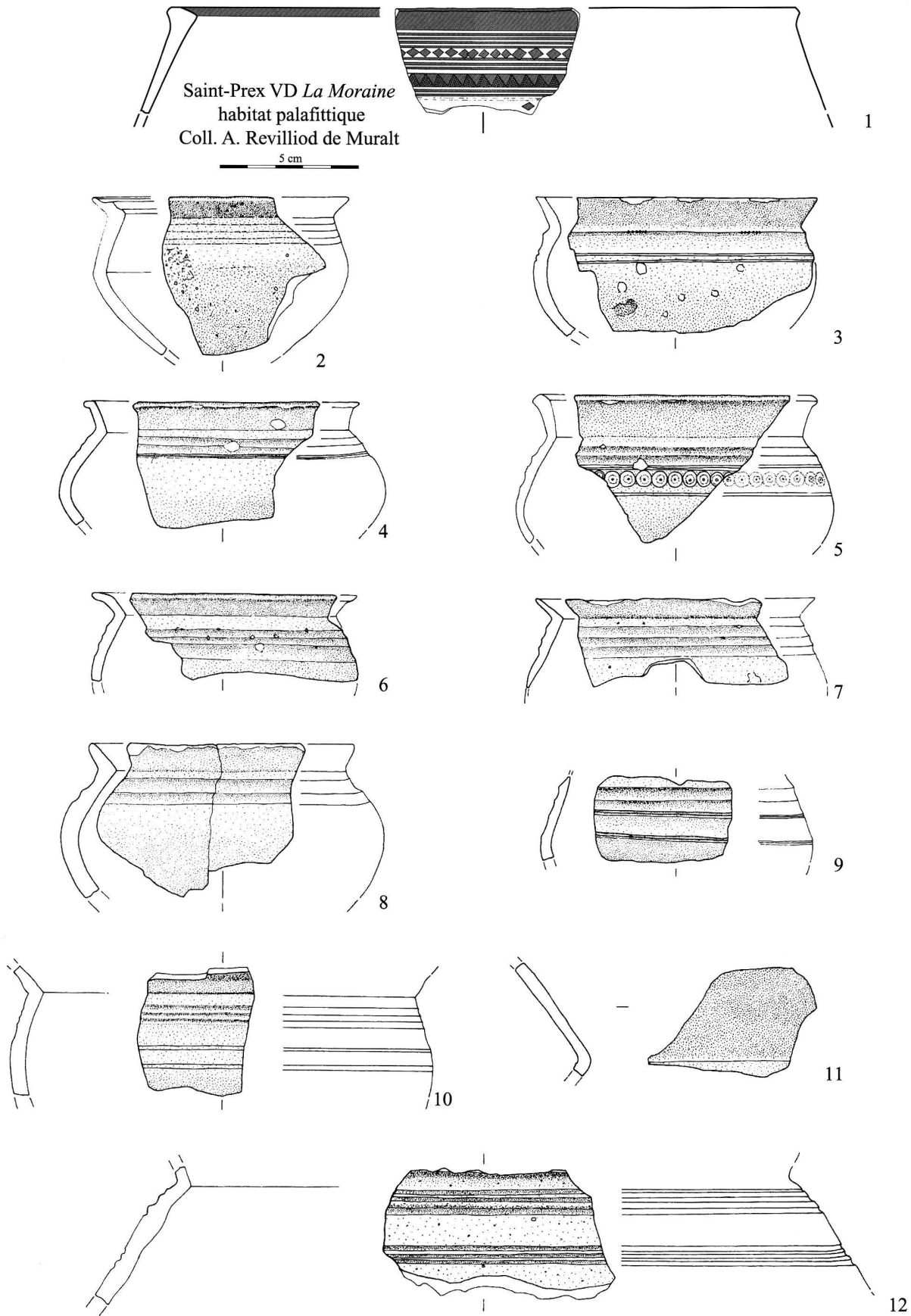


Fig. 31. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Aloys Revilliod de Muralt. Pots en céramique fine. 1 Bandes, losanges et triangles d'étain. Ech. 1:2.

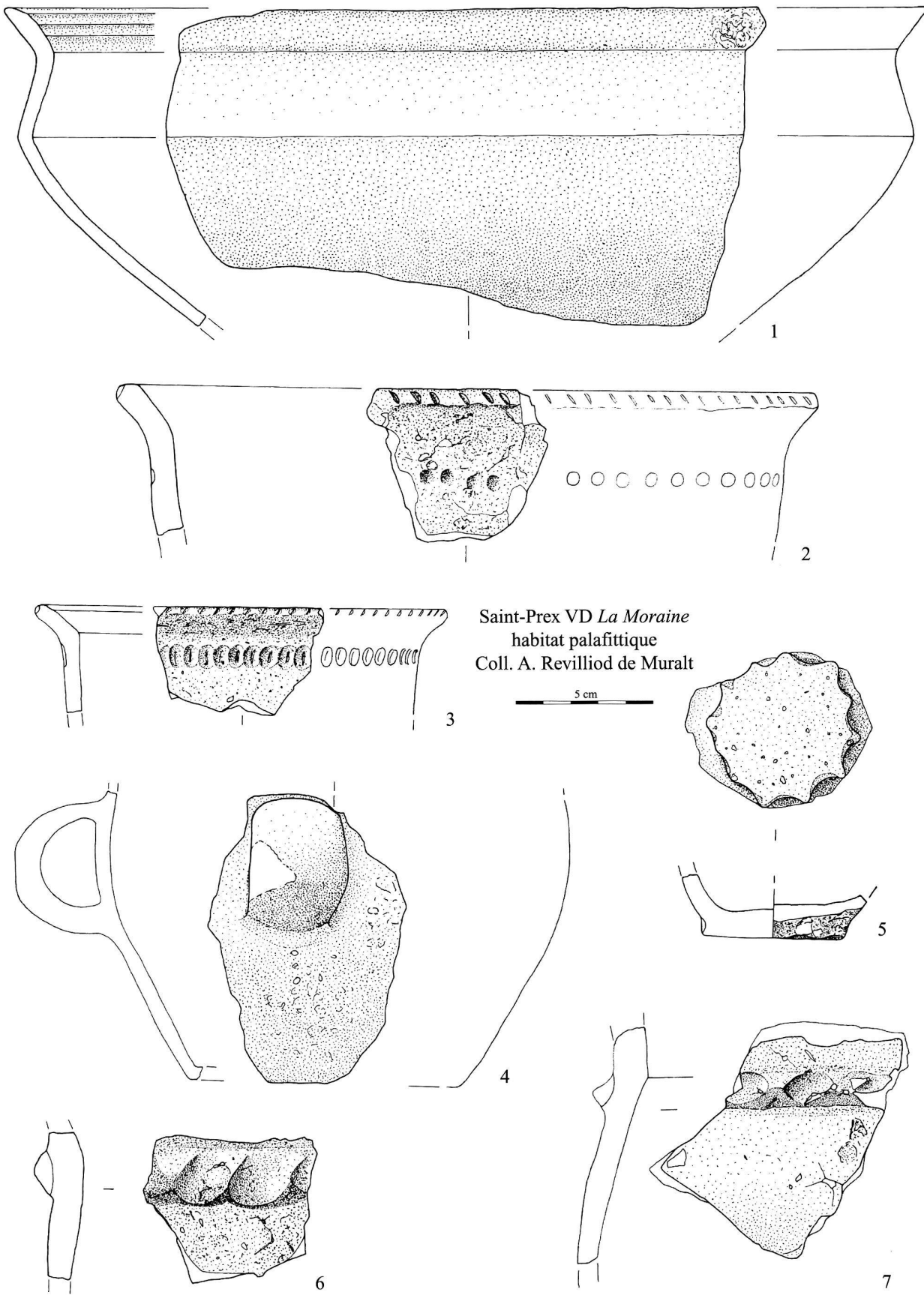


Fig. 32. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Aloys Revilliod de Muralt. Vases en céramique grossière. Ech. 1:2.

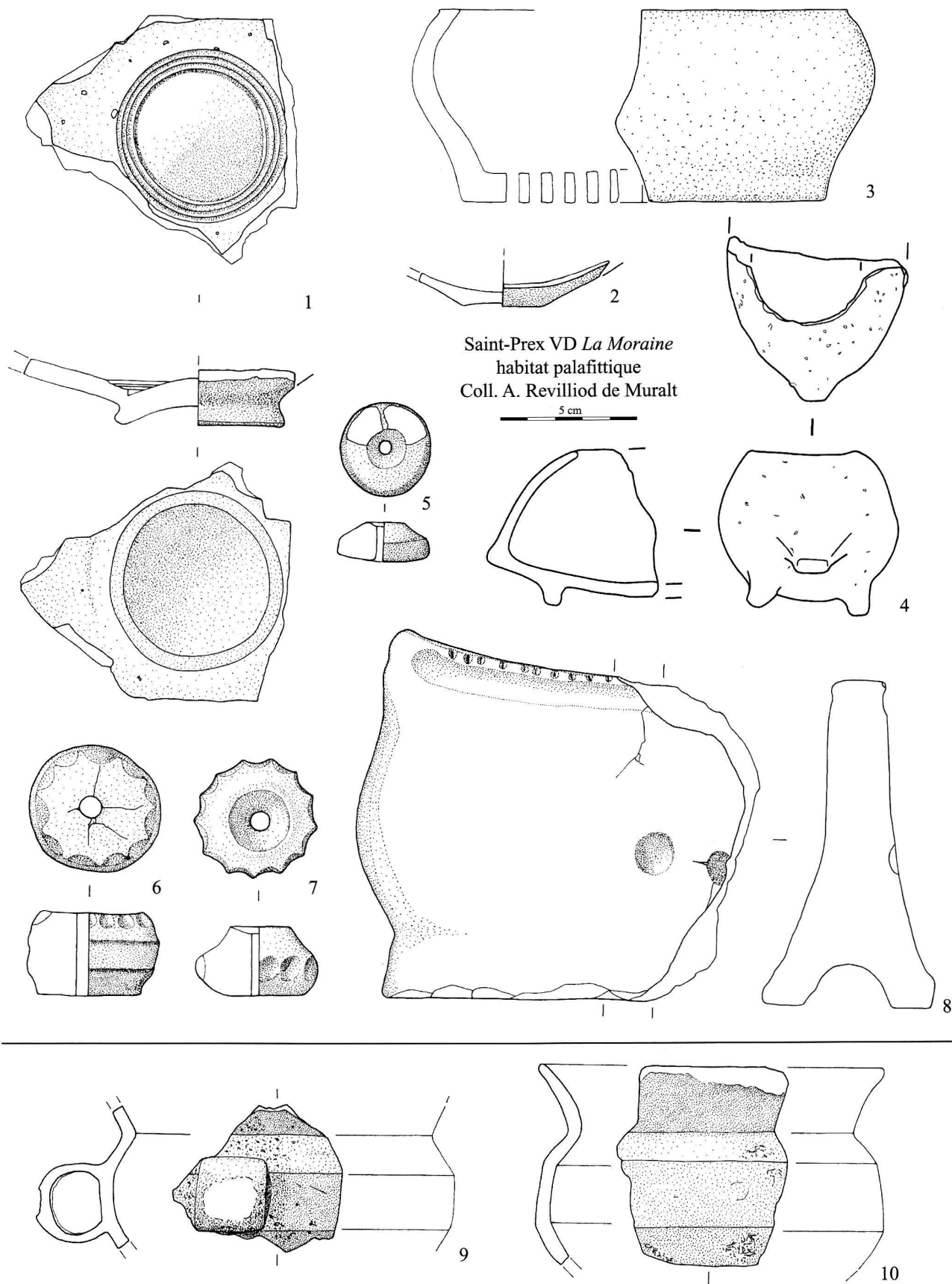


Fig. 33. Saint-Prex VD-La Moraine, habitat palafittique. Collection Aloys Revilliod de Muralt. 1-4.9.10 Vases; 5-7 fusaïoles; 8 croissant d'argile. Céramique. Ech. 1:2.

tits coups d'ongle. Ces croissants sont présents durant tout le Bronze final, fréquemment dans les habitats et très exceptionnellement dans les sépultures¹¹². A notre connaissance, aucune chronotypologie fine n'a encore été établie; nos exemplaires avec leur profil en S et leur base creuse semblent toutefois évolués, plus par exemple que ceux de Cortaillod-Est¹¹³, et pourraient éventuellement être assez tardifs¹¹⁴.

Activité textile: des fusaiöles, un tore et des aiguilles à chas

Trois *fusaiöles* en argile cuite ont été récoltées¹¹⁵; ces objets servent à lester le fuseau lors du filage. La première (fig. 33,6) est massive, de forme cylindrique, avec un décor cannelé et des impressions digitales. D'après Anastasiu et Bachmann (1991), cette morphologie semble plutôt ancienne et disparaîtrait vers 1000 av. J.-C.¹¹⁶. Les deux autres (fig. 33,5.7) sont de forme conique à fond plat, avec un décor d'impressions digitales pour la seconde. C'est une morphologie très répandue dans les stations palafittiques suisses, mais qui semble devenir statistiquement plus abondante à la phase récente du Bronze final, durant le 9^e s. av. J.-C.¹¹⁷. Il faut noter qu'à Ürschhausen-Horn, les formes coniques, mais à base concave, et les profils biconiques sont dominants, ce qui semble toutefois relever d'un particularisme régional de la Suisse orientale et de l'Allemagne du Sud¹¹⁸.

Un *tore* en argile faiblement dégraissée appartient aussi au Bronze final (fig. 28,5). Il a dû servir de poids de métier à tisser ou éventuellement de support de vase.

Une *aiguille* à chas rhomboïdal en métal cuivreux (fig. 29,15) est bien conservée, alors qu'une seconde pièce (fig. 29,16), très corrodée, pourrait avoir rempli la même fonction: couture de textiles ou éventuellement de cuir. Ces objets sont presque toujours présents dans les habitats du Bronze final.

Deux récipients surprenants à corps à méplat

Une tasse et un gobelet (fig. 33,9.10) se caractérisent par un corps segmenté à méplat et un col évasé. Ils portent tous deux des traces d'encroûtement indiquant un séjour dans l'eau et appartiennent, à l'intérieur de la collection Revilliod, à des lots de céramique Bronze final, l'un de trois pièces, l'autre de 19 pièces. Ces deux vases posent un problème délicat de datation. Ce genre de profil segmenté à méplat avec un col évasé est en effet caractéristique du Bronze récent. Plusieurs bons parallèles du gobelet proviennent de l'Ain, de la Drôme, du Valais et d'Italie du Nord-Ouest¹¹⁹. Il s'agit d'une forme diffusée dans l'arc alpin occidental et ses marges.

Dans le matériel palafittique examiné, une seule poterie, mais de large diamètre, semble présenter un profil

apparenté. Il s'agit d'un vase exhumé des fouilles anciennes de Grésine, dont une mauvaise photo figure dans la publication ancienne de J. Morin¹²⁰. Mais des travaux, effectués en 1985 dans le port d'Annecy (Haute-Savoie), ont permis de récolter quelques tessons caractéristiques du Bronze final I – en l'occurrence de la céramique à cannelures légères¹²¹ et d'autres interventions récentes n'ont fait que confirmer la présence de poteries et de structures de cette période dans les lacs alpins français, rive sud du Léman comprise¹²². Ces deux récipients sont donc particulièrement intéressants. A la lumière des observations françaises, ils suggèrent une possible occupation du littoral avant la date, devenue fatidique, du milieu du 11^e s. av. J.-C.

Une hache

Une hache à rebords (fig. 29,19), de type Neyruz, déjà publiée par B.-U. Abels¹²³, appartient à la collection Revilliod, mais ne semble pas provenir de la station littorale. En effet, une patine à cristaux bleus et zones granuleuses évoquent la formation de carbonates ou de sulfates, plutôt caractéristiques du milieu terrestre. Cette pièce peut être attribuée au début du Bronze ancien (BzA1/2a).

Un lot d'ossements

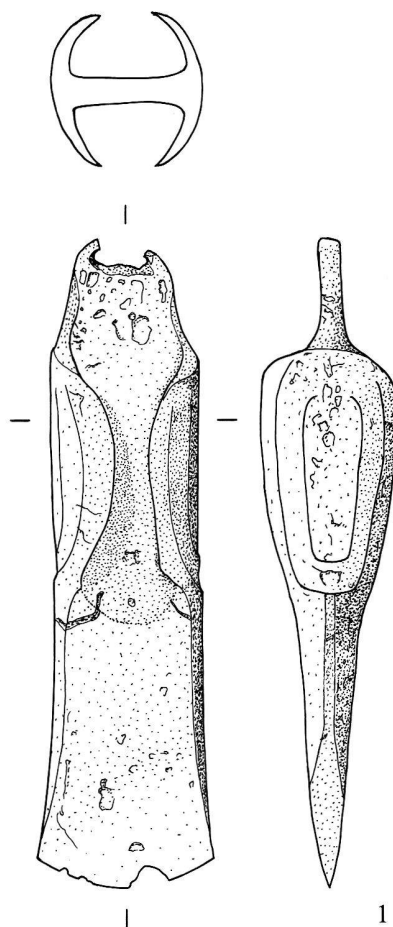
La collection Revilliod comprenait également un lot d'ossements, remis le 4 avril 1922 par le conservateur de la Section archéologique du Musée d'art et d'histoire, W. Deonna, à M. Bedat, alors directeur du Muséum d'histoire naturelle de Genève. Ce lot a été retrouvé avec la mention paradoxale «*palafittes du Boiron St Prex*» et examiné par J. Studer, conservatrice du Département d'archéozoologie. D'après son rapport du 14 octobre 2004, il s'agit exclusivement de «*pièces de collection entières et très bien conservées, idéales pour la décoration d'un intérieur bourgeois*», soit quatre bois de chute ou de massacre de cerf et de chevreuil – certains portent des traces de travail et un bois de cerf est d'une taille exceptionnelle –, d'une mandibule de cerf et d'une autre de cheval. A part cette dernière, à la patine rougeâtre suspecte, les autres pièces semblent effectivement provenir d'une station palafittique, mais il est évidemment impossible de savoir s'il s'agit de matériel qui date de l'âge du Bronze ou du Néolithique.

Saint-Prex-Fraidaigne, -Monnivert ou -Terreneuve

Outre les objets de La Moraine présentés ci-dessus, la collection A. Colomb compte deux haches en métal cuivreux du Bronze final. Un document du Musée de Lausanne révèle qu'elles semblent avoir été récupérées sur une des stations situées à l'est de Saint-Prex, soit Fraidaigne, Monnivert ou Terreneuve¹²⁴. Bien que réputés néolithiques, il n'est pas impossible que ces palafittes aient comporté des niveaux de l'âge du Bronze final ou, plus simplement, que cette zone ait été fréquentée par les villageois installés à La Moraine.

La première (fig. 34,1) est une lourde *hache à ailerons supérieurs*, sans anneau, avec extrémité proximale en forme de crochet. C'est un type répandu en Suisse et dont V. Rychner a distingué trois variantes régionales contemporaines: lémanique, de la zone des Trois-Lacs et zurichoise¹²⁵. Comme ses homologues lémaniques, la hache de Saint-Prex s'inscrit dans un rectangle, avec un tranchant peu élargi et un épaulement sous les ailerons¹²⁶. La mise en forme des ailerons a laissé des facettes dues au martelage. Des défauts de coulée sont visibles sur une des faces. Le tranchant est très ébréché et un fragment s'est même détaché, ce qui démontre que cet outil a été largement utilisé. Bien que considéré comme un fossile directeur du HaA2, ce type a été retrouvé à Champréveyres dans les couches les plus anciennes – 3 et 5 –¹²⁷, et une datation HaB1 ancien semble mieux convenir pour la Suisse¹²⁸.

La seconde *hache* (fig. 34,2) est nettement plus courte que la précédente. Elle possède des *ailerons terminaux* et la partie proximale est aplatie; cette pièce pourrait ne pas avoir été emmanchée, mais plutôt utilisée comme coin. Un des ailerons est cassé à la base, alors que les autres sont fissurés et ébréchés. A la partie distale, ils forment un épaulement au-dessus de la lame courte, étranglée et avec un tranchant élargi. Il serait possible d'envisager qu'il s'agisse d'une hache à ailerons supérieurs, qu'un défaut de coulée a rendue inutilisable et qui a été récupérée ou qui s'est cassée¹²⁹, mais rien ne permet de l'affirmer. A Morges, plusieurs haches sont dépourvues de talon¹³⁰, mais sur aucune n'apparaît l'étranglement de la lame. Des haches dépourvues de talon sont aussi connues dans toutes les régions qui environnent la province palafittique suisse, mais aucun parallèle satisfaisant n'a été trouvé¹³¹. Il s'agit plus probablement d'une pièce unique proche des herminettes du HaB3.



Saint-Prex VD
Fraidaigne, Monnivert ou Terreneuve
Coll. A. Colomb

5 cm

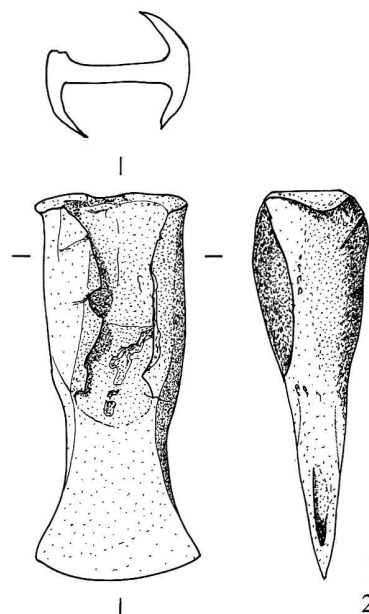


Fig. 34. Saint-Prex VD. Collection Adrien Colomb. Haches en métal cuivreux pêchées sur une des stations littorales situées à l'est, Fraidaigne, Monnivert ou Terreneuve. Ech. 1:2.

2200	1800	1600	1300	1100	1060	1000	950	900	850	800	Chronologie	
BzA1/A2a	BzA2b	BzB/C	BzD/HaA1	HaA2	HaB1 ancien	HaB1 classique	HaB2	HaB3 ancien	HaB3 récent		Phases	
											<i>En Coulet</i>	Sépultures
											<i>En Fribourg</i>	
											<i>La Moraine nécropole</i>	
				?			?				<i>La Moraine habitat</i>	Habitas
											<i>En Marcy</i>	
											? Trouville Isolée	Dépôts?
											<i>Au Mouret</i>	

Fig. 35. Saint-Prex VD. Tableau des phases d'occupation de l'âge du Bronze identifiées sur la commune.

Synthèse chronologique

Pour chaque ensemble clos et objet isolé, nous avons proposé une attribution chronologique aussi précise que possible, afin de cerner les périodes représentées et surtout de mettre en parallèle la durée d'occupation de l'habitat Bronze final et la durée d'utilisation de la nécropole. A cette fin, nous avons repris les découpages chronologiques exposés dans nos travaux antérieurs (fig. 35)¹³².

Le début du Bronze ancien est représenté par deux trouvailles isolées, des haches de type Neyruz. La lacune de la seconde partie du Bronze ancien semble indiquer l'absence de village dans la baie de Saint-Prex à cette phase, alors que plusieurs sites sont répertoriés dans celle de Morges. Il est cependant envisageable qu'ils soient masqués sous la rive actuelle et les alluvions du Boiron, qui forment, avec la pointe du Suchet, des avancées dans le lac (fig. 1). L'absence du Bronze moyen correspond, selon toute vraisemblance, à une carence de recherches. Les sites sont alors situés en retrait des rives et donc plus difficiles à repérer. Étonnamment et malgré l'aspect aléatoire qui a présidé à la récolte des vestiges, le tableau du Bronze final est instructif. L'habitat est occupé durant la plage palafittique identifiée actuellement en Suisse comme standard, soit entre le milieu du 11^e s. av. J.-C. et la fin du 9^e, alors que la nécropole ne semble utilisée qu'à partir du 10^e s. av. J.-C., soit avec une phase de retard. Il peut s'agir d'un hasard, mais les fouilles menées à Vidy ont effectivement montré la rareté des tombes les plus anciennes. La lacune du HaB2 au niveau de l'habitat s'explique par une faiblesse du système chronotypologique. Bien qu'une interruption de l'habitat palafittique soit pressentie à cette phase par le biais de la dendrochronologie, il est impossible de la mettre en évidence par la typologie du mobilier. Phase de transition stylistique, le

HaB2 est en effet identifiable sur des ensembles de matériel, mais très difficilement sur des objets isolés. Quelques pièces, comme l'épingle à chapeau conique, celle à tête vasiforme minuscule et la céramique peinte, signalent un usage, tant de l'habitat que de la nécropole, jusqu'à la fin du 9^e s. av. J.-C.

Les éléments les plus surprenants sont les deux céramiques du Bronze récent repêchées anciennement dans le lac. L'hypothèse d'un dépôt d'offrandes est plausible, plus que celle d'antiquités. Cette période est, en effet, marquée par une abondance des objets de bronze déposés dans l'eau ou sur les rives lacustres, qui montre une fréquentation du littoral. Mais plus intéressant encore, A. Marguet postule une phase d'occupation précoce, au Bronze final I, des lacs alpins français, rive sud du Léman comprise, sur la base de trouvailles anciennes, confirmées par plusieurs investigations subaquatiques récentes. Des prélèvements effectués sur ces gisements ont été datés par des analyses radiocarbone, la courbe dendrochronologique n'étant pas encore établie pour ces périodes¹³³. Cette phase d'occupation semble donc concerner également la rive nord du Léman! Quant à la lacune du HaA2, elle pourrait être, au moins en partie, liée à une définition insuffisante de cette case chronotypologique en Suisse occidentale: un recoupement avec notre HaB1 ancien n'est pas à exclure¹³⁴. Il faut cependant mentionner que deux vases à épaulement isolés de style HaA2 ont été retrouvés à Champréveyres et que quelques dates dendrochronologiques remontent, sur ce site, presque à 1100 av. J.-C.¹³⁵.

Inhumations, architectures et dépôts d'objets

Deux aspects des pratiques funéraires peuvent être discutés sur la base des découvertes anciennes et récentes de Saint-Prex. La fouille de trois nouvelles incinérations apporte des confirmations à ce que l'on sait des architectures et de la disposition des objets dans ce type de structure, mais c'est paradoxalement la reprise des inhumations, grâce aux anciens documents photographiques, qui est susceptible de donner le plus de résultats. C'est sur ce dernier aspect, les pratiques funéraires dans les inhumations, que nous insisterons (fig. 36).

Très rapidement, on constate dans l'histoire des recherches que les archéologues vont regrouper les nécropoles lémaniques qui ont en commun, outre le mobilier et la datation, la présence conjointe d'inhumations et d'incinérations. Le total des inhumations connues pour la fin du Bronze final se porte dans notre région à un peu moins de 60 structures, 58 exactement. En réalité, on doit se baser sur un échantillon de 28 tombes représentant moins de 50 % des sépultures fouillées, tant la documentation est indigente. Cette présentation des pratiques funéraires repose sur les tombes de Tolochenaz VD-Le Boiron dont F.-A. Forel a publié les croquis, les bonnes descriptions des sépultures de Douvaine (Haute-Savoie) Vers les Portes, les photographies et les descriptions des tombes de Saint-Prex et sur de petites séries étudiées plus récemment à Lausanne VD-Vidy ou au Landeron NE-Les Carougets¹³⁶.

Les tombes orientées E-O représentent 72 % des cas et si l'on tient compte des orientations intermédiaires, à l'ENE ou au NE, on passe à 95 % des sépultures, une seule est orientée N-S, la tombe XXXI du Boiron. On voit donc clairement apparaître une orientation préférentielle, même si la tête du défunt peut être placée à l'est (10 cas) ou à l'ouest (6 cas).

Si l'on s'intéresse à l'architecture des inhumations, on constate qu'il n'existe que trois coffres attestés sur la base de la documentation à disposition. Il s'agit des structures de la nécropole de Douvaine (Haute Savoie), pour lesquels on a la preuve d'une architecture par la présence de blocs sur chant et de couvertures de dalles, et de l'unique sépulture attribuée au Bronze final au Landeron NE-Les Carougets. On passe péniblement à huit structures si l'on tient compte des cas probables, tel que la mise en évidence d'espace vide à Vidy dans la T1-1984, la présence de dalles d'entourage à Saint-Prex pour la T1-1952 ou au Boiron pour les tombes XXXI et XXXIII. Ce premier inventaire des architectures nous semble largement sous-évalué et difficile à justifier, tant les critères objectifs sont rares.

La reconnaissance de coffre en matière périssable, principalement en bois, est avant tout liée à la qualité des fouilles et à la documentation qui a été établie. Cette der-

nière étant presque totalement absente dans notre cas, il faut se résoudre à employer d'autres indices pour tenter de reconnaître une architecture autour des sépultures. Nous avons donc pris en compte toutes les observations qui concernent d'éventuels témoins d'une architecture, tel que les dalles de couverture sur tout ou partie du squelette, les dalles verticales que l'on peut trouver autour des corps et les assemblages de galets. Sur la base de ces quelques éléments, on constate que 26 des 28 tombes décrites possèdent des indices d'architecture, soit au niveau de la couverture de la tombe, c'est-à-dire à quelques centimètres au-dessus des ossements, soit autour des corps. De plus, les exemples du Boiron, avec des dalles inclinées ou des caissons aux pieds ou au chevet des tombes, montrent qu'il s'agit d'architectures complexes qui utilisent et mélangent les matériaux tels que la pierre et le bois.

Ainsi, lorsqu'on tient compte de tous les indices d'architectures, et même s'il est impossible de restituer une structure cohérente autour des corps, neuf tombes sur dix contiennent de tels éléments et sont susceptibles d'être des coffres. Même si les cas documentés et démontrés restent à trouver, les exemples d'inhumations découverts à Saint-Prex entrent pleinement dans ce type d'architecture mixte, faite de bois et de dalles et dont seuls les éléments non périssables nous sont parvenus: une dalle de chevet ou un aménagement de blocs.

La disposition des objets dans la sépulture est un autre point important des pratiques funéraires. Comme pour les incinérations, on peut distinguer des objets ou des groupes d'objets qui sont systématiquement avec le corps, alors que d'autres peuvent en être séparés¹³⁷. Qu'ils s'agissent des éléments de parure, comme les bracelets de jambe dans deux cas ou de poignets avec trois exemples, ou encore des épingles, très souvent associées aux crânes, le métal est en étroite relation avec le corps. Il est vrai qu'il s'agit presque toujours d'objets de parure et qu'ils étaient portés plutôt que déposés dans la sépulture. La céramique ne se comporte pas forcément de la même manière. Elle peut être associée au corps, lorsque le dépôt est peu abondant, un récipient sous le coude au Landeron, au niveau des genoux ou des tibias au Boiron. Les dépôts plus imposants prennent généralement place dans des structures annexes, au pied ou au chevet de la tombe. Dans certain cas, comme la tombe VI du Boiron, on observe les deux situations avec un récipient sur les tibias, alors qu'un abondant dépôt de céramiques se trouve aux pieds, sous une grande dalle. Plus généralement, la préférence va au dépôt des objets au chevet avec dix exemples, plutôt qu'aux pieds avec seulement trois cas.

La fouille des trois incinérations de Saint-Prex-La Moraine permet aussi de faire quelques remarques

Année	Site	Tombe	Orient.	Éléments d'architecture	Architecture	Mobilier et position
1865	Saint-Prex VD- La Moraine	env. 30 tombes		présence de dalles horizontales		cf fig. 3 ; non localisé
1939		T1-1939		pas de description de la tombe		1 épingle ; humérus gauche
1939		T2-1939		pas de description de la tombe		
1951		T1-1951	O-E	aucun document conservé		
1951		T2-1951	O-E	tombe détruite, sans observation		2 bracelets ; aux pieds ?
1952		T1-1952	O-E	dalle de chevet	coffre ?	6 céramiques et 1 fusaiöle ; chevet
1893	Tolochenaz VD- Le Boiron	T A	O-E	dalle horizontale sur le squelette		1 céramique, 1 anneau, 1 groupe de 3 anneaux, une épingle ; anneau au poignet, céramique au chevet
1900		T B	?	rectangle de galets autour du crâne	tombe ou dépôt ?	2 séries de 7 et 28 anneaux en bronze ; autour du crâne, chevet, si sépulture
1904		T I	E-O	dalle horizontale sur le squelette		1 anneau torsadé en bronze (diam. 3,8 cm), position inconnue
1906		T VI	SO-NE	céramiques aux pieds sous dalle horizontale	coffre aux pieds	1 épingle, 4 ou 5 céramiques ; épingle à la tête, 1 céramique aux tibias, le reste aux pieds
1907		T IX	SE-NO	petit coffre en dalle contenant les céramiques		2 épingles, 2 anneaux, 8 céramiques ; céramiques dans un coffre aux pieds, bronze avec le squelette
1908		T XIX ₂	?	2 dalles sur le squelette		1 anneau et 1 bouton en bronze ; avec le squelette et une incinération avec mobilier (3 cér.) sous l'enfant
1909		T XXIV	SO-NE			
1909		T XXVI	E-O	coffre constitué de 5 dalles aux pieds		1 épingle en bronze, 2 céramiques ; épingle avec le squelette, céramiques dans un coffre aux pieds
1909		T XXVII	NE-SO			une jatte ; sur les genoux
1910		T XXVIII	E-O	2 dalles sur le haut du corps		pas de mobilier
1911		T XXIX	?			1 tesson décoré de deux cannelures
1911		T XXX	?	1 dalle inclinée vers le Nord		pas de mobilier
1911		T XXXI	N-S	5 dalles sur une longueur de 1,35 m, dont une dalle verticale	coffre ?	2 épingles et 4 perles discoïdes ; autour du crâne
1912		T XXXIII	SO-NE	2 dalles plates horizontales aux pieds et au chevet espacées de 0.8 m.	coffre ?	2 épingles et 8 céramiques ; autour du crâne et chevet
1950		T XXXV	O-E	partiellement détruite		1 bracelet en bronze ; au poignet
1951		T XXXVII	E-O			2 perles en pâte de verre ; autour du crâne
1913	Douvaine (Hte Savoie)	T 2	O-E	couverture de gros cailloux		6 bracelets, 1 perle en ambre, 5 céramiques, 1 boule d'argile et un morceau d'ocre jaune ; 4 céramiques au chevet et 1 au bassin, bracelets aux chevilles (3 et 3)
1913		T 4	O-E	entourage de gros cailloux	coffre ?	1 écuelle ; position inconnue
1913		T 5	O-E	entourage de gros galets sur chant, six dalles dont une seule en place sur le crâne	coffre en pierres	1 bracelet, 2 boutons, 2 boucles d'oreilles, 1 perle en verre, 1 perle en ambre, 1 perle en céramique, quelques tessons, 1 boule d'argile jaune, ocre et charbons ; autour de la tête et au chevet, bracelet au poignet
1913		T 6	O-E	entourage de blocs et couverture de dalles	coffre en pierres	4 bracelets en bronze, 1 perle en ambre, 1 jatte au crâne, 1 bol, 1 boule d'argile sous la tête, 1 pierre en grès, heptaèdre régulier, ocre et autres colorants ; autour du crâne et chevet, bracelets aux chevilles (2 et 2)
1989	Lausanne VD-Vidy	T1-1984	E-O	perturbée à l'époque romaine	espace vide éventuel	2 céramiques ; au chevet
1992		T1-1992	E-O		fosse simple	absent
1990	Le Landeron NE- Les Carougets	T1	O-E	couverture de pierre, chute de pierre, mise à plat du corps	cercueil ou coffrage	au moins 2 céramiques ; sous le bras et à la taille (bassin)

Fig. 36. Les inhumations connues pour le Bassin lémanique et le lac de Neuchâtel.

concernant les pratiques funéraires. Il faut regretter que les conditions de prélèvement et la technique de coffrage soient à l'origine d'une destruction partielle du pourtour des structures, nous privant d'une bonne analyse des architectures. On constatera tout de même que pour les trois tombes, les vestiges ne s'organisent pas dans une structure de forme circulaire, mais bien dans une forme générale quadrangulaire, carrée ou rectangulaire selon les cas.

Les découvertes de Pully VD-Chamblandes (T70) ou de Lausanne VD-Vidy, Musée romain (ST38) montraient que le mobilier descendait par gravité dans le fond des fosses et que la partie supérieure du remplissage de la structure se faisait naturellement et ne contenait que des petits éléments susceptibles d'être flottés. La T3-2003 montre qu'un autre schéma peut également exister, dans lequel une grande quantité d'esquilles se trouvent au-dessus du dépôt des objets. Si cette forme était assez fréquente, on peut penser que les tombes à faible dotation en os humain ne sont pas à caractère volontaire, comme nous le pensions, mais bien le résultat d'une destruction partielle du sommet des remplissages avant la fouille.

On peut aussi constater que malgré une conservation discutable, les tombes de Saint-Prex offrent des panoplies d'objets très complètes, avec dans les trois cas la présence de nombreux récipients accompagnés de mobilier métallique et dans deux cas de grosses quantités d'os humains et des dépôts d'os animaux non brûlés.

Enfin, le dernier point concerne les os humains. La T2-2003 a livré un nouvel exemple de dépôt des esquilles en plusieurs lots. Si des dispositions similaires dans le fond de la sépulture étaient connues, la disposition en étage est nettement plus rare¹³⁸. Dans le cas de Saint-Prex, les lots osseux appartiennent vraisemblablement au même individu, car il existe des collages entre tessons provenant des deux lots. De plus, la présence d'esquilles incinérées au fond de la structure et à mi-fosse doit s'expliquer par un dépôt des os sur une structure de bois, plutôt que dans un remplissage de fosse.

Objets funéraires et objets domestiques: des témoignages différents

Le recensement des trouvailles anciennes et récentes de Saint-Prex, que nous avons cherché à rendre le plus complet possible, permet immédiatement de constater que ce ne sont pas les mêmes objets et donc, très logiquement, pas les mêmes genres d'activité dont témoignent le monde des vivants et celui des morts! D'emblée, malgré l'aspect aléatoire des récoltes – «pêches aux antiquités», ramassages sélectifs à la suite de travaux ou fouilles exhaustives –, tout biais de fond peut être écarté, car autant des bronzes que de la céramique sont conservés dans les habitats et dans les nécropoles, par contre ils n'appartiennent pas aux mêmes catégories. En ce qui concerne surtout les bronzes, dans les tombes, on ne retrouve que des accessoires de vêtement, en l'occurrence des épingles pour fixer un manteau ou un linceul, et des parures annulaires, alors que le palafitte n'a livré aucun bracelet ou anneau de jambe décoré, par contre, à côté de quelques épingles et de petits éléments de parure – un pendentif, une perle et un demi-bracelet en lignite –, sont répertoriés des objets utilitaires, surtout des outils ou des armes, la fonction n'est pas toujours claire, ni probablement exclusive. Il s'agit de couteaux, de haches, de pointes de flèches, d'aiguilles à chas, d'un ciselet, d'un poinçon, de fusaïoles, d'un tore, ainsi que d'une lampe en céramique (ou d'un biberon). Les trois fragments de croissants en argile pourraient se rapporter à un culte domestique; ces objets sont en effet très rares dans les sépultures.

Des différences se marquent également dans les formes et les décors de la céramique. La passoire (ou faiselle) représente clairement un objet utilitaire absent des sépultures. Par contre, quelques éléments de pots grossiers se retrouvent dans les deux environnements, mais nous avons spécifié ci-dessus qu'une récolte probablement ciblée sur les plus belles pièces pourrait expliquer la faible fréquence de la céramique grossière dans la collection provenant de l'habitat. En ce qui concerne la céramique fine, l'habitat a livré essentiellement des pots globuleux de la fin du Bronze final. Aucune jatte, ni aucun gobelet à épaulement n'ont été récoltés. Ces formes sont toutefois présentes dans d'autres habitats. Plus significative apparaît la différence entre les décors. Les riches ornements d'étain et de peinture observés sur les écuelles et les pots du palafitte ne se retrouvent pas sur la céramique exhumée des tombes. La première témoigne de la richesse de la vaisselle de table, alors que la seconde montre qu'on ensevelit dans les sépultures documentées des vases de moindre qualité. L'homogénéité du service de la T1-2001 révèle même que, au moins dans certains cas, des vases sont fabriqués spécialement pour l'usage funéraire.

En résumé, la sépulture ne renferme, en dehors du service composé par les récipients en céramique, que des objets très personnels, dont des symboles de l'appartenance au groupe, qui définissent probablement aussi le statut social, notamment le sexe et peut-être d'autres paramètres. On ne retrouve pas de trace matérielle régulière des activités exercées par les différents individus. Seuls les artisans spécialisés ont peut-être ce privilège, ce que notre échantillon restreint ne permet pas de confirmer. Une unique fusaïole fait partie de cette catégorie des objets utilitaires, si rarement retrouvée dans les tombes.

Les activités attestées par des trouvailles matérielles dans le ou les habitat(s) sont le travail du bois à l'aide de haches, le tissage et la couture, dont témoignent les fusaïoles, le poids de métier à tisser et les aiguilles à chas, la chasse et la pêche, identifiées par les pointes de flèches et le hameçon, la découpe d'aliments et d'autres matières grâce aux couteaux, peut-être la métallurgie (ou au moins un artisanat) représentée par le ciselet et le poinçon, et la préparation et la consommation de nourriture et de boissons indiquées par la céramique. Il manque des vestiges de la production agricole et de l'élevage pour avoir le panel standard du Bronze final. Quant aux armes, même si on ne peut exclure que les couteaux et les pointes de flèches notamment aient pu en faire office, elles sont rarement présentes dans les habitats régionaux de cette période. Il faut encore mentionner le vase zoomorphe, dans lequel nous aimerions plutôt voir une lampe, et l'indication possible d'un culte domestique attesté par les fragments de croissants d'argile décorés.

Les premiers auteurs qui ont écrit sur les vestiges retrouvés à Saint-Prex, en particulier F.-A. Forel, considéraient que dans la nécropole reposaient les dépouilles des habitants du village palafittique de La Moraine. Du point de vue de la chronologie, nous avons démontré qu'effectivement les deux sites sont largement contemporains. Il n'y a par contre pas de recoupements directs au niveau des objets découverts, mais ils appartiennent, les uns et les autres, au groupe culturel qui occupait la Suisse occidentale à cette période. Il y a donc autant de probabilités que la nécropole ait été utilisée par les habitants des palafittes que par ceux de villages en retrait du littoral, dont nous n'avons du reste pas de trace. La proximité géographique, enfin, semble constituer le paramètre décisif dans cette question et permet de considérer comme tout à fait vraisemblable que la nécropole renferme bien au moins certains «palafittes», selon l'expression ancienne.

Bracelets et anneaux de jambe: des marqueurs ethniques et sociaux

Revenons à une catégorie d'objets particulièrement bien représentée dans les sépultures de Saint-Prex! Au Premier âge du Fer, la répartition des costumes féminins avec leurs parures annulaires permet de délimiter des groupes culturels restreints et elle coïncidera assez bien, à la période La Tène, avec l'extension de peuples dont on connaît alors le nom, mais ce lien s'amorce déjà à l'âge du Bronze. Les informations examinées ici ne permettent toutefois pas, pour l'instant, de préciser s'il s'agit effectivement de parures féminines.

Treize bracelets et anneaux de jambes en métal cuivreux et un demi-bracelet en lignite ou sapropélite figurent dans les collections anciennes de Saint-Prex (fig. 37). Ce dernier est le seul qui provienne de l'habitat de La Moraine, alors que tous les autres ont été exhumés, de façon sûre ou probable, de sépultures. Fait d'une autre matière et dépourvu de décor, le bracelet en lignite appartient à une catégorie différente de parure et il n'est pas inclus dans les observations qui suivent. Les anneaux en métal se répartissent en plusieurs formes – Corcelettes (5 exemplaires), Mörigen (3), Boiron (1), Auvernier (1), à section triangulaire ouverte (1) et Homburg (1)¹³⁹ – toutes d'origine régionale, voire locale, sauf la dernière.

Les anneaux creux à tampons de type Mörigen portent un décor côtelé oblique, généralement relayé aux extrémités par d'autres motifs. Sur les deux exemplaires d'En Coulet (fig. 37,1.2), ce sont des registres de lignes transversales incisées, alors que le spécimen de la collection Genton (fig. 37,7) est côtelé jusqu'à la limite des tampons, comme deux pièces de Morges¹⁴⁰. Le décor côtelé de type Rippenstil permet de l'attribuer au HaB3, ainsi que sa présence à Auvernier-Nord, ce qui est aussi le cas du type Corcelettes, caractérisé par un décor réticulé, dont deux variantes ont été recensées à Saint-Prex. La première réunit trois pièces ornées de trois panneaux à réseau d'ocelles, séparés par deux registres de lignes transversales pour la paire de la T2-1951 d'En Fribourg (fig. 37,5.6), et avec des registres intermédiaires de lignes en zigzag pour l'exemplaire de La Moraine (fig. 37,12). La deuxième variante (fig. 37,3.4) est décorée de registres alternés de zigzags et de motifs hachurés en sablier, séparés par des lignes transversales. Le type Boiron est très proche du type Corcelettes, dont il peut être considéré comme une variante locale, à laquelle nous attribuons la même datation. L'exemplaire de La Moraine (fig. 37,11) est orné de trois panneaux à réseau d'ocelles, séparés par des registres de lignes transversales. Les motifs sont encadrés de coups de poinçon, à l'instar d'autres bracelets provenant du Boiron et de Morges-La Grande Cité: tous semblent sortis des mains du même artisan, comme le constatait déjà F.-A. Forel¹⁴¹.

Lieu-dit	N°	Fig.	N° musée	Types et paires	Øint [cm]	Poids [g]	Technique	Cassé	Usé	Chrono
En Coulet	1	8.2	MCAH Lausanne PRE 2397	*Mörigen	7,9	(62)	Coulé	•	•	HaB3
	2	8.1	MCAH Lausanne PRE 2398	*Mörigen	8,0	70	Coulé	•	•	HaB3
	3	-	MCAH Lausanne N° inconnu	**Corcelettes	(7,6)	61	Coulé	?	?	HaB3
	4	8.3	MCAH Lausanne PRE 2400	**Corcelettes	7,1	63	Coulé	•	•	HaB3
En Fribourg - Gravière Chiavazza - T.2-1951	5	9.2	MCAH Lausanne PRE 2399-2	***Corcelettes	7,7		Coulé	•	•	HaB3
	6	9.1	MCAH Lausanne PRE 2399-1	***Corcelettes	7,8	(43)	Coulé	•	•	HaB3
La Moraine - nécropole - avant 1950	7	6.3	Coll. A. Genton 3	Mörigen	7,6	60	Coulé	-	•	HaB3
	8	6.4	Coll. A. Genton 4	A tampons et section triangulaire ouverte	6,2	80	Coulé	-	•	HaB1
	9	6.5	Coll. A. Genton 5	Auvernier	5,2	45	Coulé	-	•	HaB3
La Moraine - nécropole - 1865	10	-	?	Indéfini	(4,8)	?	Coulé?	?	•	HaB?
	11	3.5	SLM Zürich 39697	****Boiron	7,2	66	Martelé	•	•	HaB3
	12	3.4	SLM Zürich 39698	****Corcelettes	>7,0	(38)	Coulé	•	•	HaB3
	13	3.3	SLM Zürich 39699	Homburg	5,0	33	Coulé	-	•	HaB3
La Moraine - station	14	29.6	MAH Genève 8482	Demi-anneau en lignite ou sapropélite	5,3	12	Taillé	?	•	HaB

Fig. 37. Tableau synoptique des parures annulaires découvertes à Saint-Prex (sans les annelets).

Un des bracelets de la collection Genton (fig. 37,8), à section triangulaire ouverte, est décoré de registres de lignes longitudinales, encadrés de coups de poinçon, et relayés près des extrémités par des registres de lignes transversales et des croix. Cette pièce n'entre pas dans un type bien défini, mais trouve des parallèles en Suisse occidentale, dont le meilleur est un bracelet de Morges¹⁴². La forme 9 de V. Rychner, qui ne compte que deux pièces, présente une section proche et une organisation du décor comparable¹⁴³, ainsi qu'un anneau de Champréveyres trouvé hors stratigraphie¹⁴⁴. Tous ces bracelets sont datés du HaB1, sur la base de considérations stylistiques.

C'est à une pièce d'Auvernier-Nord, donc datable du HaB3, que ressemble le plus le bracelet (fig. 37,9) avec son panneau central à décor en vannerie¹⁴⁵. Il peut être intégré au type Auvernier.

Le bracelet de type Homburg (fig. 37,13) est orné d'un décor astragalé. A part le décor de genre Rippenstil, un exemplaire découvert à Auvernier-Nord permet de dater cette forme au moins de la première moitié du 9^e s. av. J.-C.¹⁴⁶.

D'un point de vue technologique, l'anneau de type Boiron a été obtenu par martelage d'une bande de tôle, alors que tous les autres ont été coulés à la cire perdue, comme en témoignent les perlures de la face interne et même, dans le cas d'un des anneaux de Coulet, les restes du noyau d'argile brûlée encore emprisonnés dans le métal. Les deux techniques sont contemporaines. Les pièces brutes ont ensuite été soigneusement polies sur la face externe, puis décorées par ciselure pour les motifs géométriques et par emboutissage d'une matrice pour les ocelles. Ces derniers sont toujours postérieurs au décor

incisé et il existe plusieurs matrices différentes. Les côtes en relief des types Mörigen et Homburg semblent avoir été tracées avant coulage, puis retravaillées après polissage.

La valeur du diamètre intérieur permet de répartir les parures annulaires en deux groupes. Le premier réunit les pièces entre 7 et 8 cm. Elles appartiennent aux types Mörigen, Corcelettes et Boiron et forment des paires (marquées par des * dans la fig. 37) de type homogène ou non, à l'exception de l'anneau de type Mörigen de la collection Genton, qui est isolé. Outre l'association entre elles, les critères d'appariement sont le diamètre très proche et peut-être le poids, mais malheureusement trois pièces sont incomplètes. Ces objets correspondent à des anneaux de jambes, ce qui est confirmé par plusieurs observations anciennes régionales. Le second groupe compte quatre bracelets isolés – auxquels il faut adjoindre la demi-pièce en lignite –, qui ont un diamètre autour de 5 cm, sauf un à 6,2 cm. Il s'agit de parures de poignet ou d'avant-bras. Aucune observation régionale ne témoigne d'anneaux portés au niveau du bras.

Tous les anneaux portent des traces d'usure importantes: décor en partie effacé, notamment des bandes lisses sur les bords, qui résultent du frottement répété contre une autre parure ou des vêtements. Ce qui est plus étonnant, c'est que la moitié d'entre eux sont vraiment abîmés: ils portent des fissures, des déchirures, sont franchement cassés, parfois en deux ou trois morceaux brinquebalants, avec éventuellement des parties manquantes. Il ne semble cependant jamais s'agir d'une destruction volontaire, mais d'objets très personnels, portés malgré un état d'usure excessive, et qui suivent préféren-

tiellement leur propriétaire dans la tombe. Ces parures avec leur décor géométrique codifié marquent probablement l'appartenance à une communauté, peut-être ethnique¹⁴⁷, en particulier pour les paires d'anneaux de jambes, et le statut social. Dans la zone des Trois-Lacs, où les rites funéraires demeurent en grande partie inconnus, de nombreux bracelets et anneaux proviennent des stations palafittiques¹⁴⁸. Les divers types et leurs variantes représentent vraisemblablement des productions spécifiques d'ateliers spécialisés, dont la localisation pourrait être tentée.

Si nous parlons de communautés ethniques, c'est que les différents types d'anneaux présents à Saint-Prex montrent qu'il s'agit de formes spécifiques à la Suisse occidentale, à l'exception du type Homburg, surtout diffusé en Allemagne du Sud-Ouest et, dans une moindre mesure, dans la zone des Trois-Lacs et en Suisse orientale; l'exemplaire de La Moraine est le seul connu dans le Bassin lémanique. Le type Mörigen, toutes variantes confondues, comptent près de 160 anneaux documentés et est spécifique de la Suisse occidentale¹⁴⁹. Les pièces diffusées hors de son territoire sont très rares. Avec environ 240 exemplaires répertoriés, dont l'écrasante majorité en Suisse occidentale¹⁵⁰, le type Corcelettes, avec sa variante locale Boiron, est la forme la plus répandue des bracelets creux à tampons. Le type Auvernier est aussi diffusé en Suisse occidentale, en particulier dans la zone des Trois-Lacs, mais aussi avec quelques exemplaires lémaniques¹⁵¹. En conclusion, si les trois pièces de Nernier (Haute-Savoie), publiées par K. Pászthory¹⁵², et celle de Chens-sur-Léman, mentionnée par V. Rychner¹⁵³, indiquent qu'on retrouve exactement les mêmes types sur la rive sud du Léman, ce n'est par contre plus le cas en Savoie, dans les stations du lac du Bourget notamment. Les types changent également en Suisse orientale et en Allemagne du Sud. C'est peut-être la superposition de la répartition des types principaux de parures annulaires qui permet de délimiter, le mieux, une province suisse occidentale, à laquelle appartient, à part entière, le territoire de Saint-Prex. Ces parures semblent donc remplir le même rôle symbolique que celles des costumes féminins de l'Âge du Fer.

Conclusion

L'examen typologique de vieilles collections de matériel, mal documentées, et la recherche souvent aléatoire d'informations anciennes de qualité médiocre, alliés aux résultats de fouilles récentes, mais très ponctuelles, peuvent sembler dépassés, à l'heure d'une archéologie scientifique qui privilégie beaucoup certaines formes d'interventions lourdes, au détriment d'études simples. Et pourtant, nous pensons avoir démontré tout l'intérêt d'une telle démarche, qui se révèle complémentaire d'autres approches et finalement d'un apport important, en tout cas au niveau de ce Bassin lémanique, qui reste, pour la Suisse, le bassin lacustre le plus mal connu! Nous avons ainsi constaté la contemporanéité de la nécropole et du village Bronze final, laissant fortement présumer que les sépultures sont bien celles de certains habitants de la station littorale. D'autre part, nous avons mis en évidence la longue durée d'occupation du village palafittique, même si nous ne pouvons reconnaître des phases d'interruption possibles. Et puis, pour la première fois sur la rive suisse du Léman, nous avons identifié la présence de céramiques du Bronze récent en contexte lacustre, comme pour la rive française du Léman et les lacs savoyards; elle permet de postuler une possible occupation précoce des rivages à cette période. Nous avons également démontré que le territoire de Saint-Prex se rattache culturellement à la province de la Suisse occidentale, mais que, au travers des objets retrouvés, des relations étroites semblent le lier avec les groupes voisins de Savoie.

Mireille David Elbiali
Section de l'archéologie cantonale
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Département d'anthropologie et d'écologie
Université de Genève
Rue Gustave-Revilliod 12
1211 Genève 4
mireille.david@anthro.unige.ch

Patrick Moinat
Section de l'archéologie cantonale
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
moinat.smile@bluewin.ch

Notes

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans le concours de plusieurs institutions et nous remercions très vivement les personnes avec lesquelles nous avons traité pour leur disponibilité et leur aide efficace. Il s'agit de Françoise Lorenz, du Musée d'art et d'histoire de Genève, qui a effectué un important travail, afin de retrouver l'ensemble des pièces de Saint-Prex, de débiter les erreurs de provenance et de nous fournir toutes les informations anciennes disponibles, de Claude-Alain Paratte, collaborateur de la section de l'Archéologie cantonale vaudoise, pour la mise à disposition des documents inédit de Saint-Prex-En Marcy, de Thomas Cavelti, du Musée national suisse de Zürich, qui nous a apporté son aide précieuse dans la recherche de la documentation ancienne et des objets, de Charles Pernoux et d'Esther Cuchillo, du Musée d'histoire et d'archéologie de Lausanne, qui ont recherché les objets de Saint-Prex, mais aussi ceux du Boiron et de Morges, et puis de Jacqueline Studer, du Museum d'histoire naturelle de Genève, qui a retrouvé le vieux lot d'ossements de la collection Revilliod et l'a, malgré la poussière accumulée, gracieusement examiné. At last but not least, nous exprimons toute notre reconnaissance à Denis Weidmann, archéologue cantonal de l'Etat de Vaud, qui nous a confié ce projet d'étude.

- 1 A. Revilliod de Mural (1901) Catalogue de la collection de porcelaines anciennes de la Chine et du Japon appartenant à A. Revilliod de Mural. Genève.
- 2 Pilet 2003.
- 3 MHA Lausanne, document no A 161/4 A 11'695 et MCAH Lausanne document no 179-303-0/1865. Un tirage figure aussi en annexe du registre d'entrée no 6447-9136 du MAH Genève. Elle est reproduite dans la monographie d'A. Beeching sur la nécropole du Boiron (1977, photo 14, haut).
- 4 Forel 1908, fig. 140.141.
- 5 Forel 1876, 49.
- 6 Ruoff 1974, pl. 38,10.11.
- 7 Provenant de Saint-Prex: nos 1108 (Ring vom Typ Homburg), 1322, 1323, 1403, 1408, 1409 (Beinringe vom Typ Corcelettes), 1445 (Beinring vom Typ Boiron), 1619, 1620 (Hohlringe vom Typ Mörigen), 1833 (Abgenutztes Ring mit Verzierungsresten).
- 8 Pour la datation et les parallèles, voir ci-dessous.
- 9 Voir ci-dessous fig. 29,2,3.
- 10 Pászthory 1985, 173, no 1108; 201, no 1445; 197, no 1403. Nous revenons ci-dessous sur les bracelets et anneaux de jambes.
- 11 Forel 1908, fig. 141.
- 12 Pászthory 1985, 232, no 1833. Elle mentionne le SLM Zürich comme lieu de dépôt de cet objet, sans no d'inventaire. Elle n'a apparemment pas vu l'objet, car le dessin est repris de F.-A. Forel et la pièce n'a été ni mesurée ni pesée. Ce bracelet semble n'avoir jamais transité par Zurich, car il n'appartient pas au lot vendu par P. Bonifas en 1944.
- 13 Forel 1908, fig. 141.
- 14 Beeching 1977, 28, pl. Tombe B.
- 15 Chevalley 1938, 85.
- 16 Correspondance du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, document 1939-0047.
- 17 MCAH Lausanne 33195 a (épingle) et 33195 b (ossements d'un squelette incomplet). G. Pérréard Lopreno (1993, 129, no 1939/04) attribue, à tort, ces vestiges au lieu-dit En Fribourg - Gravière Chiavazza.
- 18 Ruoff 1974, pl. 12,11; Rychner 1987, 41, pl. 2,8; épingle à tête surcoulée découverte dans la couche d'abandon IB.
- 19 Correspondance du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, document 1939-0049.
- 20 MCAH Lausanne document no 179/1970.
- 21 Audouze/Courtois 1970, pl. 12,324; 13,357.
- 22 A ce sujet, voir notamment Mäder 2001, 50-52, fig. 34.
- 23 Rychner 1987, pl. 1,16 (le col est astragalé); Bernatzky-Goetze 1987, pl. 95,2.19; Nagy 1999, pl. 149,1250.
- 24 Audouze/Courtois 1970, pl. 12,311-313.318.
- 25 Selon Pászthory 1985.

- 26 Ces tombes pourraient avoir été fouillées par E. Pélichet, archéologue cantonal. MCAH Lausanne, documents 179-306-0/1951, 179-306-0/1952 et Archives cantonales vaudoises, fonds des monuments historiques, documents A 161/4-A 11'696 et 11'697, B 2173/1-3.
- 27 Document du Musée cantonal d'histoire et d'archéologie de Lausanne, No B2173/1.
- 28 MHA Lausanne document B 2173/1 (1951-52): Saint-Prex - En Fribourg - Gravière Chiavazza T. II.
- 29 ASSPA 46, 1957, 103; fig. 30; Moinat/David-Elbiali 2003, 185,211, fig. 143. Nous avons redessiné le mobilier.
- 30 Beeching 1977, 76-82.
- 31 Moinat/David-Elbiali 2003, 162.
- 32 Cette «incurSION» dans la paléopathologie est à considérer uniquement sous l'angle descriptif, en vue d'une étude futur. Il ne s'agit pas d'un diagnostic précis et définitif, mais de mentionner simplement une anomalie qui pourrait intéresser un paléopathologue. Thillaud 1996, 184, photo no 24; 192.
- 33 Forel 1876, 49.
- 34 La surveillance a été assurée par François Mariéthoz et le prélèvement de la sépulture par Max Klausener; qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.
- 35 Les interventions de 2003 et 2004 ont été effectuées par Patrick Moinat et Max Klausener.
- 36 L'épingle a été le premier objet découvert lors de la fouille en laboratoire. Située tout au sommet du remplissage noir et dans un sédiment décompacté, on ne peut pas affirmer qu'elle soit en place. La découverte à la pelle mécanique et la réalisation du coffrage ont pu entraîner un déplacement de cet objet.
- 37 Moinat/David-Elbiali 2003, 122s.159.
- 38 Audouze/Courtois 1970, pl. 4,100-102.
- 39 Moinat/David-Elbiali 2003, 159, fig. 64.65.
- 40 Moinat/David-Elbiali 2003, 143s.
- 41 Moinat/David-Elbiali 2003, 248, fig. 156.
- 42 Moinat/David-Elbiali 2003, 147, fig. 27,3; 57,117; 55, 106 (pour l'épaulement).
- 43 Wahl 1981, 273.
- 44 Forel 1908, fig 93; Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 4,41.
- 45 Borrello 1992, pl. 69,6; Moinat/David-Elbiali 2003, pl. 31,17.
- 46 Borrello 1986, fig. 29 et Schwab 2002: nombreux exemples dispersés.
- 47 Moinat/David-Elbiali 2003, 143s., fig. 45,68; fig. 53,99.
- 48 Tri et analyse de Christiane Jacquat.
- 49 ASSPA 46, 1957, 103; ASA 1908, 309.
- 50 Cet objet est mentionné par D. Viollier (1927, 288): «En 1846, au MOURET, à côté de la FONTAINE DE MARSY, on trouva un bracelet large près d'une mosaïque (M. Lausanne 216)».
- 51 MCAH Lausanne 873.
- 52 van Muyden/Colomb 1896, pl. XX,12.
- 53 Archives Cantonales Vaudoises [GB 179/4, folio 23]: cadastre original, J. Reymond 16 déc. 1901. L'indication «Au Mouret» figure également une feuille précédente [GB 179/2]: cadastre original, J.J.A. Mayor 1827.
- 54 Paratte/Weber 2000, 249.
- 55 Paratte/Weber 2000, 249.
- 56 Ramseyer 1985; Audouze 1989; Pugin 1992.
- 57 Stuijver et al. 1998; Oxcal v3.9 Bronk Ramsey 2003.
- 58 Moinat/David-Elbiali 2003, 43.
- 59 Troyon 1860, 120.
- 60 Mais qui intégrait ses découvertes à sa collection personnelle, selon l'habitude de l'époque !
- 61 Ces derniers correspondent à la collection d'A. Colomb: nos d'inventaire 21083-21086, soit les fouilles de 1882, auxquels il faut rajouter les nos 21091, 22382 et 22383 également exhumés par le collectionneur en 1882 et 1885.
- 62 Ces tessons n'ont pas été examinés par nos soins.
- 63 Une annexe au registre d'entrée no 6447-9136 précise qu'A. Revilliod «a pratiqué lui-même quelques pêches dans la station néolithique de Saint-Prex», mais que la collection comprend également des pièces originaires d'autres endroits qui portent alors des étiquettes précisant la localité. Il n'est toutefois pas exclu que ces indications puissent parfois manquer précise le rédacteur de la notice, qui est probablement le conservateur W. Deonna.
- 64 C'est un type répandu dans les palafittes suisses. Quelques exemplaires atypiques, à perforations médianes, proviennent de la rive française du Léman, de Tougues et de Nernier (Audouze/Courtois 1970, pl. 9,224-226.228).

- 65 Par exemple à Zürich-Alpenquai (Mäder 2001, pl. 4,11–17) ou à Auvernier-Nord sur un exemplaire tardif à grosse tête (Rychner 1987, pl. 3,2). On trouve ce type de décor du col aussi sur les épingles à petite tête vasiforme.
- 66 Auvernier-Nord (Rychner 1987, pl. 2,4, col côtelé); Auvernier NE (Rychner 1979, pl. 20,21, cols astragalés); Mörigen BE (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 97,19, col astragalé?); Grandson VD Corcelettes (van Muyden/Colomb 1896, pl. XXIV,29, col astragalé). Il n'y en a aucune à Champréveyres.
- 67 Rychner 1987, 42.
- 68 Ces pièces sont dispersées entre les planches 13–17.
- 69 Collection du MCAH Lausanne.
- 70 Billaud et al. 1992, fig. 17,2 (niveau I).
- 71 Il correspond au type Limberg défini par J. Říhový 1979, repris par Mäder 2001 pour les exemplaires de Zürich-Alpenquai (30, pl. 8,8–13). Des épingles à chapeau conique sont aussi répertoriées à Hagnau-Burg (Bodenseekreis) et à Unteruhldingen-Stollenwiesen (Bodenseekreis; Schöbel 1996, pl. 29,1–15.16–19; 77,14–22).
- 72 Nagy 1999, 95, fig. 119; pl. 149,1247; Gollnisch-Moos 1999, fig. 213.
- 73 Brestrich 1998, 119, pl. 33,1, avec mention d'autres exemplaires allemands d'épingles à chapeau conique.
- 74 David-Elbiali/Dunning (à paraître); Peroni/Vanzetti (à paraître).
- 75 Rychner-Faraggi 1993, pl. 63,13.14.17; 72,30; Arnold 1986, fig. 142,34.
- 76 Pour la Haute-Savoie et la Savoie, à Brison-Saint-Innocent Grésine, à Tresserve-Les Fiolllets et -Le Saut, à Chens-sur-Léman-Les Tougues, à Châtillon, à Nernier (Audouze/Courtois 1970, pl. 5,123–125.130.131.134.142–146) et encore à Zürich ZH-Alpenquai (Mäder 2001, pl. 2,10.13), etc.
- 77 En Suisse occidentale, on en trouve entre autres à Onnens VD et Guévaux VD (van Muyden/Colomb 1896, pl. XXX,19.26.28.34.35.38), à Cortaillod-Est (Arnold 1986, fig. 140,10.11), Auvernier (Rychner 1979, pl. 98,2–7), Mörigen (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 117,6.7) et sur les rives du Léman, à Genève GE-Eaux-Vives (Chantre 1875–76, pl. LXXIII,5.11) et à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) de Rives à Concise (Oberkampff 1997, pl. 54,1.2), cette fois dans des sépultures.
- 78 Costa de Beauregard/Perrin 1878, n° 536.
- 79 Wels-Weyrauch 1978, 119; pl. 103,B.D.
- 80 Par exemple à Champréveyres (Rychner-Faraggi 1993, 64, pl. 121,122).
- 81 Rabut 1864, pl. X,6 (sans protubérances individualisées); van Muyden/Colomb 1896, pl. XXXI,9 (forme en tonnelet et décor de quatre moules).
- 82 Arnold 1986, fig. 141,5–7; Rychner-Faraggi 1993, pl. 129,17.
- 83 De bons parallèles sont disponibles sur ce site, notamment une pièce pratiquement identique (Rychner-Faraggi 1993, pl. 33,1).
- 84 Notamment à Auvernier (Rychner 1979, pl. 108,11.12), Corcelettes, Onnens, Guévaux (van Muyden/Colomb 1896, pl. XVII), Zürich-Alpenquai (Mäder 2001, pl. 17,2.3), Zürich ZH-Haumesser, Zug ZG-Sumpf (Ruoff 1974, pl. 35,4.6), mais aussi au lac du Bourget (Costa de Beauregard/Perrin 1878, n° 241). Le motif du dos est répandu dans toute l'Europe centrale, jusqu'en Moravie, Basse-Autriche et Hongrie occidentale (Říhový 1972).
- 85 Il pourrait être intégré à la forme 3 qui apparaît à Champréveyres dans la couche 03 (Rychner-Faraggi 1993).
- 86 Arnold 1986, fig. 150,6. Des exemplaires sans datation proviennent notamment de Corcelettes (van Muyden/Colomb 1896, pl. XVIII,15), de Mörigen (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 127,2.5.10.11.13), du lac du Bourget (Costa de Beauregard/Perrin 1878, n° 259), etc. Une sépulture de Basse-Autriche a livré une pièce apparentée à soie perforée datée du HaA2/B (Říhový 1972, 60, pl. 21,233). Ces pièces ne doivent pas être confondues avec les cou-teaux à languette perforée du Bronze récent!
- 87 Déjà publiée par Wegner 1978, 120, fig. 8,1.
- 88 Rychner-Faraggi 1993, pl. 8,12.13; Costa de Beauregard/Perrin 1878, n° 379–396; etc. Ce type apparaîtrait dès le BzD en France méridionale et perdurerait au moins jusqu'à la fin du Premier Âge du Fer, où on le retrouve jusqu'en Allemagne (Wegner 1978, 108).
- 89 Rychner-Faraggi 1993, pl. 8,16; Arnold 1986, pl. 149,1–5. La station de Mörigen en a également livré (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 152,12–14).
- 90 David-Elbiali 2000, 99, ill. 24,6.
- 91 Un décor identique, mais avec bandes d'étain provient de Châtillon (lac du Bourget; Perrin 1869, pl. V,1).
- 92 Perrin 1869, pl. VII,7.
- 93 Combier 1969–70, 72, pl. II,15.17.
- 94 A Champréveyres, on les retrouve dans la couche 3 (Borrello 1993, pl. 17–23), dans la couche 03 (Borrello 1992, pl. 12,5: motif très proche) et dans la couche 1 Est (Borrello 1992, pl. 47,10). Ils sont aussi présents à Cortaillod-Est (Borrello 1986, pl. 17,2; 29,9).
- 95 Borrello 1986, pl. 21,1–4; 1992, pl. 47,8–10; 49,2.11.
- 96 Combier 1969–70, 71; Billaud et al. 1992, fig. 8,9; Bernatzky-Goetze 1987, pl. 60,4; 72,5; 73,5; 78,22–25, les bandes portent aussi d'autres motifs, et van Muyden/Colomb 1896, pl. XL,2.3.
- 97 Rares exemples à Mörigen en contexte Bronze final (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 54,1–3; 70,1), mais les meilleurs parallèles proviennent du lac du Bourget (Bocquet 1983, fig. p. 101 haut; Coutil 1915, pl. 8,1.3.4).
- 98 Rabut 1869, 4s., pl. I,1.
- 99 Quelques parallèles à Champréveyres (HaB1 ancien; Borrello 1993, pl. 29,1–3), à Cortaillod-Est (HaB1 classique; Borrello 1986, pl. 46,4.5; 51,5), à Champréveyres (HaB3 ancien; Borrello 1992, pl. 54,10–15) et dans le Bassin lémanique à Vidy St. 38–1992 (HaB2; Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 73, 160).
- 100 Un motif très proche peut être observé sur un pot «de qualité inhabituelle» du Boiron, exhumé de l'incinération XXV (Beeching 1977, 58, B.143) et sur un tesson de Grésine (Coutil 1915, pl. 8,31).
- 101 A Chindrieux (HaB3 ancien et récent; Billaud et al. 1992, fig. 13) et à Mörigen (HaB3 ancien et récent; Bernatzky-Goetze 1987, pl. 1–9). Dans les tombes 1–1961 et 25–1962 de Vidy (HaB3 ancien; Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 27,4; 31,14) et II, VI et IX du Boiron (Beeching 1977, 31, B.69; 36, 90; 42, B.106).
- 102 On peut citer comme comparaison une pièce d'Auvernier, datée par V. Rychner (1979, pl. 12,6) du HaB2 (donc ici HaB3) et une autre, moins proche, de Chindrieux (Billaud et al. 1992, fig. 6,5).
- 103 A Champréveyres (HaB1 ancien; Borrello 1993, pl. 128,4, corps assez anguleux), à Vidy St.38–1992 (HaB2; Moinat/David-Elbiali 2003, fig. 74,169, corps peu anguleux) et à Auvernier-Nord (HaB3 ancien; Borrello 1992, pl. 69,3, corps arrondi).
- 104 Quelques parallèles à Champréveyres (HaB1 ancien; Borrello 1993, pl. 41,9.11.13; divers pl. 43–51; 62; 134,8), à Cortaillod-Est (HaB1 classique; Borrello 1986, pl. 66,1; 67,1; 72,3; 73,3), au Landeron (HaB1 classique et HaB2; Schwab 2002, fig. 65,364; etc.) et à Champréveyres (HaB3 ancien; Borrello 1992, pl. 58).
- 105 Plusieurs exemplaires notamment à Auvernier (Rychner 1979, pl. 16) et au Landeron avec une anse qui part sous le bord (Schwab 2002, fig. 75,447).
- 106 Quelques parallèles à Champréveyres (HaB1 ancien; Borrello 1993, pl. 135,7), à Cortaillod-Est (HaB1 classique; Borrello 1986, pl. 78,10) et à Auvernier-Nord (HaB3 ancien; Borrello 1992, pl. 72,10).
- 107 Rabut 1864, pl. VIII,1; Kerouanton 2002, fig. 11,1.
- 108 Celles d'Auvernier et de Zug-Sumpf sont plus basses et à parois légèrement évasées (Rychner 1979, pl. 70,6.7; Ruoff 1974, pl. 25,23).
- 109 Chantre 1875–76, pl. LXX,11.12.
- 110 Eibner 1973. Dans notre région, ces pièces proviennent exclusivement des palafittes du Bronze final et l'auteur a classé la plupart dans deux types: «Grésine» pour celles qui sont munies de pieds, comme notre exemplaire, et «Asparn» pour celles qui en sont dépourvues. Le premier type est répandu jusqu'en Basse-Autriche à l'est et en Saxe au nord. L'exemplaire de Saint-Prex n'est pas mentionné.
- 111 Ruoff 1974, pl. 3,5.
- 112 On les retrouve dès les niveaux les plus anciens de Champréveyres (Anastasiu/Bachmann 1991) jusqu'aux stations tardives d'Auvernier-Nord, de Mörigen et d'Ürschhausen-Horn.
- 113 Arnold 1986, pl. 158–164: une seule base creuse (pl. 163,11) et aucun profil en S.
- 114 Plusieurs exemplaires publiés de Mörigen (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 169–172,2) et d'Ürschhausen-Horn (Nagy 1999, pl. 158,1453–1462.1467) présentent des profils très arrondis.
- 115 D'après la classification proposée par Anastasiu/Bachmann 1991 pour Champréveyres, celle de la figure 33,6 appartient au type Ia et les deux autres (fig. 33,5,7) au type IIa.
- 116 Anastasiu/Bachmann 1991, 27s., pl. 1,18 (couches 3 à 5) et 2,2 (couche 03).
- 117 Par exemple à Champréveyres couche 03 et couche 1 / zone Est et à Auvernier-Nord (Anastasiu/Bachmann 1991, fig. 13) et aussi à Mörigen (Bernatzky-Goetze 1987, pl. 157,44–47; 158,159).
- 118 Nagy 1999, 73, fig. 97; pl. 153–156.
- 119 David-Elbiali 1997, 492, fig. 3,2.4 (et liste des sites de comparaison).

- 120 Morin 1908, pl. I, VI: «Vase du type Urne [spécimen surbaissé]. Grésine. Musée de Chambéry».
- 121 Bocquet et al. 1988, 436, fig. A, 1–3.
- 122 Marguet (à paraître).
- 123 Abels 1972, 13, pl. 7, 111 (hache de type Neyruz, variante A).
- 124 MCAH Lausanne, documents 179–299–11/1882–1885: Photo de 2 épingles et 3 haches en bronze. SAINT-PREX, *Fraidaigue, Monivert, Terreneuve*, N° d'inv. 179–301–0/1881 No inv. Ald(?) Col.C(?) 1053, Col.C 1567.
- 125 Rychner 1986, 616, fig. 1.
- 126 Les meilleurs parallèles proviennent de Morges VD (Rychner 1995, n° 106–113).
- 127 Rychner-Farragi 1993, 36–38, pl. 24, 2–6.
- 128 Mäder 2001, 49. Un exemplaire de la variante zurichoise provient de Greifensee ZH Böschen et est daté entre 1048 et 1042 av. J.-C. (Eberschweiler et al. 1987, pl. 5, 17).
- 129 Mäder 2001, 47s.
- 130 Rychner 1995, nos 89–95.
- 131 France méridionale (Chardenoux/Courtois 1979, 94–104, datées essentiellement du Bronze final IIIb), Italie (Carancini 1984, 38s., voir aussi pl. 13, 2155, type Ardea), Autriche (Mayer 1977, pl. 55, 749, notamment type Bad Goisern, 9^e s. av. J.-C.).
- 132 David-Elbiali 2000; Moinat/David-Elbiali 2003; David-Elbiali/Dunning (à paraître).
- 133 Marguet (à paraître).
- 134 Il convient de rappeler que le début de la recolonisation des rives lacustres au Bronze final était attribué à une phase avancée du HaA2 jusqu'en 1998 (Hochuli et al. 1998).
- 135 Rychner et al. 1995, 461, fig. 4.
- 136 Beeching 1977, 76; Cartier 1914–15, 63; Moinat/David-Elbiali 2003, 185; Hofmann 1991, 240.
- 137 Moinat David-Elbiali 2003, 198.
- 138 On la rencontre pour des lots d'objets, mais pas pour les ossements dans la tombe 70 de Pully-Chamblandes (Moinat et al. 2000) ou dans certaines sépultures de la nécropole de Singen (Konstanz), par exemple la tombe 176. Andelfingen ZH-Im Ländli représente un cas où les esquilles osseuses se trouvaient à la fois dans une grande jarre et juste sous la couverture de la tombe (restes de foyer de crémation?). Moinat/David-Elbiali 2003, 176; fig. 115.
- 139 Les types ont été repris de Pászthory 1985.
- 140 Pászthory 1985, pl. 148, 1647.1652.
- 141 Forel 1908, 106.
- 142 Pászthory 1985, pl. 56, 749.
- 143 Rychner 1979, 72, pl. 90, 6.7.
- 144 Rychner-Faraggi 1993, 50, pl. 77, 4.
- 145 Rychner 1987, 53, pl. 9, 2 (forme 11) ou Pászthory 1985, pl. 99, 1213.
- 146 Sa présence dans des stations réputées tardives, comme Mörigen, ne permet toutefois pas de limiter sa datation à cette phase.
- 147 voir aussi Rychner 1984, 402.
- 148 Leur fonction resterait cependant la même. V. Rychner (1987, 48s.) envisageait une destruction volontaire de certaines pièces à la mort de leur propriétaire.
- 149 La variante présente à En Coulet recense 35 pièces dont 30 proviennent de la région des Trois-Lacs et une seule autre du Léman (Genève GE–Les Eaux Vives, Pászthory 1985, pl. 146, 1633). V. Rychner la considérait comme une spécialité de la station de Corcelettes (Rychner 1987, bracelet de forme 2).
- 150 Environ 240 exemplaires en tout pour la forme 1 (types Corcelettes et Boiron) répertoriés par Rychner 1984, 400.
- 151 Pászthory 1985, 182–184, pl. 98, 1198.1199.
- 152 Pászthory 1985, pl. 190, A: types à section pentagonale ouverte, Corcelettes et Auvernier.
- 153 Rychner 1979, 136: bracelet de forme 1 (donc type Corcelettes ou Boiron).

Bibliographie

- Abels, B.-U. (1972) Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz. Prähist. Bronzefunde IX, 4. München.
- Anastasiu, R./Bachmann, F. (1991) Les terres cuites du Bronze final, témoignages de la vie quotidienne et religieuse. Hauterive-Champrevéyres 5. Archéol. neuchâteloise 11. Saint-Blaise.
- Arnold, B. (1986) Fouille subaquatique et photographie aérienne. Cortaillod-Est: un village du Bronze final 1. Archéol. neuchâteloise 1. Saint-Blaise.
- Audouze, F. (1989) Foyers et structures de combustion domestiques aux âges des métaux. In: M. Olive/Y. Taborin, Nature et fonction des foyers préhistoriques. Actes du colloque international de Nemours, 1987, 327–334. Nemours.
- Audouze, F./Courtois, J.-C. (1970) Les Epingles du Sud-Est de la France. Prähist. Bronzefunde XIII, 1. München.
- Beeching, A. (1977) Le Boiron: une nécropole du Bronze final près de Morges, Vaud, Suisse. CAR 11. Lausanne.
- Bernatzky-Goetze, G. (1987) Mörigen: die spätbronzezeitlichen Funde. Antiqua 16. Basel.
- Billaud, Y./Marguet, A./Simonin, O. (1992) Chindrieux, Châtillon, lac du Bourget (Savoie): ultime occupation des lacs alpins français à l'âge du Bronze?. In: Archéologie et environnement des milieux aquatiques: lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et de sa périphérie. Congrès natn. des Soc. savantes: commission de préhist. et protohist. 116, 1991, Chambéry, 277–310. Paris.
- Bocquet, A. (1983) La préhistoire et le peuplement en Savoie. In: J. Prieur/A. Bocquet (éds.) La Savoie des origines à l'an mil: histoire et archéologie. Hist. de la Savoie 1, 53–122. Rennes.
- Bocquet, A./Marguet, A./Orcel, A. (1988) Datations absolues sur les stations littorales et l'âge du Bronze final dans les Alpes du Nord. In: P. Brun/C. Mordant (éds.) Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Colloque internat. 1986, Nemours. Mém. du Musée de préhist. d'Ile-de-France 1, 435–444. Nemours.
- Borrello, M.-A. (1986) La céramique. Cortaillod-Est: un village du Bronze final 2. Archéol. neuchâteloise 2. Saint-Blaise.
- (1992) La céramique du Bronze final: zones D et E. Hauterive-Champrevéyres 6. Archéol. neuchâteloise 14. Saint-Blaise.
- (1993) La céramique du Bronze final: zones A et B. Hauterive-Champrevéyres 7. Archéol. neuchâteloise 15. Neuchâtel.
- Brestrich, W./Wahl, J. (1998) Die mittel- und spätbronzezeitlichen Grabfunde auf der Nordstadterrasse von Singen am Hohentwiel. Forsch. und Ber. zur Vor- und Frühgesch. in Baden-Württemberg 67. Stuttgart.
- Bruzek, J./Castex, D./Majot, T. (1996) Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal: proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle. In: D. Castex/P. Courtaud/P. Sellier et al. (éds.) Les ensembles funéraires du terrain à l'interprétation. Méthodes d'études des sépultures, colloque du GDR. Bull. et mém. de la Soc. d'anthrop. de Paris, n.s., 3, 3/4, 491–502.
- Cartier, A. (1914–15) Un cimetière de l'âge du bronze à Douvaine (Hte-Savoie): fouilles de février–juin 1913. Archives suisses d'anthrop. générale 1, 63–88.
- Chantre, E. (1875–76) Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône: âge du Bronze: recherches sur l'origine de la métallurgie en France. Paris.
- Chardenoux, M.-B./Courtois, J.-C. (1979) Les haches dans la France méridionale. Prähist. Bronzefunde IX, 11. München.
- Chevalley, J. (1938) St. Prex, distr. de Morges, Vaud. IV. Bronzezeit. ASSP 30, 85.
- Combiér, J. (1969–70) La céramique peinte du lac du Bourget, Savoie. Bull. d'études préhist. et archéol. alpines 2, 67–81.
- Costa de Beauregard, L./Perrin, A. (1878) Catalogue de l'exposition archéologique du Département de la Savoie: exposition universelle de Paris 1878. Chambéry.
- Coutil, L. (1915) La céramique des palafittes du lac du Bourget, Savoie. Bull. de la Soc. préhist. franç. 12, 386–402.
- David-Elbiali, M. (1997) Il Vallese (Svizzera) nel quadro dell'arco alpino centro-occidentale durante il Bronzo recente: alcuni elementi d'influenza meridionale. In: La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale. Atti della XXXI Riunione scientifica dell'Istituto italiano di Preistoria e Protostoria, Courmayeur, 2–5 giugno 1994, 487–498. Firenze.
- (2000) La Suisse occidentale au II^{ème} millénaire av. J.-C.: chronologie, culture et intégration européenne. CAR 80. Lausanne.
- David-Elbiali, M./Dunning, C. (à paraître) Le cadre chronologique relatif et absolu au nord-ouest des Alpes entre 1060 et 700 av. J.-C. In: Actes du Colloque international «Orient et Occident: metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana», Università degli Studi di Roma, 30–31 octobre 2003.

- Duday, H./Depierre, G./Janin, T. (2000) Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération: l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In: B. Dedet/P. Gruat/G. Marchand et al. (éds.) Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Age du Fer. Colloque internat. de l'Assoc. franç. pour l'étude de l'âge du Fer 21; 8–11 mai 1997, Conques-Montrozier. Monogr. d'archéol. méditerranéenne 5, 7–30. Lattes.
- Eberschweiler, B./Riethmann, P./Ruoff, U. (1987) Greifensee-Böschen ZH, ein spätbronzezeitliches Dorf: ein Vorbericht. JbSGUF 70, 77–100.
- Eibner, C. (1973) Die urnenfelderzeitlichen Sauggefässe: ein Beitrag zur morphologischen und ergologischen Umschreibung. Prähist. Zeitschr. 48, 2, 144–199.
- Forel, F.-A. (1876) Notes sur quelques stations lacustres de la rive vaudoise du lac Léman. In: V. Gross, Résultat des recherches exécutées dans les lacs de la Suisse occidentale depuis l'année 1866. Pfahlbauten. Bericht, 7. Mitt. der Antiquarischen Ges. Zürich, 19, 3, 42–49.
- (1908) Le cimetière du Boiron de Morges. Indicateur d'antiquités suisses, n.s. 10, 1, 100–110.200–212.302–317.
- Gejvall, N.-G. (1965) Cremation. In: D. Brothwell/E. Higgs (eds.) Science in archeology: a comprehensive survey of progress and research, 380–390. London.
- Heierli, J. (1897) Die bronzezeitliche Gräber der Schweiz. ASA 30, 2, 42–49.
- Hochuli, St./Niffeler, U./Rychner, V. (éds.; 1998) La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge. 3, Âge du Bronze. Bâle.
- Hofmann, P. (1991) Le Landeron NE. Les Carougets. ASSPA 74, 240s.
- Keller, F. (1854) Pfahlbauten, Bericht 1: Die keltischen Pfahlbauten in der Schweizerseen. In: F. Keller (Hrsg.) Pfahlbauten. Bericht, 1: Die keltischen Pfahlbauten. Mitt. der Antiquarischen Ges. Zürich 9, 2, 65–100.
- Kerouanton, I. (2002) Le lac du Bourget (Savoie) à l'âge du Bronze final: les groupes culturels et la question du groupe du Bourget. Bull. de la Soc. préhist. franç. 99, 3, 521–561.
- Mäder, A. (2001) Die spätbronzezeitliche Seeufersiedlung Zürich-Alpenquai I: die Metallfunde: Baggerungen von 1916 und 1919. Zürcher Archäologie 3. Zürich/Egg.
- Marguet, A. (à paraître) Indices d'occupation des rives des Lacs alpins français au tout début du Bronze final. In: Prétrirage de la Séance décentralisée de la Société préhistorique française. Actualité de l'âge du Bronze, Lyon, Musée de la civilisation gallo-romaine, 12 octobre 2002, p. 12.
- Mayer, E.F. (1977) Die Äxte und Beile in Österreich. Prähist. Bronzefunde IX,9. München.
- Moinat, P./Chenal-Velarde, I./Guélat, M. (2000) Architecture et pratiques funéraires au HaB3: la tombe 70 de Pully-Chamblandes (canton de Vaud, Suisse). In: B. Dedet/P. Gruat/G. Marchand et al. (éds.) Archéologie de la mort archéologie de la tombe au Premier Age du Fer, 21; 8–11 mai 1997; Conques-Montrozier. Monogr. d'archéol. méditerranéenne 5, 293–304. Lattes.
- Moinat, P./David-Elbiali, M. (2003) Les pratiques funéraires de la fin de l'âge du Bronze final à Lausanne-Vidy, VD. AS 26, 1, 2–15.
- Moinat, P./David-Elbiali, M./Berti-Rossi, S. et al. (2003) Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (Vaud) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe av. J.-C. CAR 93. Lausanne.
- Morin, J. (1908) La céramique du Lac du Bourget: essai de classification: sa place dans l'archéologie européenne. Congrès préhist. de France 4, 1908, Chambéry. Paris.
- Nagy, G. (1999) Ürschhausen-Horn: Keramik und Kleinfunde der spätbronzezeitlichen Siedlung. Forsch. im Seebachtal 2. Archäol. im Thurgau 6. Frauenfeld.
- Oberkampff, M./Millotte, J.-P./Vital, J. et al. (1997) Age du Bronze de Haute-Savoie. 1, En dehors des stations littorales. Annecy.
- Paratte, C.-A./Weber, K. (2000) Saint-Prex, En Marcy. ASSPA 83, 249.
- Pászthory, K. (1985) Der bronzezeitliche Arm- und Beinschmuck in der Schweiz. Prähist. Bronzefunde X,3. München.
- Peroni, R./Vanzetti, A. (à paraître) Intorno alla cronologia della prima età del Ferro italiana, da H. Müller-Karpe a Chr. Pare. In: Actes du Colloque international «Oriente e Occidente: metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana», Università degli Studi di Roma, 30–31 octobre 2003.
- Perréard Lopreno, G. (1993) Inventaire des collections anthropologiques du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne: 1850–1992. Docum. du Mus. cantonal d'archéol. et d'hist. de Lausanne. Lausanne.
- Perrin, A. (1869) Etude préhistorique sur la Savoie, spécialement à l'époque lacustre, âge du bronze. Chambéry.
- Pilet, P.-E. (2003) Forel, François-Alphonse. In: Dictionnaire historique de la Suisse: publication électronique. Berne.
- Pugin, C. (1992) Des fosses-foyers rectangulaires de l'âge du Bronze à Sion VS. ASSPA 75, 148–154.
- Rabut, L. (1864) Habitacions lacustres de la Savoie: album. Chambéry.
- (1869) Notice sur les antiquités lacustres de la Savoie: dernières découvertes (1867): lecture faite à la Sorbonne en 1868. Paris.
- Ramseyer, D. (1985) Des fours de terre, polynésiens, de l'époque de Hallstatt à Jeuss FR. AS 8, 1, 44–46.
- Reinbold, A.-L. (1957) Saint-Prex, distr. Morges, VD. ASSP 46, 103.
- Ríthovský, J. (1972) Die Messer in Mähren und dem Ostalpengebiet. Prähist. Bronzefunde VII,1. München.
- (1979) Die Nadeln in Mähren und im Ostalpengebiet: von der mittleren Bronzezeit bis zur älteren Eisenzeit. Prähist. Bronzefunde XIII,5. München.
- Ruoff, U. (1974) Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz. Basel.
- Rychner, V. (1974–75) L'âge du Bronze final à Auvernier NE: notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973. ASSPA 58, 43–65.
- (1979) L'âge du Bronze final à Auvernier, lac de Neuchâtel (Suisse): typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. Auvernier 1/2, CAR 15/16. Lausanne.
- (1984) Précisions sur les bracelets gravés lacustres du dépôt de Raysur-Saône. In: Eléments de pré- et protohistoire européenne: hommage à Jacques-Pierre Millotte. Annales littéraires de l'Univ. de Besançon 299, 399–406. Paris.
- (1986) Compte-rendu de: Kurt Kibbert, Die Äxte und Beile im mittleren Westdeutschland II. PBF IX/13 (München 1984). Germania 64, 2, 612–619.
- (1986) L'évolution du cuivre à l'âge du Bronze final: le cas de Morges VD. ASSPA 69, 121–132.
- (1987) Auvernier 1968–1975: le mobilier métallique du Bronze final: formes et techniques. Auvernier 6, CAR 37. Lausanne.
- Rychner, V./Billamboz, A./Bocquet, A. et al. (1995) Stand und Aufgaben dendrochronologischer Forschung zur Urnenfelderzeit. In: Beiträge zur Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen: Ergebnisse eines Kolloquiums. Römisch-Germanische Zentralmuseum, Monographien 35, 455–487. Bonn.
- Rychner, V./Kläntzsch, N. (1995) Arsenic, nickel et antimoine: une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse occidentale par l'analyse spectrométrique. CAR 63/64. Lausanne.
- Rychner-Faraggi, A.-M. (1993) Métal et parure au Bronze final. Haute-rive-Champrevéyres 9, Archéol. neuchâteloise 17. Neuchâtel.
- Schöbel, G./Billamboz, A./Ostendorf, W. (1996) Die Spätbronzezeit am nordwestlichen Bodensee: Taucharchäologische Untersuchungen in Hagnau und Unterhuldigen 1982–1989. Siedlungsarchäol. im Alpenvorland 4, Forsch. und Ber. zur Vor- und Frühgesch. in Baden-Württemberg 47. Stuttgart.
- Schwab, H. (2002) Archéologie de la 2^e correction des eaux du Jura. 3, Les artisans de l'âge du Bronze sur la Broye et la Thielle. Archéol. fribourgeoise 16. Fribourg.
- Thillaud, P. (1996) Paléopathologie humaine. Traités pratiques d'archéologie 1. Paris.
- Troyon, F. (1860) Habitacions lacustres des temps anciens et modernes. Mém. et documents publ. par la Soc. d'hist. de la Suisse romande 17. Lausanne.
- van Muyden, B./Colomb, A. (1896) Antiquités lacustres: album. Lausanne.
- Viollier, D. (1911) Essai sur les rites funéraires en Suisse des origines à la conquête romaine: étude sur les moeurs et les croyances des populations préhistoriques. Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, Sciences religieuses 24, 1. Paris.
- (1927) Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne. Lausanne.
- Wahl, J. (1981) Beobachtungen zur Verbrennung menschlicher Leichname: über die Vergleichbarkeit moderner Kremationen mit prähistorischen Leichenbränden. Arch. Korbl. 11, 271–279.
- Wegner, G. (1978) Ein Grab der jüngeren Hallstattzeit mit Köcher und Pfeilen aus Kleinostheim, Ldkr. Aschaffenburg. Germania 56, 1, 94–124.
- Wels-Weyrauch, U. (1978) Die Anhänger und Halsringe in Südwestdeutschland und Nordbayern. Prähist. Bronzefunde XI,1. München.